

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 42 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 4 FEVRIER 1949 PRIX: CINQ SOUS

Le français mis sur le même pied que l'anglais à la Chambre des Communes

par Georges LANGLOIS

OTTAWA — L'altercation de MM. Saint-Laurent et Drew, au cours de la première séance de la nouvelle session parlementaire, fera sans doute sensation, parce que c'est la première fois que les deux hommes en viennent aux prises au parlement. Mais une fois le calme rétabli, on s'aperçoit qu'il ne s'est rien passé, que tout sera peut-être à recommencer un jour ou l'autre, et que l'affaire se ramène à une argutie d'avocats qui disputent sur un point de procédure étranger au fond du débat et sans importance pour l'intérêt public.

Beaucoup plus significatifs sont les précédents posés par le premier ministre pour mettre la langue française sur le même pied que l'anglais dans les débats parlementaires.

A part les députés et sénateurs qui faisaient délibérément des discours en langue française au parlement, la part donnée à notre langue avait souvent été, jusqu'ici, celle de la traduction. Il arrivait assez rarement, bien que la chose se soit produite occasionnellement que les affaires de la Chambre et les actes officiels de la Chambre des Communes fussent expédiés en langue française.

Pour des raisons d'opportunité et de commodité, l'anglais prévalait dans les affaires de routine. Et, parce qu'il s'agissait d'affaires de routine, on avait plus ou moins pris l'habitude d'en sous-estimer l'importance. Mais ces affaires de routine sont en somme les manifestations de la vie officielle de la Chambre. Et lorsqu'elles se faisaient en français, c'était le plus souvent sous forme de traduction, comme une sorte de courtoisie, après avoir été d'abord faites en anglais.

M. Saint-Laurent a changé cela. A plusieurs reprises, il a proclamé que l'égalité des deux langues doit être pratique et non pas seulement théorique. Il faut, c'est entendu, avoir le sens des proportions et tenir compte du fait que la majorité des députés aux Communes est faite de gens de langue anglaise. Mais le premier ministre tient à ce que le francais ne soit pas simplement une langue de traduction.

D'une langue à l'autre

Le premier ministre n'a pas fait de grand geste. Il n'a pas fait de déclaration propre à déplaire à la majorité. Il a tout simplement posé des actes en tous points conformes à la constitution comme aux règlements de la Chambre des Communes.

Il a employé la langue française pour communiquer à la Chambre des informations officielles ou pour exprimer ses sentiments sur certaines choses. Et, comme les deux langues sont officielles, il ne s'est pas cru obligé de traduire dans une langue ce qu'il venait de dire dans l'autre. Ceux qui ne comprenaient pas en seront quittes pour attendre la traduction du compte rendu des débats.

Il a ainsi fait du français une langue d'usage courant à la Chambre des Communes, au lieu de la reléguer au rang d'une langue d'occasion ou de courtoisie.

C'est ainsi que M. St-Laurent n'a présenté qu'en français au président de la Chambre, l'hon. G. Fauteux, les deux nouveaux députés de langue française qui ont été élus depuis la dernière session: MM. W.-A. Boucher, de Rosthern, en Saskatchewan, et Léopold Demers, de Laval-Deux-Montagnes.

Puis dans son discours de bienvenue aux nouveaux députés, il a passé de l'anglais au français selon la langue de celui dont il parlait, mais sans traduire ce qu'il venait de dire. Il n'a fait qu'en français l'éloge funèbre de M. Lucien Dubois, l'ancien député de Nicolet-Yamaska.

Et par compensation, il n'a fait qu'en anglais l'éloge de son prédécesseur, se contentant d'ajouter, en français: "Je n'ai pas l'intention de répéter en français ce que je viens de dire en anglais de l'hon. député de Glengarry, (M. King) mais je désire cependant affirmer qu'en prononçant ces paroles en langue anglaise, je n'en exprime pas moins les sentiments sincères de tous les députés de cette Chambre dont la langue maternelle est la langue française".

Ainsi M. Saint-Laurent procède comme aux Nations unies pour faire du français une langue d'usage courant à la Chambre des communes et non seulement une langue de courtoisie ou de traduction.

Il convient d'ailleurs de rappeler que c'est lui qui, à l'historique conférence de San Francisco, trouva, proposa et fit adopter la formule pratique qui évita les longues et laborieuses lectures de versions dans l'une ou l'autre des cinq langues officielles des Nations unies.

Si les députés de langue française suivent les précédents posés par M. Saint-Laurent, c'est-à-dire s'ils emploient le français pour les affaires courantes de la chambre et non seulement pour leurs discours, il pourrait devenir difficile de suivre de près les travaux des Communes sans être suffisamment bilingue.

M. Hackett parle en français

Un résultat immédiat fut constaté. Car M. Drew se devait, comme chef de parti, de faire, à la suite du premier ministre, l'éloge funèbre du député décédé, M. Dubois. Comme il était impossible à M. Drew de suivre l'exemple de M. Saint-Laurent et d'évoquer en français le souvenir de l'ancien député de Nicolet-Yamaska, le chef conservateur prit occasion du fait qu'il n'avait pas connu personnellement M. Dubois pour dire que M. John Hackett, député de Stanstead, ferait l'éloge du défunt en français.

Mlle E. de Miribel est entrée au Carmel

PARIS — Une des plus proches collaboratrices du général de Gaulle, Mlle de Miribel, petite-fille du maréchal de MacMahon, vient d'entrer au Carmel, ordre religieux féminin le plus strict, annonce le journal **France-Soir**.

La cérémonie, très intime, à laquelle assistaient notamment le général Vanier, ambassadeur du Canada en France et Mme Vanier, s'est déroulée le mercredi 2 février au Carmel de Négent-sur-Marne, près de Paris, à l'occasion de la prise de l'habit de novice des Soeurs du Carmel "Christ-Roi" où la jeune fille était arrivée mardi.

France-Soir précise que la décision de Mlle de Miribel a surpris tout le monde parmi son entourage.

Mlle de Miribel, qui est âgée de 33 ans, avait été chef des services de presse du gouvernement provisoire d'Alger, puis à Paris.

En juin 1940, elle était à Londres, auprès du général de Gaulle. C'est elle qui "tapa" le célèbre appel du 18 juin.

C'est une des cinq femmes de "carrière" françaises. Elle fut en effet nommée attachée d'ambassade le 24 octobre 1945.

Le général Vanier avait connu Mlle de Miribel au Canada où la jeune fille s'était rendue pendant la guerre, chargée de mission pour le compte de la France-Libre.

Son père est le général de Miribel et c'est par sa mère qu'elle descend du maréchal de MacMahon.

Mlle de Miribel vint au Manitoba et en Saskatchewan en avril 1942. Elle visita les principaux centres français de ces deux provinces.

Equipe chinoise championne des Etats-Unis



Les membres de l'équipe de ballon-panier "St. Mary's Chinese Saints", de San Francisco, sont ici photographiés à leur arrivée de Seattle où ils remportèrent, pour la seconde fois, le championnat national dans le grand tournoi oriental-américain. L'équipe se compose des meilleurs joueurs des meilleures équipes du faubourg chinois de San Francisco et espère concourir, le printemps prochain, pour le championnat de l'association athlétique Pacific. L'équipe est sous la protection de la mission chinoise St. Mary dirigée par les Pères Paulistes.(NCWC)

Nouvelle ère de catholicisme au Japon

TOKYO — Selon le service de nouvelles de la NCWC, trois autres villages japonais ont envoyé des émissaires aux missionnaires catholiques leur demandant de venir les instruire dans la foi.

Entre-temps, les autorités japonaises veulent rendre hommage aux 26 martyrs de Nagasaki en inaugurant un parc public perpétuel sur la colline où ils furent crucifiés sous le gouvernement antérieur.

S. Exc. Mgr Paul Yamaguchi, évêque de Nagasaki, est à faire les démarches nécessaires pour l'achat d'une propriété attenant au parc, sur laquelle il désire faire construire une église dédiée à la mémoire des 26 saints martyrs.

Des réparations ont été entreprises sur les routes qui conduisent au Parc National de Unzen, où se trouvent les fameuses sources d'eau chaude dans lesquelles plusieurs Japonais catholiques furent ébouillantés à mort à cause de leur foi, au début de l'évangélisation chrétienne en ce pays.

Les autorités du gouvernement au Japon lancent actuellement de grands projets qui seront exécutés en vue du pèlerinage catholique international qui s'ouvrira le 29 mai en l'honneur de l'arrivée de S. François Xavier à Nagasaki. Afin d'accueillir les pèlerins, on est à remplacer l'ancienne gare de chemin de fer de Nagasaki, détruite par la bombe atomique, par un nouvel édifice.

Ceux qui se proposent de prendre part à ce pèlerinage peuvent se considérer comme des "apôtres" à cause de l'effet salutaire que leur présence produira sur le peuple japonais, qui, à l'heure actuelle, s'intéresse profondément au christianisme.

Les journaux japonais ont même averti leurs lecteurs de considérer ce pèlerinage, non comme "une simple cérémonie ou parade" mais "comme l'expression de la vérité de la foi catholique."

Les appels faits aux missionnaires en faveur de l'évangélisation venaient des villages de Kawanishi, Hanase et Aoyagi. C'est de ces centres-là que des vivres furent envoyés aux Pères Maryknoll, afin qu'ils les distribuent aux pauvres. Sans doute leur charité leur obtiendra-t-elle la grâce de la conversion.

Les anciens du village de Kawanishi ont même déclaré que, s'ils étaient instruits dans la foi, ils assumeraient les frais d'achat du terrain et de construction de l'église. Les habitants du village de Hanase ont fait savoir aux Pères Maryknoll qu'en raison de leurs contributions en vivres, ils se considéraient déjà comme faisant partie de l'Eglise. Les citoyens de Aoyagi sont à construire leur église et se préparent à recevoir les instructions requises pour leur entrée dans l'Eglise par le baptême.

Aucune canonisation de Canadiens en 1950

VATICAN — Certaines informations sur les canonisations et les béatifications qui marqueront l'Année Sainte laissent entendre qu'un Canadien serait du nombre des élus ainsi glorifiés au cours du jubilé. On indique dans les milieux religieux, bien qu'on ne puisse pas exclure ces hypothèses a priori, qu'aucune cause de Canadiens actuellement examinée par la Sacrée Congrégation des Rites ne semble être assez avancée pour en prévoir l'aboutissement avant la fin de l'année.

Cela s'applique aussi bien à la cause de la petite Iroquoise, Catherine Tekakwitha, qu'à celles de la vénérable Mère d'Youville, de Marguerite Bourgeoys, de la vénérable Marie de l'Incarnation.

Cependant, tout est mis en oeuvre par la postulation pour faire aboutir ces causes aussi rapidement que le souhaitent les fidèles canadiens.

Un prêtre nommé par l'Etat pour régler un différend

KALAMAZOO, Michigan — Un prêtre catholique de Detroit, qui s'occupe depuis longtemps des différends ouvriers, a une rude tâche sur les bras. En effet, ses services ont été retenus pour tenter de régler une des grèves les plus rudes dans l'histoire du Michigan, celle qui dure depuis 20 semaines dans les aciéries des Shakespeare Companies, à Kalamazoo.

Il a été nommé, par le gouverneur G. Mennen Williams, à titre de médiateur spécial et presque au même moment, neuf membres des United Steel Workers (C.O.I.) comparaissaient devant un grand jury, au sujet d'un raid qui s'est déroulé aux usines Shakespeare, le 1er décembre dernier.

Tous les accusés ont été remis en liberté sous un cautionnement de $2,500, fixé par le juge John Simpson.

Le médiateur spécial n'est autre que le père Clancy, directeur de l'action sociale pour l'archidiocèse de Detroit. Il a annoncé qu'il conférerait tout d'abord avec les autorités de la compagnie puis avec les chefs de l'union.

Le Père Clancy a siégé sur différentes commissions de l'Etat du Michigan, formées avant et durant la guerre, pour régler les différends dans les usines de munitions. De plus, il a agi, à plusieurs reprises, comme arbitre sur les commissions d'arbitrage.

Lors du raid, sept personnes avaient été blessées et de la machinerie avait été brisée.

Thomas Shane, un chef de l'union, avait admis la responsabilité au nom de l'union, soulignant qu'il s'agissait "d'un ralliement" destiné à mettre fin aux mesures prises par la compagnie afin de briser la grève.

L'union a déclenché la grève le 7 septembre dernier. Elle ne veut pas de changements au contrat, surtout en ce qui a trait aux salaires.

Lettre de Paris

L'emprunt intérieur français

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Dans un précédent article, écrit au lendemain des grands débats financiers et budgétaires dont le parlement français venait d'être le théâtre, nous avions eu la curiosité de jeter un regard sur les perspectives économiques qui s'ouvraient devant la France au début de l'année nouvelle. Nous tirions des faits la conclusion qu'une stabilisation générale était techniquement possible, à condition que le gouvernement de M. Queuille ne gaspillât pas les chances offertes par un important surcroît de production industrielle et agricole.

A la vérité, M. Queuille a su promptement saisir ces chances. Dès les premiers jours de l'année, il a lancé une nouvelle expérience de baisse des prix par voie autoritaire, afin d'amortir et de bloquer la vague des revendications ouvrières qui montait à l'horizon. Sans doute, le chef du gouvernement s'est-il heurté, dès l'abord, au scepticisme général. Le "coup de baisse" a été trop souventes fois fait aux Français depuis quatre ans pour qu'ils aient gardé quelque confiance dans la médication proposée par M. Queuille. Cependant, les pouvoirs publics n'ont fait qu'amplifier dans les esprits, sinon dans les faits, un phénomène qui s'amorçait tout naturellement par le jeu classique de la loi de l'offre et de la demande. Aussi bien la baisse est-elle devenue une réalité, du moins dans certains secteurs économiques importants, et ce fut davantage en raison de l'abondance revenue sur les marchés et de la pénurie monétaire — situation totalement renversée par rapport aux précédentes années — qu'en vertu des contraintes imposées par les décrets Queuille.

En attendant les résultats de la nouvelle expérience, les syndicats eurent la sagesse de mettre une sourdine à leurs revendications, ou plus exactement d'en ajourner la présentation. Du même coup, les partis politiques inquiets par le silence inusité de la rue cessèrent pour un temps leurs vaines querelles. La "pause", vainement re-

(Suite à la neuvième page)

L'auteur de la confession du Cardinal



Un exemple de largeur de vue

QUEBEC — Les gouverneurs de Radio-Canada ont rejeté la demande qui leur était présentée pour l'installation d'un poste de radio anglais à Saskatoon. Par contre, l'octroi d'un permis pour la construction d'un de langue anglaise à Québec a été autorisé.

M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de l'Université Laval et membre du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, a téléphoné au Comité de la Survivance française, dont il est membre, pour souligner le fait et en dégager un commentaire relatif au problème de la radio française au pays.

En quelques mots, M. Pouliot a souligné la largeur de vue que l'on venait de démontrer à l'égard de la minorité anglaise de Québec, et la répercussion favorable que cela devrait avoir sur les compatriotes de langue anglaise. lorsqu'il s'agira d'obtenir la part qui nous revient sur les ondes des autres provinces.

Le capitaine d'Artois à Winnipeg et St-Boniface

Le capitaine Guy d'Artois, aviateur de renom, fut l'invité du club Optimiste de St-Boniface, mercredi dernier. La réunion se tint à la résidence du Dr R.-A. Jacques, rue Aulneau, et fut précédée d'une discussion d'affaires en rapport avec ledit club.

Le capitaine d'Artois se fit aussi entendre, sous les auspices du club Kiwanis, à un dîner à l'hôtel Fort Garry, mercredi dernier.

Félicitations de la S.S.J.B. à M. St-Laurent

Copie d'un télégramme adressé au très honorable Louis St-Laurent:

Le Très Honorable Louis St-Laurent,
Premier Ministre du Canada,
Ottawa.

Le président général et les directeurs généraux de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal ont appris avec très grand plaisir votre visite officielle dans la métropole du Canada. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, société nationale des Canadiens français, apprécierait beaucoup que vous lui fassiez l'honneur de venir passer une heure avec notre Conseil général, le 5 ou 6 mars prochain, en une réception organisée en hommage à un compatriote qui, devenu Premier Ministre du Canada, a su énergiquement, par son exemple, proclamer les droits de la langue française à la Chambre des Communes.

Félicitations chaleureuses et cordiale invitation.

Arthur TREMBLAY,
président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

* * *

De la Société du Bon Parler Français

MONTREAL — Voici la teneur d'une lettre qu'a adressée récemment la Société du Bon Parler Francais au très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada:

"C'est pour la Société du Bon Parler Français un honneur et un très agréable devoir de venir vous féliciter d'avoir rendu hommage au bilinguisme du Canada en élargissant la part du français aux Communes, lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

"Nous avons conscience de nous constituer les interprètes de tous les Canadiens français du pays en vous priant d'agréer l'assurance de notre sincère gratitude patriotique."

Les universités sont appelées à collaborer

OTTAWA — Le nouveau commissaire du service civil, M. Alexandre Boudreau, se proposerait de conférer sans retard avec l'université Laval et celles de Montréal et d'Ottawa pour obtenir leur collaboration dans la formation de diplômés qui répondraient plus exactement que par le passé aux exigences du service civil canadien.

M. Boudreau songerait à instituer un comité de langue française qui assurerait la corrélation entre les institutions d'enseignement supérieur et la commission du service civil. Cela permettrait aux universités et écoles spéciales d'adapter au besoin leurs programmes aux exigences du fonctionnarisme fédéral afin de préparer des candidats compétents aux examens des fonctions administratives.

Par la force des choses, les normes du service civil sont plus ou moins établies d'après les programmes des universités et écoles spéciales de langue anglaise. Sans que nos institutions d'enseignement supérieur dussent calquer leurs programmes exactement sur ceux des maisons de l'autre langue, il n'y aurait peut-être pas beaucoup de modifications à apporter, dans bien des cas, pour qu'un diplômé d'une université française puisse affronter avec assurance les examens d'admission aux fonctions administratives.

Il suffirait peut-être, dans la plupart des cas, d'ajouter quelques cours d'un caractère plus pratique ou technique à notre enseignement, fait surtout de culture générale, pour que le tour soit joué.

Tout cela n'est encore qu'à l'état de projet, puisque M. Boudreau est entré en fonctions depuis une semaine à peine. Mais le commissaire du service civil pourra connaitre la réaction des universités et des écoles spéciales lorsqu'il leur fera visite dans un avenir rapproché.

Précieuse expérience, dit M. Boudreau

Ancien professeur d'université lui-même et spécialisé dans les questions d'administration publique, M. Boudreau est bien placé pour connaître les deux aspects du problème et pour comprendre aussi bien le point de vue des universités que celui de l'administration.

Il avait lui-même institué, à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, des cours d'administration publique et il ne manquera pas d'arguments pour démontrer l'avantage qu'il y aurait d'instituer des cours analogues dans certaines facultés et écoles, comme celles de droit, de commerce, de génie, de sciences sociales et autres.

D'autre part un comité d'universitaires comme celui qu'il est question d'établir aurait peut-être l'occasion de faire comprendre à la commission du service civil et à ses examinateurs que certains cours de nos facultés et certains de nos diplômés équivalent parfaitement aux cours et aux diplômés correspondants des autres universités, malgré certaines différences de caractère, de tendances ou de détails.

On croit savoir que l'hon. Joseph Jean, solliciteur général, avait recommandé l'institution d'un comité comme celui dont il est aujourd'hui question, après avoir fait l'enquête dont l'avait chargé le très hon. M. King, alors premier ministre. M. Boudreau songerait à reprendre cette idée et à lui donner une forme concrète après avoir pressenti les universités à ce sujet.

Trois partisans de Mikolajczyk disparus

VARSOVIE — Trois membres du parlement, anciens collaborateurs du leader de l'opposition, Stanislav Mikolajczyk, sont disparus avec leurs familles depuis un mois. On suppose qu'ils ont quitté la Pologne par la voie des mers. Il s'agit de Stanislas Banczik et Stanislas Nojcik, respectivement ancien vice-président et secrétatire général du parti paysan polonais, et de François Wojcicki, secrétaire du groupe parlementaire de ce parti.

S. Em. le Cardinal Mindszenty

Magnifique exemple de fierté catholique

S. E. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie et archevêque d'Esztergon, a été arrêté et emprisonné sur l'ordre du gouvernement communiste de Budapest. Dans la cellule de sa prison, il continue de "monter la garde pour Dieu, pour l'Eglise et la Patrie" pendant que du monde entier monte vers lui le sentiment d'une fière admiration.

Quand, en 1919, Bela Kun, envoyé par Moscou pour organiser la révolution en Hongrie, se rendit compte de la ténacité catholique de l'abbé Mindszenty, il le fit jeter en prison; quand, en 1944, les troupes allemandes entrèrent en Hongrie, Monseigneur Mindszenty tint tête aux empiètements de Hitler dans le domaine spirituel et fut appréhendé par la police du Fuehrer; enfin, en 1948, au moment où Moscou s'apprêtait à mettre la main sur toute la jeunesse catholique hongroise, le primat élève la voix pour protester et pose des actes conformes à ses convictions. Le parti communiste reçoit alors l'ordre de faire disparaître le chef catholique. Bientôt, en février, on le fera juger par une cour du peuple, une cour du genre de celle qui a condamné l'archevêque Stépinac. Afin de convaincre le peuple de la culpabilité du cardinal Mindszenty, le gouvernement de Budapest vient de publier un livre jaune dans lequel on essaie d'établir la certitude des attaques lancées contre le primat.

Toujours la même tactique inspirée par Lenine et Staline que celle du mensonge, des accusations non fondées, des aveux arrachés par la violence et par la torture. Le cardinal Mindszenty connait les méthodes de Moscou; il en a subi toutes les exigences jusqu'au dénouement de l'arrestation. D'abord, ce fut la dénonciation calculée et diabolique, puis les menaces et enfin l'action criminelle. Mais le cardinal n'a jamais fléchi. Dans sa dernière lettre pastorale confisquée par le gouvernement, il écrivait: "Je fais front pour défendre mon Dieu, mon Eglise et ma Patrie parce que la servitude du peuple le plus orphelin du monde m'en fait un devoir. Je n'accuse pas mes accusateurs. Je prie pour l'établissement d'un monde où régneront la justice et l'amour chrétien; je prie pour tous ceux qui, selon la phrase de mon maître "ne savent pas ce qu'ils font"; je leur pardonne du fond de mon coeur".

Constatant que les accusations directes portées contre le chef spirituel et son arrestation ne pouvaient convaincre le peuple hongrois, les agents du gouvernement tentèrent de faire croire que quelques évêques avaient dénoncé le cardinal Mindszenty. Mais voici que le corps épiscopal de Hongrie a déclaré le 3 novembre 1948: "Le corps épiscopal hongrois exprime, avec les grandes masses des fidèles catholiques, sa stupéfaction et sa tristesse en considérant les attaques injustes dont Son Eminence fut l'objet systématiquement et tout particulièrement dans ces derniers temps, dans la presse, dans la radio et aux réunions. Le corps épiscopal hongrois, invoquant la liberté du culte et d'autres droits de la liberté, élève sa voix contre ces attaques. Il assure Son Eminence de sa confiance et de sa sympathie et, uni avec Elle dans son travail pour l'Eglise, pour la patrie et pour le peuple, il se solidarise avec Elle".

Avec les évêques de Hongrie, les catholiques du monde entier ont le devoir d'aider par leurs prières le cardinal Mindszenty, ce Hongrois le plus courageux. En lui s'incarnent la fierté chrétienne et la conviction de la foi, ces deux qualités que le chrétien de notre temps doit posséder pour tenir tête à la vague de matérialisme athée qui menace d'engloutir le monde. Cette fierté est celle d'appartenir à Jésus-Christ, celle d'être un digne fils de son Eglise et de vivre en union avec elle, celle qui nous fait marcher la tête haute à la lumière de l'Evangile. Cette fierté est celle qui inspire la conviction de nos croyances, de notre action quotidienne, de notre charité, de notre justice. Le temps est venu où, plus que jamais, sous la force de l'exemple du cardinal Mindszenty et de l'archevêque Stépinac, les catholiques doivent écouter l'appel pressant du pape Pie XII, appel à une action vraiment apostolique dans chacun des milieux où nous vivons. Dieu, dans sa providence permet que quelques-uns de ses enfants souffrent davantage afin d'exciter notre foi et notre vertu.

Pour obtenir force et courage au cardinal Mindszenty, à l'archevêque Stépinac, aux milliers de prêtres et de laïques qui souffrent et qui meurent dans les prisons soviétiques pour que nous vivions, nous ne cesserons de prier le Dieu tout-puissant et sa sainte Mère. Que notre prière se fasse en union avec toutes ces victimes qui, dans le silence de leur cachot, s'offrent en holocauste, qu'elle se fasse en union avec celle des catholiques de l'univers pour que s'établisse "un monde où régneront la justice et l'amour chrétien", un monde où la voix de Jésus-Christ et de son Eglise soit fidèlement écoutée, pour que l'exemple magnifique de fierté et de conviction du cardinal Mindszenty porte les fruits d'une profonde et sincère exaltation du nom et de la gloire de Jésus-Christ.

Gustave SAUVE, O.M.I.

La ville sainte et la paix?



Au monastère franciscain de Jérusalem, le frère Jérôme distribue chaque jour quelque 2,000 assiettées de soupe et 1,000 miches de pain aux milliers de réfugiés en route pour leur pays, confiants que la fin des hostilités apportera la paix. Plus de 150,000 personnes déplacées sont actuellement campées dans les plaines de Jéricho, luttant contre la famine et autres fléaux. (NCWC).

Primauté de la Rome chrétienne

CITE DU VATICAN — "Si par une pure hypothèse Rome devait s'écrouler et la basilique S.-Pierre elle-même être ensevelie sous ses ruines, l'Eglise et la Papauté ne seraient pas abattues pour autant, car la Rome chrétienne est éternelle et elle prime la Rome historique", a déclaré le pape dans un discours qu'il a prononcé devant 6,000 lycéens de Rome.

Le Saint-Père, insistant sur le privilège qu'avaient ses auditeurs d'étudier dans cette ville de Rome "unique au monde" a évoqué les souvenirs d'un passé incomparable que la ville éternelle renferme.

Puis, parlant du rôle de Rome en tant que centre du catholicisme Pie XII a déclaré: "Aujourd'hui que l'Eglise groupe 400,000,000 de fidèles, sa cohésion doit être plus forte qu'aux premiers siècles de son histoire, mais, a-t-il ajouté en substance: sa structure demeure la même et sa vigueur ne fait que s'accroître suivant la promesse faite par le Seigneur à saint Pierre que "les forces de l'enfer ne prévaudront pas contre elle"."

Le pape a également abordé les aspects de l'enseignement moderne en insistant sur l'importance des livres de texte sur l'époque. Le cinéma, selon Pie XII, contribue à accroître la superficialité de l'esprit des étudiants et le pape a formulé le voeu que les études techniques ne l'emportent pas sur les sciences spéculatives.

AVIS

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que la municipalité rurale de Ste-Anne des Chênes a l'intention de voter un règlement pourvoyant à la fermeture de cette portion du Chemin du Gouvernement Fédéral, qui se trouve à l'Est de la Frontière est de la Section 36-8-6 Est au Manitoba, telle qu'elle est indiquée en brun sur un plan d'arpentage assermenté par George A. Warrington, M.L.S., le 28e jour d'août 1948, et pour l'ouverture et l'établissement à la place d'une route ou d'un chemin public devant passer sur cette partie de ladite Section 36 telle qu'indiquée en rose sur ledit plan.

VEUILLEZ AUSSI PRENDRE AVIS que le Conseil de ladite municipalité, à sa réunion devant avoir lieu à la Salle Municipale de Ste-Anne, le 1er jour de mars 1949, entendra toute personne ou, par représentant, toute personne, qui prétend que son terrain a été affecté d'une manière préjudiciable par le règlement qui est proposé et qui, en conséquence, demande à être entendue.

NOTE: Une copie du plan dont il est question plus haut peut être examinée à mon bureau.

DATE ce 21e jour de janvier 1949.

C. GAUTHIER,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité de Ste-Anne.

CERTIFICATE OF CHANGE OF NAME

I, Wallace Conrad Miller, Provincial Secretary of the Province of Manitoba, hereby certify that on the 22nd day of January, A.D. 1949, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, the following change (s) of name (were) effected under the provisions of "The Change of Name Act": Valentin Le Gouarguer to Valentin-Vincent Chatain, Suzanne Le Gouarguer to Suzanne Chatain, Marie-Agnès Le Gouarguer (Chatain) to Marie-Agnès Chatain, Marie-Anne-Claire Le Gouarguer (Chatain) to Marie-Anne-Claire Chatain, Léo-Joseph-François Le Gouarguer (Chatain) to Léo-Joseph-François Chatain, Lorraine-Henriette-Valentine Le Gouarguer (Chatain) to Lorraine-Henriette-Valentine Chatain. In witness whereof I have hereunto set my hand and caused the Seal of the Department of the Provincial Secretary to be hereunto affixed at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 22nd day of January A.D. 1949.

W. C. MILLER,
Provincial Secretary.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas, du moins pour les Canadiens de la ligue Nationale. Alors qu'en certains milieux on les acclamait déjà comme les champions de la Nationale, les Canadiens ont perdu deux joutes en fin de semaine, se faisant même blanchir par les faibles Rangers de New-York. Les Red Wings de Detroit ont été les premiers à arrêter les Habitants, mais leur victoire comportait un élément nouveau qui vaut la peine d'être souligné. Maurice Richard, l'homme de fer des Canadiens, a en effet perdu deux décisions à la boxe. Voilà de quoi faire réfléchir les partisans des Canadiens, jusqu'à la prochaine joute Detroit-Canadiens. Richard s'est battu avec Gordie Howe et ce dernier aurait eu le meilleur dans l'échange des coups, au dire des journaux. Puis, la Fusée aurait ensuite attaqué Sid Abel qui, lui aussi, aurait eu le meilleur à la boxe. Richard qui n'était pas habitué à se faire battre au pugilat, tentera probablement de se reprendre lors de la prochaine rencontre entre ces deux clubs, et il sera intéressant de voir si vraiment il a perdu de sa force. La Fusée a démontré qu'il n'avait pas perdu son courage en s'attaquant à Howe dans la boite des punitions et en remportant la décision cette fois, mais il faudra attendre que Howe, Abel et Maurice se retrouvent de nouveau sur la glace pour savoir exactement qui demeure le meilleur pugiliste de la ligue Nationale. Nous favorisons Richard pour l'emporter lors de ces matches-revanches.

Durnan est louangé

Bill Durnan a peut-être passé une bien mauvaise soirée à New-York, dimanche dernier, mais il n'en reste pas moins vrai que, dans l'opinion de plusieurs pilotes de la ligue Nationale, Bill demeure le meilleur cerbère du circuit. Happy Day, qui n'a pas l'habitude de louanger ses adversaires, a dit, en parlant de Durnan, qu'il le considérait comme meilleur que tous les autres gardiens de buts du premier circuit majeur: "La ligue Nationale ne compte pas un seul gardien de buts qui soit faible cette saison, mais, à mon avis, Durnan demeure le meilleur d'entre eux. En plus d'être bien protégé par une défense solide, il est capable de bloquer les coups à bout portant. Lors de nos deux dernières joutes avec les Canadiens, nous avons eu plusieurs fois la chance de compter, mais nous n'avons jamais été capables de le prendre en défaut". De son côté, Jack Adams des Red Wings de Detroit, demeure convaincu que Durnan fait la force des Canadiens: "Au début de l'année, nous avons perdu quelques joutes contre les Canadiens alors que Durnan tenait un rôle important dans chacune de ces rencontres. Dernièrement, nous avons triomphé des Habitants plus souvent, mais ces défaites ne sauraient être imputées à Durnan". Quant au pilote des Rangers, Lynn Patrick, il déclarait avant la joute de samedi dernier: "Je ne sais pas ce qui permet aux Canadiens de gagner tant de joutes avec un club aussi faible, mais je crois que Durnan est responsable de leur belle tenue".

Des changements?

Tandis que certains pilotes louangent Durnan, une rumeur circule à l'effet que certains changements seraient opérés sur l'alignement des clubs de la ligue Nationale la saison prochaine. On affirme même que ces changements seraient opérés dans les buts. Peu de gens croient que Frank Brimseck reviendra au hockey l'an prochain. Brimseck a été tellement affecté par la perte de son jeune fils de 10 mois qu'il n'a plus l'intention de revenir dans la Nationale cette saison. On espère que Frank changera d'idée cependant, mais s'il décidait de se retirer, les Bruins trouveraient en Gordon Henry des Bears de Hershey le gardien de buts idéal pour les Bruins. Une autre rumeur voudrait que Terry Sawchuck remplace Harry Lumley à Detroit. Cette nouvelle semble ridicule, surtout si on tient compte de la brillante tenue de Lumley au cours des trois dernières saisons. Le pilote Jack Adams a donné naissance à ces rumeurs en déclarant que Sawchuck, qu'il était allé voir travailler pendant une semaine, dans la ligue Américaine, était prêt à tenir un rôle important dans la ligue Nationale. Les journalistes en ont donc conclu que M. Lumley recevrait son billet pour une autre équipe au début de la saison prochaine. Chose certaine, Lumley n'aura aucune difficulté à se trouver de l'emploi et on voit même la possibilité qu'il se retrouve à Toronto, où il est fortement question de remplacer Turk Broda pour la saison 1949-50. Chose certaine, Lumley qui n'est âgé que de 24 ans, possède assez d'expérience pour demeurer dans la ligue Nationale pendant plusieurs saisons encore.

Que fera Dauthuille?

Laurent Dauthuille, un jeune boxeur français, qui est venu au Canada il y a quelques mois, pour y chercher la gloire et peut-être aussi la fortune, a accepté de faire face au solide Jake Lamotta, de New-York, dans un match qui sera disputé à Montréal et qui fera certainement revivre les plus beaux jours du pugilat dans la métropole. Lamotta est bien connu de tous les amateurs de boxe, puisqu'il a été considéré pendant longtemps comme le champion non couronné de la classe des poids-moyens, et qu'il a même été regardé comme un aspirant sérieux au titre de champion mondial des mi-lourds. Dauthuille opposera à Lamotta le courage et la fougue de la jeunesse. Laurent n'a été battu qu'une seule fois dans l'arène et ce fut contre Robert Villemain, mais depuis ce jour, il a acquis beaucoup d'expérience et une victoire sur Lamotta le placerait à la tête de la liste des aspirants au titre de Marcel Cerdan. Ce dernier ne semble pas prendre son rôle de champion bien au sérieux de ce temps-ci, et il a commis l'erreur d'abandonner son gérant et de vouloir quitter les siens. La gloire et l'argent montent souvent à la tête des esprits faibles, et il semble bien que Marcel doive être regardé comme un esprit faible, à la lumière de ces faits. Espérons pour le bon renom de la boxe, que Cerdan comprendra que son titre de champion comporte de sérieuses obligations dont la première est de donner aux millions de jeunes de tous les pays qui ont fait de lui une idole, l'exemple d'une conduite au-dessus de tout reproche. Puisque nous en sommes sur cette question du pugilat, notons que Montréal organisera aussi un combat entre Beau Jack et Johnny Greco sous peu et que de plus on présentera dans la métropole une bataille entre Ferland et un autre pugiliste de haut talent. La boxe renait certainement au Canada français.

Que n'importe qu'on sache l'algèbre et la chimie? Si l'on ignore tout en morale, en politique, en religion, toujours je pourrai dire: "Diminutae sunt veritates a filiis hominum, les vérités ont été diminuées par les enfants des hommes" (Ps. XI, 2). Pour juger un siècle, il ne suffit pas de connaître ce qu'il sait; il faut encore tenir compte de ce qu'il ignore. Le nôtre, dès qu'il sort d'a et b, ne sait plus ce qu'il dit.—J. de MAISTRE.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 4 FEVRIER

- 7.30—Len Moen et ses Skyriders
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.20—Café Parisien
- 8.45—Jeunesse Catholique
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.30—Les Aventures Scientifiques
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O Canada

SAMEDI 5 FEVRIER

- 7.00—Ouverture — Réveil Matin
- 7.25—Prévisions horaire
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—La Prière du Matin
- 7.50—Intermède
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Henri Golant au Micro
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Intermède
- 9.10—Vogue et Variété
- 9.30—Le club des Ménagères
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Nos plus belles valses
- 10.30—Pour vous, Madame
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Intermède
- 11.15—Concert Léger
- 11.30—Plus beaux disques
- 11.55—La condition des routes
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Intermède
- 12.15—Nos experts au clavier
- 12.30—Maestro, musique s.v.p.
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Intermède
- 1.25—Marché du grain
- 1.30—L'Album des disques Victor
- 2.00—Nouvelles
- 2.05—Le Coin des Mélomanes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Ranch 1250—suite
- 4.30—Menu musical
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Intermède
- 5.15—Mon choix
- 5.30—Prévisions — condition des routes
- 5.45—La Bonne Chanson
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Musique à la carte
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Musique à la carte
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet Social
- 7.15—Intermède
- 7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Polkas et chansons
- 8.30—Chansonnettes Françaises
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—D'Artéga
- 9.30—Veillée du samedi soir
- 10.00—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.00—Ouverture — Réveil Matin
- 7.25—Prévision — Horaire
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Prière du Matin
- 7.50—Intermède
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Henri Golant au Micro
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Intermède
- 9.15—Vogue et Variété
- 9.30—Le Club des Ménagères
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Dans un tour de valse
- 10.30—Pour vous, Madame
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Intermède
- 11.15—Concert léger
- 11.30—Plus beaux disques
- 11.55—La Condition des Routes
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Intermède
- 12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
- 12.15—Nos experts au Clavier
- 12.30—Maestro, Musique s.v.p.
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Intermède
- 1.15—Musique de sieste
- 1.25—Rapport du grain
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Nouvelles
- 2.05—Le Coin des Mélomanes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Intermède
- 4.15—Radio Sacré-Coeur
- 4.30—Menu musical
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Forum Ecolier
- 5.30—Yvan l'Intrépide
- 5.45—Forum Ecolier
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Musique à la carte
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Musique à la carte (suite)
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet Social
- 7.10—Rendez-vous des trappeurs
- 7.15—Intermède
- 10.05—L'heure exquise
- 10.50—Résumé des nouvelles
- 11.00—O Canada!

DIMANCHE 6 FEVRIER

- 1.00—Ouverture
- 1.10—Résumé des Nouvelles
- 1.15—Récital de Piano
- 1.30—Nos plus belles valses
- 2.00—Opéra
- 3.00—Ballades et chansons
- 3.30—Le tour de mon pays
- 4.00—Le grand concert
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Un orchestre en vedette
- 5.30—Heure Religieuse
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Concert populaire
- 6.30—Nos Albums Victor
- 7.00—Nouvelles —
- 7.05—Intermède
- 7.15—Odyssée d'un Conquérant
- 7.30—En vedette
- 7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
- 8.00—Nouvelles
- 8.30—L'Heure Dominicale
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermezzo
- 9.30—Le ciel par-dessus les toits
- 10.00—L'heure exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

LUNDI 7 FEVRIER

- 7.30—Mémoire du Docteur Lambert
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Ted Komar à l'accordéon
- 8.45—Sur les rayons de notre discothèque
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.30—Le Théâtre dans un Fauteuil
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

MARDI 8 FEVRIER

- 7.30—Ralliement du rire
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Pat Pender et ses Happylenders
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.30—Le destin s'amuse
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

MERCREDI 9 FEVRIER

- 7.30—Let's Learn French
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Eureka
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.30—L'école des parents
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

JEUDI 10 FEVRIER

- 7.30—Avant-Première
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaineers
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.30—Nos artistes du bon vieux temps
- 9.45—Musique d'Amérique latine
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

Chronique de CKSB

Quelques membres du personnel sont à compléter le matériel pour le tirage de mars de la revue **Chante-Clair**. Nous tenons à répéter que seuls les membres de la Ligue des Radiophiles ont droit à la revue **Chante-Clair** et que pour devenir membre tout ce que vous avez à faire c'est de verser votre contribution annuelle d'un dollar, ce qui vous donne droit à tous les privilèges de membre pour la période d'un an à compter de la date de paiement.

D'ici quelques semaines, des changements importants s'effectueront dans le personnel et partant dans les programmes du poste CKSB. Nous ne pouvons pas vous donner plus de détails aujourd'hui, mais la semaine prochaine nous vous mettrons au courant des changements.

Nous remarquons cette année que le nombre des concurrents du poste CKSB au programme "Le ralliement du rire" a sensiblement diminué. Par contre, nous savons par le courrier que nous recevons que ce programme jouit de la faveur de nos radiophiles. Nous invitons donc les raconteurs d'histoires à nous faire parvenir leurs contributions ou encore à les adresser directement au programme "Le ralliement du rire", CKAC, Montréal.

A l'affiche, lundi soir prochain à 7 h. 30: "Les mémoires du Dr J.-O. Lambert": **Le mort qui parle.** Ils s'adoraient. Chaque séparation était un déchirement. Un jour, le mari part à Vancouver en avion. Trois heures après le départ, la radio annonce l'écrasement de l'avion. Tous les passagers ont péri... Pendant que madame se lamente et que sa mère essaie de la consoler, voilà qu'on découvre dans les papiers de monsieur . . . un papier fort compromettant! La belle-mère, qui n'a jamais aimé son gendre, s'en donne à coeur joie, mais voilà que, soudain . . . Distribution: J.-R. Tremblay, Julien Lippé, Juliette Huot, Gaëtan Labrèche et Blanche Gauthier.

• • •

N'oubliez pas ce soir, l'heure sainte radiodiffusée de la cathédrale de St-Boniface, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Le jugement de l'histoire

CITE DU VATICAN — La revision du procès de Jésus-Christ qui, suivant certaines informations, aurait été envisagée par le gouvernement israélien, fait l'objet d'une note dans **Osservatore Romano** qui écrit notamment:

"Du point de vue juridique, il nous semble qu'il y ait prescription. Du point de vue historique, la haute cour des siècles a procédé déjà à cette revision. Du point de vue scientifique enfin, des savants insignes ont conclu déjà à l'annulation, pour vice de procédure et violation du droit. Nous disons cela parce qu'étant donné la jurisprudence à la mode un peu partout en ce moment, la revision pourrait aboutir sinon à l'aggravation de la peine du moins à la confirmation de l'arrêt".

Accusations de M. Kirkconnell contre des universités

HALIFAX — Le Dr Waston Kirkconnell, président de l'Université Acadia de Wolfville, en Nouvelle-Ecosse, a affirmé ici que "l'Université McGill, de Montréal, et l'Université de Toronto, soit les deux plus grandes institutions universitaires du Canada, sont des couches chaudes du communisme".

Il a ajouté que les communistes poursuivent une activité clandestine dans les universités des Maritimes, mais qu'ils n'ont pas reçu des étudiants un aussi grand appui que de ceux du reste du Canada. "L'Université McGill et l'Université de Toronto ont, évidemment, toujours été des couches chaudes du communisme", a dit le Dr Kirkconnell. Le Dr Cyril James, principal de McGill, a refusé de commenter l'accusation du président de l'Université Acadia.

Nouveau gouverneur



Luis Munoz Marin, qui vient d'assumer ses nouvelles fonctions comme premier gouverneur élu de Puerto Rico. Il succède au gouverneur Jesus T. Pinero, qui avait été nommé par le président Truman, et qui s'est retiré. (NEA)

Ambassadeur canadien

M. Charles-Pierre Hébert a été récemment nommé au poste d'ambassadeur au Mexique en remplacement de M. Sydney D. Pierce qui devient associé sous-ministre de l'industrie et du commerce. M. Hébert était auparavant ministre canadien au Cuba. (CW).

Que la terre soit meilleure parce que j'ai vécu — STANLEY.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba, WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $2.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

L'exode rural

Le mouvement migratoire des familles de la Saskatchewan vers la côte du Pacifique continue sa trouée dans la population de la Prairie. Durant le mois de décembre dernier, 674 familles ont quitté notre province pour établir domicile en Colombie canadienne et en Alberta, et 152 autres familles se sont dirigées vers d'autres provinces. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la plupart de ces gens étaient des terriens.

Depuis quelques années, nous déplorons l'exode rural. Les cultivateurs quittent leurs terres pour vivre en ville, ou pour résider en Colombie canadienne. Cet exode est devenu endémique dans nos campagnes. La fièvre se communique. Dans l'imagination de nos terriens, la côte du Pacifique est un eldorado où coulent le lait et le miel, où tout est rose. S'ils savaient pourtant que, bien souvent, ce sont plutôt des larmes qui coulent des yeux d'un certain nombre qui vivotent dans un misérable logis, après avoir abandonné la terre de leurs pères, qui les nourrissait et les maintenait dans leur indépendance.

A distance, tout est brillant là-bas. Les lettres que nos gens reçoivent des amis exilés ne disent pas toute la vérité. Un certain respect humain empêche ces derniers d'avouer leur erreur. Il est vrai qu'un groupe fait sa vie à Vancouver ou dans d'autres localités de la Colombie, mais nous aimerions connaître le nombre de ceux qui vivent au jour le jour, sans pouvoir économiser, esclaves de l'usine.

Abandonner la terre pour la ville ou la Colombie est une erreur, surtout présentement. Les centres urbains, tels Vancouver, Winnipeg, Edmonton et autres villes, sont surpeuplés. La crise de la rareté des logis, pour ne mentionner que cet aspect, est très aiguë. Ensuite, les pronostics sont peu encourageants. Le chômage projette son spectre sur les grandes agglomérations. Les industries ne peuvent absorber le flot continu des ouvriers qui veulent du travail. Durant la guerre, ces industries réclamaient des bras. Mais ce temps est passé. Le commerce et les affaires s'acheminent vers la normale. Les pays dévastés d'Europe, appauvris, ne peuvent payer, et partant doivent diminuer leurs importations. M. Kenney, ministre des Terres en Colombie, a déclaré que le commerce du bois, l'une des principales richesses de cette province, subira cette année une baisse considérable, parce que les marchés ne sont pas aussi nombreux et aussi rémunérateurs que par le passé, en raison de la situation économique sur laquelle, ajoute-t-il, nous n'avons aucun contrôle. Déjà l'on enregistre un fléchissement de 15 pour-cent dans le commerce du bois. Ce fléchissement dans l'une des principales industries de la Colombie signifiera des milliers, peut-être, de sans-travail. Si une telle courbe est décrite dans les autres industries, chose qui nous semble normale, le chômage sévira tantôt à un rythme peu encourageant.

Avant de vendre leurs terres et de plier bagage, nos fermiers de la Saskatchewan et des autres provinces centrales feraient bien d'étudier sérieusement la situation. "Un tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras." Quitter la terre, à l'heure présente, pour une occupation dans les usines pourrait bien équivaloir à lâcher la proie pour l'ombre. Les étrangers qui achètent les terres des Canadiens français ont certainement le sens véritable de la réalité. Ils comprennent la valeur de la propriété, du chez-soi qui n'appartient pas au voisin, de la sécurité de la terre pour assurer la subsistance de la famille, de la stabilité de la vie à la campagne. Autant de réalités que nos gens devraient comprendre pour leur bonheur et le bonheur de notre race.

L'exode rural affaiblit, saigne notre groupe, parce qu'il pratique des entailles dans la chair vive de nos paroisses, l'organisme de notre croissance religieuse et française. La paroisse rurale de l'Ouest, jusqu'à présent, a été notre plus solide rampart. Et ce qu'écrivait Mgr L.-A. Paquet de la paroisse canadienne-française est toujours de pressante actualité: "C'est grâce à nos paroisses si fortement empreintes d'esprit francais, si puissamment nourries de la sève des traditions, de la pensée et de la vertu des aïeux, que s'est maintenue notre admirable fidélité à la langue et à la race. Et l'on peut dire en toute vérité que les éléments et les influences de la paroisse canadienne ont été, tout ensemble, des forces de résistance contre la menace des croyances et des incroyances nouvelles, et des forces de préservation et d'expansion nationales".

Malheureusement, dans certaines de nos paroisses, ces forces de résistance s'effritent en raison de l'exode rural. Nous connaissons une paroisse du nord qui a perdu la moitié de sa population en quelques années. L'an dernier, sept familles l'ont abandonnée, d'autres se préparent à lui dire adieu. Toutes ces familles sont remplacées par des familles de langue et de culture, parfois de croyances, différentes de notre langue et de notre foi. Si la terre, que ces nouveaux venus paient "rubis sur l'ongle", a une valeur pour eux, elle doit avoir la même valeur pour les nôtres.

Oui, la terre a une valeur, une valeur à nulle autre pareille, pour la santé du corps et de l'âme. Echanger cette valeur contre les incertitudes et les espérances aléatoires de la ville, n'est pas une sage politique.

J. V.

La jeunesse catholique aux Etats-Unis

Les deux plus puissantes organisations de jeunes catholiques aux Etats-Unis, la Fédération des Clubs Newman et la Fédération nationale des élèves des collèges catholiques, viennent de constituer un Conseil national de la Jeunesse catholique. Leur dessein, chaleureusement approuvé par l'épiscopat, est d'unir tous les groupes de jeunes catholiques du pays dans un vigoureux organisme au service de l'Eglise.

Nos gains au Manitoba

Pour quiconque s'intéresse à la vie franco-manitobaine, une revue de nos gains durant l'année 1948 est réconfortante. Nous avons, en effet, ressaisi des positions importantes qui nous avaient échappé depuis trop longtemps.

Parmi ces dernières, signalons les suivantes. M. Thomas Beaubien a été élevé à la dignité de juge de la Cour du Banc du Roi. Il est le premier Canadien français à être nommé à ce poste depuis feu l'honorable juge Prendergast.

Depuis plus d'une génération, nous n'avions aucun des nôtres occupant les fonctions supérieures au Bureau des Titres d'Immeubles à Winnipeg, centre du service d'enregistrement pour la province. M. Edmond Beaudry vient d'être affecté au département du régistrateur adjoint. Outre que M. Beaudry est compétent en matières légales, et une autorité dans le domaine des titres d'immeubles, sa promotion le met en première ligne de succession prochaine au poste de régistrateur régional.

Jusqu'à tout récemment, le seul représentant que nous avions dans le Conseil Exécutif provincial était l'honorable Sauveur Marcoux à titre de ministre "sans portefeuille". Dorénavant, ce dernier aura la direction du ministère des affaires municipales. C'est une promotion bien méritée après plusieurs années d'efforts accomplis pour venir en aide à ses compatriotes franco-catholiques.

M. Joseph-A. Savoie, ci-devant surintendant de la Gendarmerie Royale à Cheval pour la province du Manitoba, vient d'être promu à un grade supérieur avec quartier général à Ottawa.

Mlle Rose Galliou vient d'être admise à l'hôpital des Indiens à Brandon comme institutrice. C'est une position rémunératrice, et nous espérons que Mlle Galliou, qui en est la première titulaire, sera suivie par nombre des nôtres.

Sans être un Canadien français, M. John C. Davis n'appartient pas moins à la vie française. C'est pour cette raison que les nôtres ont applaudi la nouvelle de sa nomination comme sénateur. **La Liberté et le Patriote** l'en félicite chaleureusement car il a gagné ses épaulettes.

Nos félicitations vont aussi à M. Léon Bénard, avocat, nommé conseiller royal. M. Bénard est le fils d'un ancien sénateur, feu l'honorable Aimé Bénard.

La liste des noms de ceux et de celles qui, à l'aurore de la nouvelle année ont été à l'honneur est encore plus longue que cela; nous nous contentons de signaler les noms qui surgissent à notre mémoire sans consulter aucune référence. Ce que nous donnons ici suffira pour rappeler à nos Canadiens français du Manitoba qu'ils peuvent aspirer à n'importe quel poste pourvu qu'ils sachent s'affirmer à l'attention du public par leur compétence et leur ardeur à l'étude ou au travail.

Le succès de ceux que nous venons de nommer est un grand encouragement pour les Canadiens français en même temps qu'un beau témoignage de patriotisme. Plus nous aurons des nôtres dans les postes supérieurs, plus grandiront notre influence et notre force chaque fois qu'il s'agira de placer un Canadien français. Toutefois, rappelons aux futurs aspirants ou aspirantes que chacun et chacune devra toujours et surtout y mettre du sien d'abord.

A ce propos, reconnaissons que le gouvernement tend à se montrer de plus en plus généreux à fournir les moyens à notre jeunesse des deux sexes pour lui aider à compléter ou parfaire sa préparation postscolaire qui permettra à chacun ou chacune de se frayer une carrière avantageuse dans un bon nombre de sphères.

Nous engageons nos jeunes gens et nos jeunes filles à s'enquérir auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste, de l'Association de l'Education des Canadiens-français ou de la direction de **La Liberté et le Patriote** où ils obtiendront tous les renseignements voulus pour s'enrôler dans les divers cours qui se donnent dans différents endroits. Ces cours sont autant de moyens très efficaces de nous former une élite qui ne manquera pas de saisir toutes les chances possibles pour occuper une place de premier ordre et de s'emparer ainsi de notre bonne part de spécialités, tant dans le commerce que dans l'industrie

J.C.C.

Choisissons un labeur que nous puissions aimer et où nous puissions rendre service.

Abbé G. DAVOT.

• • •

Il est un âge où l'on ne voit dans le visage que la physionomie, dans la stature que le support de la tête, dans le corps enfin que le domicile de l'âme.—J. JOUBERT.

Un journal catholique dans chaque famille



Billet du vendredi

Matelot canadien, te souvient-il?

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Il fut un temps, déjà lointain, où les hommes de la marine royale du Canada se baladaient partout. De Vancouver à Halifax, dans les villes grandes et petites, les uniformes bleus ou blancs des matelots, selon la saison, ponctuaient la foule bigarrée des civils. Ils venaient de tous les coins du pays, d'Angleterre et d'Ecosse, même des Etats-Unis, car un certain nombre de sujets américains préférèrent la marine du Canada à la leur. Ils avaient leurs raisons, qu'ils ne disaient pas. Les marins d'outre-mer étaient pour le plus grand nombre des officiers, des théoriciens, des instructeurs, envoyés pour constituer les cadres de services en formation, organiser selon les grandes lignes de la marine britannique, avec laquelle la nôtre devait collaborer. Dans leurs uniformes au pantalon trop large, au justaucorps trop serré, au col carré, traditionnel et encombrant, les hommes se ressemblaient tous. Il y avait parmi eux d'excellents garçons, et d'autres qui l'étaient moins. Des citadins et des fils de cultivateurs, des étudiants, des diplômés d'universités, des professeurs pourvus de parchemins imposants, des spécialistes des métiers. On ne distinguait pas l'un de l'autre. Chacun avait sa place déterminée et sa fonction, dans le rouage compliqué de notre marine, de petite devenue grande. Il y avait là des Européens, des Canadiens de langue anglaise, des Canadiens français, des Juifs, des hommes de six pieds et demi et d'autres, petits de taille. Tous se tenaient comme les doigts de la main, au nom d'une solidarité, d'un esprit de corps qui provoquaient l'admiration.

★

Dans notre province de Québec, la ville de Saint-Hyacinthe, à quelque trente-cinq milles de Montréal, fut pendant la dernière guerre l'un des centres importants de la marine canadienne. Au premier abord, cela ne paraît avoir aucun sens. Saint-Hyacinthe se trouve au milieu d'une plaine plate et unie, n'a d'eau que celle de la rivière Yamaska, qui suffit aux besoins ordinaires de la population, mais ne saurait, sous l'angle navigation, accommoder d'autres esquifs que des bateaux de plaisance, à la condition qu'ils ne soient ni trop longs, ni trop larges et n'aient qu'un tirant d'eau modeste. A certains moments, Saint-Hyacinthe eut chez elle jusqu'à trois mille matelots, qui suivaient les cours de l'Ecole navale de signaleurs, dont le gouvernement d'Ottawa l'avait dotée du jour au lendemain, sans que personne ait jamais su exactement pourquoi. Les casernes ne pouvant les loger tous, ils débordaient dans la ville. Un grand nombre y avaient amené femme et enfants. Leurs études étaient compliquées, mystérieuses. C'est à Saint-Hyacinthe que les marins canadiens s'initiaient aux secrets du sans-fil, des signaux par drapeaux et pavillons, de codes secrets dont personne ne parlait jamais, de ce radar dont on ignora longtemps jusqu'au nom, et dont les profanes se demandent encore ce qu'il est. Des hommes vécurent pendant des mois et des années à Saint-Hyacinthe, qui venaient des plaines de l'Ouest, des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, et qui apprirent à y connaître le Québec et les Canadiens français. Un bon nombre s'y marièrent. D'autres n'en voulurent point partir, la guerre finie. Ils s'y établirent de façon permanente, avec leurs familles, et se fondirent peu à peu dans la communauté.

★

A Saint-Hyacinthe comme à Halifax et à Vancouver, comme à vingt autres endroits, les marins d'hier sont devenus des civils qui ne se distinguent pas des autres. Ceux qui ne savaient pas le français l'apprirent, et ils s'en réjouissent. Hier étrangers, ils sont aujourd'hui des citoyens acceptés. Quand quelques-uns d'entre eux se rencontrent, ils parlent avec regret des années écoulées. Ils gardent la nostalgie de cette marine qu'ils détestaient aux heures sombres. Le service y était dur, la discipline rigoureuse, et les sous-officiers gueulards, les policiers de la **shore patrol** firent passer à plus d'un de mauvais quarts d'heure. Mais la marine, comme l'armée, avait ses charmes: la camaraderie de la vie commune, la désinvolture de la jeunesse, les attaches nées de peines, de risques et de dangers partagés. Deux marins d'hier, réunis pour une soirée, parlent marine. Aussi ces hommes parcourront-ils avec plaisir cet ouvrage que vient de publier l'un des leurs: **Sailor, Remember.** (1) L'auteur, William H. Pugsley, est bien connu d'eux tous. Il servit dans la plupart des stations navales du pays et sur nombre de vaisseaux. On lui doit déjà un volume sur la marine et les marins, qu'il intitula plaisamment **Saints, Devils and Ordinary Seamen.** Son dernier-né évoque la vie du marin canadien à toutes ses étapes, sur terre et sur mer, à l'est, à l'ouest, dans les eaux canadiennes comme dans celles de l'étranger, à la caserne, en classe, sur les champs d'exercices, à la bataille. Détail d'importance, il est illustré de 270 photographies, où chacun peut reconnaitre la binette d'anciens camarades, et peut-être la sienne. Il rappellera la vie remplie d'autrefois, ajoutera à la nostalgie du passé. Un livre qui sera précieux à plus d'un.

L'ILLETTRE.

(1) Wm. Collins Sons & Co., Toronto.

(reproduction interdite)

Le Cominform ecclésiastique

par le R. P. Joseph Ledit, S.J.

La réunion des chefs et représentants d'un certain nombre d'Eglises dissidentes autocéphales, à Moscou, en juillet 1948, a fait parler d'un Cominform ecclésiastique. L'expression est fondée, si l'on songe à la violence coordonnée contre le Saint-Siège et à la tentative d'intéresser à cette fin les Eglises protestantes, en particulier les Eglises anglicane et épiscopalienne. A l'issue de cette réunion, des documents ont été publiés sous forme de résolutions où apparaît nettement la haine des congressistes contre la religion catholique et son chef. Il est utile de connaitre ces textes. Un spécialiste des questions russes, le P. Joseph Ledit, S.J., vient de les publier. Il a cru bon, afin de les situer dans leur propre perspective, de les faire précéder d'une sorte d'introduction historique où il est question des rapports entre l'Eglise russe et le pouvoir soviétique.

Cette brochure de 32 pages, qui paraît dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire, se vend 20 sous au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal.

La Chronique »»» Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

L'année 1949 passera à l'histoire comme la plus importante dans l'époque contemporaine. L'Etat d'Israël reconnu par presque tous les pays du monde.

OTTAWA — Les commentateurs de la politique internationale s'accordent à dire que l'année 1949 passera dans l'histoire comme la plus importante de l'époque contemporaine. Pour justifier cet avancé, ils mentionnent deux faits d'une importance exceptionnelle: le contrôle de presque toute la Chine par les forces communistes et la tenue, sous la présidence de M. Nehru, de la première conférence pan-asiatique, conférence qui a réuni dix-neuf pays d'Asie, tous désireux de mettre fin à l'ère coloniale chez eux. A ces deux événements, dont il serait imprudent de sous-estimer les conséquences, il faut en ajouter deux autres: la séparation de l'Europe en deux blocs distincts et la reconnaissance officielle de l'Etat d'Israël.

C'est devenu un lieu commun de dire que le monde se transforme sous nos yeux et que nous assistons à l'établissement d'un ordre international nouveau. Encore faut-il bien marquer les étapes de cette transformation et indiquer à quels signes nous distinguons le monde nouveau de l'ancien. L'évolution s'est faite rapidement. Les forces en présence étaient, il est vrai, depuis longtemps en action. Mais les résultats de leur union ou de leur conflit ne sont vraiment visibles qu'aujourd'hui.

La Chine communiste

Ainsi, en Chine, les observateurs avertis ont prévu la victoire communiste. Cependant, il fallait attendre le dénouement de la lutte pour entrevoir les effets du succès soviétique. Après la démission et la fuite du maréchal Tchang-Kai-Chek et la formation d'un gouvernement nationaliste dont la seule raison d'être est d'obtenir des conditions de paix acceptables, l'ampleur de la défaite d'un régime ami des démocraties occidentales apparaît comme un véritable désastre.

On persiste à entretenir des doutes sur la sujétion directe des forces communistes chinoises au Kremlin. On discute pour savoir si les communistes chinois manifesteront des velléités d'indépendance dès l'établissement de leur régime ou s'ils passeront d'emblée sous la tutelle de Moscou. Il n'en demeure pas moins que l'écrasement du gouvernement nationaliste marque la dernière étape d'une révolution intérieure qui déchirait la Chine depuis la chute de l'empire. Et d'ores et déjà, l'on peut soutenir que l'influence russe dominera dorénavant la Chine, avec toutes les conséquences que cela comportera pour le monde occidental.

On dit souvent, et avec raison, que la Russie est une puissance plus asiatique qu'européenne. A partir de maintenant, la partie asiatique de la Russie sera beaucoup plus importante que les républiques soviétiques européennes. En Chine, la Russie pourra compter éventuellement sur une masse de 400,000,000 d'habitants. Vu l'état d'anarchie, de pauvreté et de désorganisation de la Chine actuelle, la victoire des généraux communistes ne détruira pas immédiatement l'équilibre mondial. Mais il en sera bien autrement lorsque le régime nouveau aura mis un peu d'ordre dans ce vaste pays qui conserve encore, malgré l'ancienneté de sa civilisation, des possibilités considérables.

L'Asie secoue son joug

La Chine a toujours constitué un monde à part. C'est la première fois qu'un pays étranger parvient, par le truchement d'une idéologie politique, à se l'annexer. Le Japon n'y a pas réussi. Les puissances européennes non plus. Celles-ci y ont établi des comptoirs intéressants et obtenu des concessions économiques et commerciales appréciables. Elles ont grignoté la Chine: elles n'ont pas réussi à la dominer entièrement, encore moins à l'asservir. Elles l'ont tenue dans un état de faiblesse et de division. Elles n'ont pas compris qu'un jour elle pourrait refaire son unité. Et cette unité, la Chine la fera contre la civilisation occidentale et contre le régime capitaliste.

Dans les autres pays d'Asie — nous ne parlons pas du Japon qui devra reprendre un jour sa complète liberté — on est parti de plus loin à certains égards. Ils étaient des colonies. Ils relevaient directement des puissances européennes. Au coeur de l'Asie, il y a l'Inde, qui compte une population presque aussi considérable que la Chine, mais qui dispose d'une puissance économique qui fait l'étonnement de l'étranger. L'Inde se suffira à elle-même en peu d'années. Elle réglera ses problèmes intérieurs avec aisance. Dès maintenant, à cause de la qualité de ses chefs, du nombre de ses techniciens et de l'audace tranquille de ses méthodes, elle domine tous ses voisins. Ces jours derniers, Nehru convoquait les représentants de dix-neuf pays d'Asie. Le prétexte? L'invasion hollandaise de l'Indonésie. Mais Nehru voit beaucoup plus loin que cet incident. C'est toute l'Asie qu'il veut libérer de ses occupants européens. Il rêve d'un pan-asiatisme capable de faire échec aux autres continents réunis.

Selon que l'Asie, sous la direction de l'Inde, penchera du côté de la Russie ou de celui des nations occidentales, dépendront les chances de survivance de notre civilisation. Voilà pourquoi l'avènement de l'Inde à la liberté est peut-être l'événement capital de notre siècle.

L'Europe regroupée

Dans l'histoire de l'Europe, l'année 1949 est également une date dont il faudra se rappeler. Morcelée en une multitude d'Etats et de provinces après la guerre de 1914-1918, l'Europe a de nouveau connu les horreurs d'une guerre dévastatrice. Mais à l'encontre du premier conflit mondial, celui qui vient de se terminer aura eu pour résultat de refaire une certaine unité européenne. Nombre de petits pays sont disparus (probablement pour ne jamais plus connaître la liberté). La Russie en domine plusieurs qu'elle vient de s'attacher économiquement par un simulacre de plan Marshall.

En opposition au groupe soviétique de nations européennes, un bloc occidental s'est constitué. Il comprend la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Ce bloc s'appelle l'Union occidentale. Il aura un Conseil suprême, avec conseil de ministres et assemblée de représentants. Il s'agit ici d'un développement dont on ne pouvait pas prédire la réalisation il y a une dizaine d'années, le projet s'étant toujours heurté à des irrédentismes nationaux absolument irréductibles. A cette Union viendront se joindre d'autres pays européens, car on ne conçoit pas que la Yougoslavie puisse indéfiniment se tenir en équilibre, pas plus que l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Avec la création du Conseil de l'Europe, ce n'est pas seulement un siècle qui se termine, ce sont des périodes entières d'histoire qui prennent fin.

Résurrection de Jérusalem

Mais entre l'Europe et l'Asie, un tout petit Etat vient de naître ou de renaître. Un petit Etat devant lequel s'inclinent de grandes puissances comme si elles reconnaissaient déjà en lui un maître futur. Pour les dirigeants du mouvement sioniste et tous les membres de la race juive, c'est un jour de victoire éclatante, un moment absolument unique de joie et de triomphe. L'Etat d'Israël a été reconnu par presque tous les pays du monde.

Epopée unique que racontera sans doute un jour un poète de génie, que cette longue dispersion des Juifs à travers le monde, dans tous les continents et sous toutes les latitudes, ces persécutions sanglantes et inlassables, cette conquête de l'argent, patiemment accumulée à travers les siècles dans des banques et des entreprises dominatrices, ce retour des fils des exilés vers Jérusalem, cette reprise de possession de la terre ancestrale après plus de deux mille ans de domination étrangère.

La puissance israélite éclate. Elle a vaincu l'Arabe. Elle a obtenu l'appui des Gentils. Et sans doute accomplira-t-elle de grandes choses sur le plan matériel. Ce petit Etat minuscule, insignifiant, commandera une puissance singulière.

C'est la Bible à la main qu'il faut étudier les événements de Palestine pour en saisir la signification profonde et en comprendre le signe inquiétant.

A la Chambre des Communes. . .

(Spéciale à "La Liberté et le Patriote")

par Pierre DE BELLEFEUILLE

Le candidat conservateur dans Nicolet semble être le représentant de M. Duplessis. On essaie de répéter le coup de 1911, dit M. St-Laurent.

OTTAWA — L'élection complémentaire qui aura lieu lundi dans la circonscription québecoise de Nicolet-Yamaska est, de toute évidence, l'un des principaux enjeux de la lutte oratoire que MM. Louis Saint-Laurent et George Drew se sont livrée aux Communes, depuis l'ouverture de la session.

Les deux chefs de parti ont lancé de fougueuse façon les derniers débats parlementaires avant les élections générales, qui pourraient fort bien avoir lieu en juin ou en juillet. Mais l'appel au peuple ne semble avoir qu'une importance relativement éloignée devant l'imminence du scrutin de Nicolet, dont le résultat donnera un précieux indice des préférences québecoises entre MM. Saint-Laurent et Drew.

On avait d'abord cru que ce résultat serait peu significatif, à cause du caractère très complexe de la politique locale. Mais la tournure récente des événements porte à croire que le comté se divise de plus en plus nettement en deux clans, le libéral et le conservateur, celui-ci appuyé par la machine de l'Union nationale.

Car ni M. Drew, ni son lieutenant québecois, Ivan Sabourin, ne prend part à la lutte; leur candidat, Me Renaud Chapdelaine, semble être en réalité le candidat de M. Maurice Duplessis.

Et cela porte les observateurs à croire qu'il en sera généralement de même aux élections générales, d'où l'importance exceptionnelle du vote dans Nicolet-Yamaska.

M. Saint-Laurent n'ignore pas que ses adversaires exploitent à loisir une déclaration qu'il a faite en 1946, comme quoi un simple vote majoritaire aux Communes suffirait à supprimer les droits du français au Parlement.

Aussi, à la veille d'un sondage aussi important de l'opinion québecoise, s'est-il empressé de rétablir le sens précis de ses paroles: il s'agit d'un pouvoir théorique que détient la Chambre, mais il est inconcevable qu'elle en use jamais. S'il avait fait pareille déclaration, c'est en réponse aux questions d'un interlocuteur qui cherchait à déterminer la portée juridique exacte de notre constitution.

Le premier ministre a signalé que d'anciens membres du Bloc populaire font la campagne du candidat conservateur. C'est le coup de 1911 qui se répète, dit-il, l'alliance des Tories et des nationalistes; on prêche une doctrine dans le Québec, mais le reste du pays entend un autre son de cloche.

M. Saint-Laurent a amèrement reproché à M. Drew, citations en mains, son revirement sur deux questions importantes, les allocations familiales qu'il s'est jadis engagé à combattre, et l'autonomie provinciale dont il était, avant et durant la guerre, un adversaire reconnu.

Le nouveau chef libéral a électrisé la députation libérale, qui n'osait espérer qu'il fonce avec autant d'ardeur dans les controverses politiques.

Mais on peut en dire autant du leader conservateur; l'opposition officielle ne s'est pas ralliée avec un pareil enthousiasme, depuis longtemps, autour de son chef.

En inaugurant le débat sur le discours du Trône, M. Drew a réclamé la convocation immédiate d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale; il a donné à entendre que l'autonomie provinciale sera, en ce qui le concerne, le thème des prochaines élections.

Mais dans une charge à fond de train évidemment destinée à impressionner les électeurs de Nicolet, il a accusé le gouvernement d'avoir soutiré du contribuable canadien $600,000,000 de trop, et, qui est pis, d'avoir puisé dans les deniers publics pour chercher à influencer le vote dans l'élection complémentaire de Digby-Annapolis-Kings, en décembre.

Quelques jours plus tard, le successeur de M. Bracken tentait d'amorcer la discussion sur une déclaration d'un adjoint parlementaire, qui avait prétendu que si la Russie est déterminée à faire la guerre, la signature du pacte de l'Atlantique pourrait fort bien être l'occasion du déclenchement des hostilités.

M. Drew a mis le gouvernement en demeure de révéler tout ce qu'il sait au sujet d'une guerre possible. Mais par une majorité décisive, à la mise aux voix, la Chambre a refusé de lui permettre d'ajourner le débat sur le discours du Trône.

Et c'est un député conservateur qui a reconnu, peu après, que si la question était urgente, c'était

[Suite à la neuvième page]

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Tricentenaire de la mort des Martyrs Canadiens

Jeudi 10 février — A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Georges Desjardins, S.J. Salut. Le chant sera exécuté par les élèves du collège de St-Boniface. Il en sera ainsi les deux soirs suivants. Vénération des reliques.

Vendredi 11 février — A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Léon Massé, S.J. Salut. Vénération.

Samedi 12 février — A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Lucien Hardy, S.J. Salut. Vénération.

Dimanche 13 février — Sermon par le R. P. Noël Germain, S.J., directeur du Sanctuaire des Saints Martyrs à Québec.

A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Martial Caron, S.J. Salut solennel du T. S. Sacrement présidé par S. Exc. Mgr Cabana, chant par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph. Vénération des reliques.

A l'occasion de ces fêtes, on a apporté de Québec la châsse contenant les reliques insignes des Saints Martyrs Canadiens et qui est conservée au Sanctuaire de Québec.



Emission des Chevaliers de St-Boniface

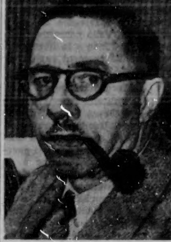
"Au clair de la lune", l'émission radiophonique des Chevaliers de Colomb, conseil de St-Boniface, sera présentée sur les ondes de CKSB le mardi 10 février, de 7 h. 30 à 8 h. p.m.

Cette émission sera la première d'une série de quatre.

Au programme figurera le frère Paul Baccaert, député de district, qui donnera une brève causerie sur "L'oeuvre colombienne". Une fable de La Fontaine sera rendue par le frère Léo Landry. Mme Yvonne Poitras, accompagnée au piano par Mme Eliane Jolicoeur, exécutera deux chansons de son répertoire. Le mazurka "Tzarina", de Louis Ganne, et "Le Galop vivace", de Ludovic, seront interprétés au piano par Mlle Léontine Landry.

Le programme est sous la direction du frère Lucien Daoust.

Candidat



Kelso Roberts, avocat torontois et ancien membre du Parlement pour le comté de St-Patrice, a annoncé qu'il posait sa candidature pour la direction de l'association des conservateurs-progressistes en Ontario. M. Roberts a déclaré qu'au moins quatre hommes chercheront à obtenir ce poste. (C.P.)

CHINE

Bien que les communistes semblent revenir sur leur politique de persécution à outrance qu'ils avaient pratiquée l'an dernier, on doit dire qu'il faut s'attendre, d'après Radio-Vatican, à une période de violentes persécutions dans les années à venir.

En France



M. Georges Paquin, ténor de St-Boniface, qui est arrivé en France sur le "Queen Mary", le lundi 17 janvier. Il passa quelques jours à Paris où il rendit visite à M. Léo Rémillard. M. Paquin est actuellement à Millery-Rhône, près de Lyon, et y poursuit ses études musicales sous la direction de Mme Ninon Vallin.

Petites Notes

M. Jean Lavallée, secrétaire de la Commission de Police à St-Boniface, a été choisi comme syndic, pour un terme de 3 ans.

• • •

MM. Ernest Guillemin et Jules Berthchy, de Forget, Sask., ainsi que M. Henri Guillemin, de Haywood, MM. René Huriet et Charles Delfosse, de St-Claude, Man., et Mlle Rolande Guillemin, de Winnipeg, sont venus souhaiter la bonne année à leur tante et amie, Mme Gustave Gavroy, de St-Boniface.

• • •

Naissance

Le professeur Ernesto Vinci et Mme Vinci, de Toronto, Ont., sont les heureux parents d'un fils né la semaine dernière.

• • •

Remerciements

Mmes Léo Péloquin et Léa Robert et MM. Edouard et Eugène Robert désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Léo Péloquin.

Baptêmes

Le 31 janvier—Marie-Gladys, née le 19 janvier, fille de Gerald Sym et de Raymonde Pelland. Parrain, Joseph Pelland; marraine, Olive Owens.

Le 23 janvier—Marie-Denise-Elénore, née le 16 janvier, fille d'Antonin Fontaine et de Délia Morin. Parrain, Léonard Zelmer; marraine, Odile Morin.

Le 23 janvier—Rita-Rachelle, née le 17 janvier, fille de Maurice Roy et de Clémentine Charette. Parrain, Léon Nault; marraine, Rachelle Gladu.

Le 23 janvier—Marie-Claudette-Yvette, née le 12 janvier, fille de Gilles Boisjoli et de Gracia Laurendeau. Parrain, Joseph Boisjoli; marraine, Dorothée Langill.

Retraites fermées

FEVRIER

4-7: Jeunes filles de St-Boniface. Organisatrice: Mlle Châtelain.

8-11: Jeunes filles de Notre-Dame de Lourdes.

11-14: Institutrices: Organisatrice: Mlle M. Masson, tél. 204 421.

14-17: Dames de St-Malo. Organisateur: M. le curé G. Poitras.

18-21: Demoiselles de langue anglaise.

21-24: Dames de Letellier et de St-Joseph. Organisateur: M. le curé O. Bouvet.

25-28: Elèves du grade XII, Institut Collégial St-Joseph. Organisatrice: Rév. Soeur Arthur-Marie.

MARS

28-3: Messieurs de St-Malo, Organisateur: M. le curé G. Poitras.

4-7: Dames de langue anglaise. Organisatrice: Mme Drieman, tél. 206 092.

7-10: Messieurs de St-Jean-Baptiste. Organisteur: M. le curé S. Caron.

11-14: Chevaliers de Colomb (français) de Winnipeg. Organisateur: R.-A.-L. Mercier, tél. 88 119.

14-17: Messieurs de Ste-Agathe, Organisateur: M. Georges Lemoine.

18-21: Demoiselles de langue anglaise, Kenora, Ont. Organisateur: R. P. C. Lafrenière, O.M.I.

Retraite annuelle des institutrices

La retraite annuelle des institutrices aura lieu du 11 au 14 février. On prie celles qui seront assez généreuses pour suivre cette retraite fermée de bien vouloir avertir la Maison des Retraites, soit en téléphonant ou en écrivant.

Le prédicateur sera le R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Triduum solennel des SS. Martyrs

L'année 1949 marque le troisième centenaire de la mort des Saints Martyrs Canadiens. A cette occasion des fêtes religieuses se célébreront dans plusieurs centres du continent nord-américain. Mais c'est surtout au Canada, pays témoin des labeurs, des souffrances et de la mort de ces héros du Christ que l'on commémorera leur martyre glorieux. A Québec, à Montréal et à Toronto on prépare des manifestations publiques qui accroîtront la dévotion à nos Martyrs. Au Manitoba, dans la cathédrale de Saint-Boniface, du 10 au 13 février, il y aura un triduum en l'honneur de Saint Jean de Brébeuf et de ses compagnons. A cette occasion la châsse contenant les reliques insignes des Martyrs Canadiens sera apportée du sanctuaire de Québec et sera exposée afin de permettre aux fidèles du Manitoba de vénérer les ossements des saints. Cette châsse contient la moitié gauche du crâne de saint Jean de Brébeuf, un morceau d'une côte de saint Gabriel Lalemant et le bout d'un péroné de saint Charles Garnier.

Voici le programme du triduum: à chaque soir à 7 h. 30 dans la cathédrale il y aura sermon suivi du salut et de la vénération des reliques. Les prédicateurs seront: le P. Georges Desjardins, S.J., jeudi le 10; le P. Léon Massé, S.J., vendredi le 11; le P. Lucien Hardy, S.J., samedi le 12; le P. Martial Caron, S.J., dimanche le 13. Le chant, les trois premiers soirs, sera exécuté par la chorale des élèves du Collège de Saint-Boniface. Le dernier soir, dimanche le 13, il y aura salut solennel du Saint Sacrement présidé par Son Excellence Mgr Cabana; le chant sera donné par les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph. Le P. Noël Germain, S.J., directeur du Sanctuaire des Martyrs Canadiens à Québec, prêchera à toutes les messes le dimanche 13 février.

Premier président



M. William H. Wood, jr, de Winooski, Vt, est le premier homme à être élu président de la classe senior de l'école d'éducation pour gardes-malades à l'Université catholique de Washington. Il est aussi président du conseil des étudiants. M. Wood, qui était assistant-pharmacien dans la marine américaine, est un technicien en électro-encéphalographie à l'hôpital Ste-Elisabeth de Washington. (NCWC)

Quelques films à l'affiche cette semaine

The Captive Heart	I
Son Of Monte Cristo	I
Ride'em Cowboy	I
Johnny Belinda	II
The Rope	II
Hollow Triumph	II
Captain Boycott	II
In This Corner	II
Gung Ho!	II
The Count Of Monte Cristo	II
Road House	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie

JAPON

On compte actuellement plus de 1,000 catéchumènes dans les universités et collèges catholiques du pays.

— Le fils d'un bonze bouddhiste est déterminé à se faire catholique bien qu'il soit sûr d'être déshérité par son père.

— Une requête d'un genre nouveau vient d'être adoptée par une ville japonaise qui ne possède aucun catholique. La requête de la ville de Mizu, signée par le maire et le pro-maire, ainsi que par un homme d'affaires important, est adressée aux Missionnaires du Coeur Immaculé de Marie, leur demandant des prêtres ou religieux, "parce que les citoyens de cette ville sont convaincus que l'Eglise catholique seule tient la clef de la paix sociale et du bonheur". Les officiers promettent aux prêtres de leur fournir une église et un presbytère et offrent une large maison à appartements comme couvent aux religieuses.

Au centre récréatif

A la réunion du mardi 25 janvier, M. Henri Dubé, président de la soirée, nous entretint sur la sociabilité, qualité indispensable à la bonne entente entre membres, et nécessaire au développement de nos organisations de jeunesse. Il fit remarquer que beaucoup trop de nos jeunes ignorent ou semblent ignorer l'importance de la politesse sociale envers les étrangers ou nouveaux venus. Il leur suggéra de prendre une attitude plus accueillante à l'avenir et de se montrer plus avenants envers les compagnons ou compagnes désireux de se joindre à leur mouvement.

Notre président demanda aussi aux jeunes d'amener leurs parents aux réunions afin que ceux-ci constatent par eux-mêmes comment le Centre est vraiment un endroit de formation tout en gardant un caractère récréatif.

On nous annonce que la cotisation annuelle des membres pourrait être réduite à $1.00, .50 sous ou même .25 sous, l'an prochain si le nombre de membres augmente sensiblement.

Les jeunes de Winnipeg sont cordialement invités à se joindre à nos activités.

Partie de cartes

La partie de cartes du mercredi 26 janvier a remporté un beau succès. Nous remarquions plusieurs parents des membres parmi l'assistance. De nombreux et jolis prix furent distribués aux "chanceux" parmi lesquels figuraient certains membres, dont votre reporter qui s'enrichit d'un dollar.

Nous tenons à remercier tous nos généreux donateurs: Stanners' Jewellery, Mmes B. Trudeau, L. Fiuet, J.-A. Poirier, O. Pelletier, H. Radford et J. Allésia, Taylor's Confectionery, Red and White Store (Anderson), Georges Giguère. Un merci spécial à Mme L. Aubin.

La soirée se termina par des quadrilles et des "brandy" qui furent goûtés de tous.

Programme du Carnaval

2 h. gouret: collège St-Paul vs Anciens du Collège de St-Boniface.

3 h. 45 courses — demoiselles. 1er prix: $5.00 offert par la Cusson Lumber.

2ème prix: $2.50 offert par la Pharmacie Leclerc.

4 h. gouret: école Provencher vs 2ème club Collège St-Boniface.

7 h. 30 ballon-balaie: Club des Echevins (en mocassins) vs Club "Le Voyageur" (en raquettes).

8 h. gouret: Atomes du collège de St-Boniface vs Pigmés de l'école Provencher.

9 h. courses — garçons. 1er prix: $5.00 offert par la J.O.C.

2ème prix: $2.50 offert par la J.O.C.

9 h. 05 patinage de fantaisie sous la direction de Mlle Eveline Guilbault.

9 h. 20 Parade de mascarade.

1) en patins: prix de $5.00 offert par la J.O.C.F.

2) sans patins: 1er prix, $5.00 offert par la J.O.C.F.

2ème prix: $2.50 offert par Laurent Desjardins.

3ème prix: $2.50 offert par L. Desjardins.

3) familles en patins: 1er prix: marchandises pour la valeur de $10.00.

2ème prix: $2.50 offert par la J.O.C.

4) familles sans patins: 1er prix: $5.00 offert par les Gais Manitobains.

2ème prix: $5.00 offert par les Gais Manitobains.

10 h. grand tirage.

10 h. 15 Brandy dansé en costume sur la glace.

Les billets de râfle sont en vente au Centre. Tous sont les bienvenus au Carnaval du Centre Récréatif, le dimanche 6 février.

Mlle Louise Roy à la radio

Mlle Louise Roy, soprano dramatique de St-Boniface, sera l'invitée d'honneur à l'émission radiophonique "Nos futures étoiles", radiodiffusée sur ondes courtes de Montréal le dimanche 6 février à 8 h. p.m.

Le mercredi soir 2 février la voix riche et puissante de Mlle Roy se fit entendre par 3 fois au cours de l'émission de "La vie de Samuel Johnson", radiodiffusée sur les ondes de CBW.

Le jeudi 20 janvier, Mlle Roy avait remporté un grand succès à l'occasion d'un concert présenté par l'Université du Manitoba à l'Auditorium de Winnipeg.

Octroi à l'Université du Manitoba

Une augmentation d'au moins $250,000 dans l'octroi de la province à l'université du Manitoba figurera sur la liste des prévisions budgétaires pour l'année fiscale 1949-50 lorsque cette liste sera présentée à la législature par le trésorier provincial, M. J. C. Dryden.

L'octroi à l'université s'élèvera à près de $800,000, le plus haut chiffre jamais atteint. Le dernier octroi, se terminant en date du 31 mars et voté par la législature à la dernière session se chiffrait à $542,500.

Un rapport financier non officiel présenté la semaine dernière à une assemblée du comité de finance de l'université révélait, pour l'année fiscale 1949-50, un déficit évalué à $1,054,210, aucun compte tenu de l'octroi accordé par la province.

Même si l'octroi de la province s'élève cette année à $800,000 et si la province voit à ce que certaines dépenses soient évitées dans le budget de l'université, on estime que le déficit ne se chiffrera pas moins qu'à $173,000. Cette différence devra être comblée soit par une augmentation des frais de cours, soit en retranchant sur les dépenses ordinaires. Aucune décision n'a été prise encore sur la question de l'augmentation des taux de cours. Le bureau des gouverneurs de l'université portera son jugement sur l'affaire, sous peu.

La jeunesse est absolue parce qu'elle n'écoute que ses impressions; elle est sévère, parce qu'elle ignore les hommes et les choses; elle est légère parce qu'elle n'a pas souffert; elle est sans mesure parce qu'elle n'a rien fait, et sans frein, parce qu'elle se croit capable de tout faire.

Cte de BELVEZE.

COSTA-RICA

Le parti communiste vient de perdre sa cause à la cour suprême de Costa-Rica et demeure banni de cette république. Le communisme est également banni en deux autres pays de l'Amérique du Sud, le Brésil et le Chili.

25e déjeuner annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mme E.-T. Etsell présidait le 25ème déjeuner annuel de la Section Winnipeg-St-Boniface de la Fédération qui eut lieu le jeudi 27 janvier, à 1 h. p.m., dans la salle des banquets du Restaurant Moore.

Outre nos distingués chapelains, le R. P. Louis Mailhot, S.J., et le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, on remarquait à la table d'honneur Mmes P. L'Heureux, patronnesse d'honneur de la Fédération, L.-D. Campbell, L.-P. Roy, George-C. MacLean, P.-A. des Gautries, F. Viau, W. Raymond, O. Roy, H. Parvells et nos deux vice-présidentes, Mmes J.-E. De Gagné et Pierre L'Evesque.

Mme Etsell fit la prière à Ste-Jeanne d'Arc, patronne de notre association. Suivit le chant de l'hymne national "O Canada" avec Mme Georges LaFlèche au piano, puis le R. P. Mailhot récita le bénédicité.

Au cours du déjeuner, Mme la présidente fit lecture de télégrammes et de lettres de félicitations reçus de LL. EE. NN. SS. G. Murray et Georges Cabana, du bureau-chef d'Ottawa, par Mlle Agnès Gauthier, présidente générale, de Mme Lionel Chevrier, de Cornwall, Ont., de Mme R. F. McWilliams, de Mme Théo. Nadon, présidente de Rouyn, P.Q., de Mme Alfred Seymour, présidente-régionale de Cornwall, Ont., et exprima les regrets de M. l'abbé L. Blais, curé de la cathédrale, empêché à la dernière minute d'être au milieu de nous.

Après le déjeuner, Mme J.-E. Cossette fit lecture d'un rapport très abrégé des activités de la section depuis 24 ans puis présenta le rapport annuel pour l'année écoulée. Mme H. Baudry seconda ce rapport.

Le R. P. L. Mailhot, appelé à prendre la parole, félicita la Fédération pour la somme énorme de travail accompli au cours de ces 25 années d'existence, encouragea les membres à devenir tous des membres actifs, à travailler bien unis afin de devenir très puissants.

Mme Léo Aubin, trésorière, lut le rapport financier montrant en banque une balance très substantielle. Mme Eva Chauvière, première trésorière, seconda ce rapport.

Les représentantes des différents comités présentèrent à tour de rôle leurs rapports. Mme A.-A. Vermander—comité de réception, Mme E. Chauvière — comité de récréation, Mme R. Arpin — sanatorium de St-Vital, Mme M. Poirier, hôpital de St-Boniface, Mme U. Rémillard — hôpital Miséricorde, Institut des aveugles — Mme Pierre l'Evesque, comité de charité, Winnipeg — Mme E. Belair, comité de charité, St-Boniface — Mme L. Nault, comité d'éducation, St-Boniface — Mme J.-E. Cossette, comité d'éducation, Sacré-Coeur — Mme J.-Alphonse Rhéaume, école Ste-Marie, St-Vital — Mme L. Régnier, école Précieux-Sang, Norwood—Mme J.-C. Lavoie, Winnipeg Council of Women — Mme J.-A. LaRoque, Council of Social Agencies — Mme Louis Hébert, Association des consommateurs — Mme J.-E. Cossette. Ces différents rapports furent secondés par Mme J.-A. Rhéaume.

Le R. P. I. Desautels adressa ensuite la parole. Il se dit emerveillé du travail extraordinaire accompli. Il remercia la section pour l'aide accordée à l'école du Sacré-Coeur au cours de ces vingt-cinq ans; félicita et encouragea les membres à continuer à travailler ferme pour la foi et la langue.

Mme P. L'Heureux, notre patronnesse d'honneur, qui a vu naître et grandir notre section, se fit l'interprète de Madame la présidente et des membres pour remercier les distingués conférenciers de leurs bonnes paroles et félicitations. Notre toujours fidèle patronnesse, qui a tant à coeur le succès de la Fédération, parla, avec toute l'ardeur de son âme.

La Fédération toujours sympathique au malheur a continué à s'occuper des "tag days". $136.47 furent recueillis par un groupe de dames pour les enfants d'Europe. $1190.52 furent perçus par nos membres lors de la collecte de la Croix Rouge et de la Caisse de Bienfaisance.

La section a souscrit $100. au fonds de l'autel de la cathédrale de St-Boniface, $15.00 à l'Association d'Education du Manitoba, $10. pour bourses à l'Institut Collégial St-Joseph, $10. à l'école des gardes-malades de St-Boniface, $5. au dîner des vieillards du Home Welfare, $5. au bazar du Sacré-Coeur de Winnipeg, $5 au "Daffodil Tea", $10 à l'Académie St-Joseph et $15.00 aux hôpitaux.

La Fédération fut représentée à plus de quinze thés de charité. Nos représentantes y apportaient le don de la Fédération et y déposaient aussi leurs propres oboles.

L'éducation, oeuvre primordiale de la Fédération, est toujours notre fort.

Des prix mensuels en monnaie furent octroyés aux écoles de St-Boniface, Sacré-Coeur, Ste-Marie, de St-Vital, et Précieux-Sang, du Norwood. Ces prix sont offerts pour les meilleures compositions françaises du mois.

Deux grandes parties de cartes et notre thé annuel furent tenus au cours de l'année; moyens très en vogue qui nous aident à boucler notre budget.

Le comité de charité de Winnipeg, dit Mme Bélair, a distribué 228 articles de vêtements; tandis que celui de St-Boniface a envoyé une grosse caisse de vêtements au Home Welfare, une boîte de vêtements et un gros panier de chaussures au service social à St-Boniface, 2 caisses de livres aux écoles de Holy Cross et du Précieux-Sang, deux caisses de légumes et environ 50 livres de poisson frais au monastère du Précieux-Sang, en outre $5 en argent et 23 articles de vêtements furent envoyés à une famille dans le besoin.

210 patients furent visités au sanatorium de St-Vital par Mme R. Arpin, notre représentante, qui remet toujours en ces occasions, des bonbons, fruits, cigarettes et revues. A l'occasion de Pâques ces dons, grâce à la générosité de la Fédération, sont plus nombreux et plus élaborés.

A l'hôpital de la Miséricorde 233 patients furent visités. Des bonbons et revues catholiques et françaises furent distribués.

513 patients reçurent la visite de nos représentantes à l'hôpital de St-Boniface. Comme toujours, des douceurs, des revues, des cigarettes sont apportées à chaque visite et les patients en sont très reconnaissants nous dit Mme Poirier.

Au début du déjeuner, Mme J.-E. De Gagné, 1ère vice-présidente, remit un très joli bouquet corsage à Mme Etsell.

Comme marque d'appréciation pour toutes ses années (12) de dévouement, Mme Etsell, remettait un très joli souvenir au nom de tous les membres de la Fédération à la secrétaire, Mme J.-E. Cossette.

Fort surprise, la secrétaire trouva tout de même les paroles appropriées pour remercier la Fédération de cette grande marque de reconnaissance. Le chant "Dieu sauve le Roi" termina cette réunion.

Maria COSSETTE, secrétaire.

Demande de la Ville de St-Boniface

Le conseil de ville de St-Boniface a procédé, lundi dernier, à la nomination d'un comité chargé d'interviewer le conseil de St-Vital et les officiers de la compagnie Winnipeg Electric dans le but d'obtenir le remplacement des tramways et des autobus à essence qui circulent à St-Boniface et St-Vital par des électrobus. Le comité se compose des échevins J. Milne, président du comité de transport, et L. Léger, président du comité de circulation.

Sur motion de l'échevin J.-G. Van Belleghem, le conseil de ville de Winnipeg recevra aussi une demande en vue d'améliorer les conditions de circulation sur l'avenue Water, le long des hangars du Canadien National. Antérieurement, c'est-à-dire deux semaines auparavant, le conseil de St-Boniface avait adressé, au ministre des Transports à Ottawa et aux représentants du C.N.R., des lettres demandant le déplacement des hangars de ladite compagnie. Les réponses reçues semblaient favorables au projet.

Le comité de finance considéra aussi la possibilité de verser la somme de $12,500 aux organisations récréatives de la ville. Le conseil se réserve le droit de nommer un comité ou bureau qui s'occupera de la distribution de ladite somme parmi les diverses organisations.

Le conseil décida aussi de voir à ce que des améliorations locales, y compris des ruelles, soient faites sur le terrain recouvrant l'espace entre le chemin Ste-Marie et les rues Niverville et Champlain.

Sur motion de l'échevin J. Milne, le conseil vota la somme de $100 préposée à l'annonce de la campagne antituberculeuse qui se fait dans la ville.

Le comité de finance étudiera la proposition de l'échevin Pynoo demandant que des fonds soient affectés à la construction d'un incinérateur.

Il serait à souhaiter que tout homme fît son épitaphe de bonne heure, qu'il la fît la plus flatteuse possible et qu'il employât toute sa vie à la mériter.

MARMONTEL.

Hutte de l'armée transformée en chapelle



Cette jolie chapelle catholique, à l'aspect attirant, qui se dresse dans la zone du canal Panama était naguère une hutte de l'armée. Avec quelques améliorations, l'humble bâtiment est devenu un temple liturgique où un prêtre de Balboa célèbre régulièrement la messe du dimanche. (NCWC).

L'assemblée annuelle de la Great West Life

L'actif de la Great-West Life a atteint $331,000,000, soit une augmentation de $26,500,000 au cours du dernier exercice et l'encours total est arrivé au nouveau chiffre record de $1,346,000,000 de protection étendue sur 388,000 détenteurs de polices au Canada et aux Etats-Unis. Les affaires nouvelles faites en 1948 se sont élevées à $198,000,000 et représentent près du quadruple de celles placées il y a dix ans. Tels sont quelques-uns des points saillants du discours de M. H. W. Manning, vice-président et administrateur délégué, à l'assemblée annuelle de la Compagnie, tenue à Winnipeg le 1er février.

L'augmentation de $139,000,000 qui s'est produite dans l'encours pendant l'exercice dépassa de 16% l'augmentation moyenne durant les trois années précédentes. Moins de 3% des affaires en vigueur au début de l'année furent résiliées ou abandonnées contre leurs valeurs comptant et la proportion des avances sur polices avec l'actif total fut au point le plus bas dans l'histoire de la Compagnie malgré une augmentation des emprunts et des dépenses des consommateurs.

La Great-West Life a fait son entrée dans les Etats du Delaware, de l'Iowa et du Kentucky en 1948 et elle a maintenant 23 Bureaux de Succursales dans 15 Etats pour s'occuper des intérêts de ses assurés y résidant; près de la moitié de la population totale des Etats-Unis se trouve concentrée dans ces états. Les affaires nouvelles de la Compagnie aux Etats-Unis ont dépassé le record atteint en 1947 et ont atteint un total de $85,000,000.

Les assurances collectives ont passé $200,000,000 d'encours au mois de juin. M. Manning fit remarquer qu'il avait fallu un peu plus de vingt-cinq ans pour atteindre le premier cent millions et trois ans tout juste pour le deuxième.

Le revenu total de $59,000,000 fut de 30% plus élevé que celui de la moyenne des cinq années précédentes. Les primes payées par les assurés en 1948 se sont élevées à $39,800,000.

La Compagnie a payé $22,800,000 à ses assurés et ajouté $25,300,000 à ses réserves pour les paiements qu'elle leur fera à l'avenir, ce qui revient à dire que le montant total de $48,000,000 payés aux assurés ou portés à leur crédit en 1948 dépassa de 15% celui des primes qu'ils avaient payées à la Compagnie.

La Compagnie a aidé près de 10,000 familles à obtenir des emprunts et le monde industriel à élargir ses fabriques et son outillage, durant les quatre années depuis la guerre, en plaçant $48,000,000 en nouvelles hypothèques. L'an dernier, les nouvelles hypothèques se sont élevées à $21,800,000, soit une augmentation de 77% sur celles de 1947. La Compagnie a aussi placé de nouveaux fonds en obligations municipales et industrielles qui lui ont rapporté un rendement supérieur de près d'un tiers de 1% au taux réalisé sur des placements semblables faits il y a un an. Les Bons et Obligations des Gouvernements restent au premier rang dans les placements de la Compagnie en raison de leur stabilité à une époque caractérisée par les fluctuations rapides du marché des valeurs; dans leur ensemble, les placements de la Compagnie en bons et obligations s'élèvent à $245,000,000 et représentent 74% de son actif tout entier. Le capital social de la Compagnie et son excédent s'élèvent à plus de $16,000,000.

Le rendement brut de l'actif placé de la Compagnie fut de 3.59% en 1948. Le taux de rendement avait baissé constamment depuis plusieurs années mais ce déclin fut finalement arrêté durant le premier trimestre de 1948 et le nouveau taux de rendement est demeuré constant jusqu'à la fin de l'année. Par suite de la hausse générale du coût de la vie, les frais généraux de la Compagnie ont augmenté. L'augmentation des frais par unité d'affaires, toutefois, a été réduite au minimum en raison des économies d'ordre administratif qui ont été effectuées et de la répartition de ces frais sur le chiffre augmenté des affaires.

Durant le dernier exercice, certaines tendances se sont fait jour qui nous donnent à penser que nous entrons dans une période de stabilisation malgré les dangers d'inflation qui existent toujours. Passant en revue les conditions générales, M. Manning dit ceci: "Nous aurons de nombreux problèmes à résoudre et de multiples ajustements à pratiquer quand la vague d'inflation se repliera et qu'un meilleur équilibre s'établira entre les prix qui avaient augmenté le plus et le reste du régime économique. Dans le cas de certains produits où l'offre a rattrapé la demande, les prix accusent déjà une récession sur ceux de l'an dernier.

"La période dans laquelle nous époque d'activité soutenue dans entrons peut fort bien être une le monde des affaires et de prospérité générale à condition qu'on continue à insister sur la nécessité de réduire les prix et d'encourager l'épargne, continua-t-il. L'augmentation des épargnes dans les compagnies d'assurance-vie et les banques est un éloquent témoignage de la volonté qu'ont les individus d'épargner; mais il faut que ces épargnes s'accroissent encore davantage pour fournir d'amples capitaux de placement". Il fit allusion au besoin d'économies administratives dans les gouvernements, suivies de réductions d'impôts, comme condition essentielle de l'encouragement du public à l'épargne et aux efforts productifs.

La Great-West Life qui fait affaires au Canada et aux Etats-Unis voit avec satisfaction ces deux pays coopérer toujours plus étroitement dans l'adoption de mesures tendant à augmenter toujours leur progrès économique, leur défense militaire et la stabilité internationale.

En terminant son discours, M. Manning déclara que la Compagnie était particulièrement fière et satisfaite des excellents services que ses membres, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils se trouvent, avaient rendus aux assurés au cours de l'exercice écoulé.

(Annonce).

Année de progrès



H. W. MANNING

Vice-Président et Administrateur délégué de The Great-West Life Assurance Company rapporta une année d'expansion et de progrès continus lors de l'Assemblée Annuelle de la Compagnie tenue en son Siège Social à Winnipeg le 1er février.

L'Eglise survit à tout mouvement

CITE VATICANE — Sa Sainteté Pie XII a fait un discours à 6,000 étudiants romains. Le Pape déclare que l'Eglise survivrait même à la destruction de Rome, même à la ruine de la basilique de Saint-Pierre, "parce que l'Eglise est indestructible". Il exhorte les étudiants à se préparer "aux fonctions et aux responsabilités" de la vie.

Le Pape déclare que les derniers travaux archéologiques confirment que la dôme de Saint-Pierre se dresse au-dessus du tombeau du chef des Apôtres.

Le député N. Jaques est décédé

OTTAWA — M. Norman Jaques, député créditiste de Wetaskiwin, Alta, au parlement, est décédé lundi à 69 ans. Il avait été élu pour la première fois à la Chambre des communes aux élections générales de 1935 et avait été réélu en 1940 et en 1945. M. Jaques était né à Londres et était venu au Canada en 1901 pour se livrer à la culture dans l'Ouest du pays.

Une motion pour la liberté religieuse

WASHINGTON — Deux sénateurs new-yorkais, l'un républicain, Irving Ives, et l'autre démocrate, Robert Wagner, ont pris l'initiative de demander au sénat d'adopter une résolution accusant les gouvernements yougoslaves et hongrois de violations de la charte des Nations unies dans le domaine des libertés religieuses et politiques.

Les deux sénateurs ont demandé aux Etats-Unis de soumettre à la prochaine assemblée générale des Nations unies "les problèmes soulevés par les déplorables incidents" que constituent à leur yeux les arrestations des archevêques Stepinac et Mindszenty par les gouvernements de Belgrade et de Budapest respectivement. Quant au dernier, le sénateur Ives a déclaré au parlement de l'Etat de New-York qu'il voudrait que le gouvernement fédéral "utilise tous moyens légitimes" pour le faire libérer.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Félicitations

M. J. C. Davis, membre honoraire de notre association, vient d'être promu à la Chambre Haute du Canada. Nos félicitations au nouveau sénateur.

Mariage

Le 2 janvier, dans la Cathédrale de St-Boniface, le R. P. Lucien Hardy, S.J., bénissait le mariage de Maurice Arpin et de Helen-Mary Piniak.

Condoléances

Quatre anciens ont été éprouvés récemment par la mort de leur père; ce sont Lionel, Marcel, Albert et Philippe Tessier, de St-Pierre. Nous leur offrons nos sincères sympathies.

Souper "Zis-Boum-Bo"

Vous vous souvenez? Le grand souper de février 1948. Ce fut un succès et nous voulons qu'il se répète. Les billets seront en vente dès dimanche prochain. La date: dimanche gras, le 27 février. L'endroit: la salle académique du Collège. Réservez vos places dès maintenant; elles sont en nombre limité.

Messe mensuelle

Celle de février aura lieu dimanche prochain. Tous les Anciens sont les bienvenus à cette messe de 9 h. 30 dans la chapelle du Collège. On vous promet qu'au déjeuner le café sera moins fort qu'en janvier!

Hockey

Décidément les collégiens éprouvent beaucoup de difficultés à triompher des Anciens qui se surpassent depuis quelque temps, et toujours malgré l'absence de quelques-unes de leurs étoiles. Mardi le 18 janvier, le club du Collège l'emportait contre les nôtres au pointage de 7-4. Peut-être les collégiens auraient-ils enregistré leur demi-douzaine de points dans la troisième période; mais ce soir-là ils préférèrent tenter l'aventure d'une demi-douzaine de punitions: ils faillirent atteindre leur objectif puisqu'ils réchauffèrent le banc du pénitencier cinq fois dans le dernier tiers de la partie. Ils retrouvèrent leur naturel le jeudi suivant en écrasant Holy Cross 12 à 1.

Nous tenons à féliciter les collégiens pour leur splendide tenue dimanche dernier à l'Olympic contre le club de St-Boniface, au grand complet pour la circonstance. Les Anciens qui ont assisté à cette partie sont fiers de leurs jeunes frères; ceux-ci ont constamment tenu en échec leurs lourds adversaires et même ont réduit au silence total les gros canons du camp opposé: ce sont deux ou trois Anciens qui brillent ordinairement sur l'équipe des Chevaliers de Colomb. Nous croyons que l'équipe des collégiens, surtout sur une patinoire à ciel ouvert, peut vaincre le St-Boniface de la Ligue Catholique.

J. SENEZ, secrétaire.

Extrait d'une lettre

A propos de saint Jean de Brébeuf et de saint Gabriel Lalemant

Nous trouvâmes les corps des deux Pères à Saint-Ignace (au pays des Hurons), mais un peu écartés l'un de l'autre. On les rapporta à notre cabane et on les exposa sur des écorces de bois, où je les considérai à loisir plus de deux heures de temps, pour voir si ce que les sauvages nous avaient dit de leur martyre et de leur mort était vrai. Je considérai premièrement le corps du Père de Brébeuf qui faisait pitié à voir, aussi bien que celui du Père Lalemant. Le Père de Brébeuf avait les jambes, les cuisses et les bras tous décharnés jusqu'aux os. J'ai vu et touché quantité de grosses ampoules, qu'il avait en plusieurs endroits de son corps (provenant) de l'eau bouillante que ces barbares lui avaient versée en dérision du saint baptême. J'ai vu et touché la plaie d'une ceinture d'écorce toute pleine de poix et de résine qui grilla tout son corps. J'ai vu et touché les brûlures du collier de haches qu'on lui mit sur les épaules et sur l'estomac. J'ai vu et touché ses deux lèvres, qu'on lui avait coupées à cause qu'il parlait de Dieu, pendant qu'on le faisait souffrir. J'ai vu et touché tous les endroits de son corps, qui avait reçu plus de deux cents coups de bâtons. J'ai vu et touché le dessus de sa tête écorchée. J'ai vu et touché l'ouverture que ces barbares lui firent pour lui arracher le coeur. Enfin j'ai vu et touché toutes les plaies de son corps, comme les sauvages nous l'avaient dit et assuré.

Nous ensevelîmes ces précieuses reliques le dimanche 21e jour de mars 1649 avec bien de la consolation. J'eus le bonheur de les porter en terre et de les exhumer avec celles du Père Gabriel Lalemant.

Lorsque nous partîmes du pays des Hurons, le printemps suivant, nous levâmes les deux corps de terre et nous les mîmes à bouillir dans de forte lessive. On gratta bien tous les os, et on prit soin de les faire sécher. Je les mettais tous les jours dans un petit four de terre que nous avions, après l'avoir un peu chauffé. Et étant en état de les serrer, on les enveloppa séparément dans de l'étoffe de soie, puis on les mit en deux petits coffres, et nous les apportâmes à Québec, où ils sont en grande vénération.

(Lettre du Frère Christophe Regnaut, S.J., adressée de Québec aux Jésuites de Caen, en 1678.)

"Vous êtes les frères des saints . . ."

"Les paroles nous manquent pour remercier comme il convient la Divine Bonté qui a voulu — permettez-moi de dire ce mot — élever notre jubilé sacerdotal jusqu'à ces splendeurs qui font notre joie, comme la joie de toute âme catholique mais spécialement la joie de la France et plus particulièrement encore la joie de nos chers fils du Canada, je pourrais bien dire de l'Amérique tout entière. Nous vous félicitons, chers enfants, et nous félicitons vos pays. C'est bien l'occasion de dire fort à propos: "Vous êtes les frères des saints". Oui, véritables frères des Saints Martyrs, puisque descendants de la même race et héritiers des mêmes noms."

(Sa aSinteté le pape Pie XI, à une audience de Canadiens, la veille des fêtes de canonisation.)

"Nous venons nous agenouiller avec dévotion et respect sur ce sol imbibé du sang de ces saints. Le monde cherche des héros, il y en a ici. Le monde loue ceux qui remportent des victoires, ces hommes ont gagné la plus grande victoire qu'un homme puisse remporter . . . Nous devons nous agenouiller en silence et ne rien dire, mais goûter, nous pénétrer de la sainteté de cet endroit où ces hommes ont vécu et sont morts."

Son Eminence le cardinal O'Connell à la bénédiction du sanctuaire de Midland, Ont., le 26 juin 1926.)

Ponent

S. Em. le cardinal Clément Micara a récemment été nommé ponent de la cause de béatification de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Son Eminence reçut la consécration épiscopale à Rome, le 8 août 1920, des mains de S. Em. le cardinal Pietro Gasparri, secrétaire d'état de Sa Sainteté Benoît XV.

Mgr J. Charbonneau en route pour Rome

MONTREAL — S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, est parti de Montréal le 2 février pour se rendre à Rome, en visite "ad limina".

Ce sera la première visite "ad limina" de Mgr Charbonneau, depuis qu'il fut élevé au siège archiépiscopal de Montréal, en 1940. Diverses circonstances l'ont empêché — ainsi que la plupart des évêques d'Amérique — de la faire à tous les cinq ans, tel que prescrit par le droit canon.

M. l'abbé Paul Touchette, secrétaire de Mgr l'archevêque, l'accompagnera dans son voyage qui durera environ un mois et demi.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Pierre-Jolys

Décès

M. JOSEPH TESSIER

M. Joseph Tessier est décédé à sa résidence, à St-Pierre, le mardi 25 janvier. Il était âgé de 57 ans.

Originaire de St-Ephrem d'Upton, P.Q., M. Tessier arriva au Manitoba très jeune et avait demeuré à Elm Creek, St-Jean-Baptiste et Starbuck avant de s'établir à St-Pierre il y a 25 ans. Ils s'occupait de l'élevage d'animaux à fourrure et d'apiculture.

Très actif pour les oeuvres sociales, M. Tessier avait été pendant 9 ans commissaire d'écoles pour le district scolaire de St-Pierre et conseiller pour la municipalité de Salaberry. Il fut un des organisateurs et un des premiers directeurs de l'Association Coopérative des Apiculteurs du Manitoba.

Survivent au défunt, outre son épouse, 4 fils: Lionel, Marcel et Philippe, tous de St-Pierre, et Albert, étudiant à l'Université Laval, Québec; et 2 filles, Irène et Doris, de St-Pierre.

Le service fut chanté le vendredi 28 janvier à 10 h., en l'église de St-Pierre. L'enterrement se fit au cimetière paroissial.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

N.-D. de Lourdes

Baptêmes

Roger-Aurèle-Henri, fils d'Aurèle Dupasquier et de Germaine Mary, né le 21 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Dupasquier.

Annette-Marie-Marcelle, née le 26 janvier, fille de Jean Delaquis et de Marie-Louise Montagnon. Parrain, M. Antoine Neyron; marraine, Marcelle Renaud, représentés par Mlle Clémentine Delaquis et son frère, Gabriel.

Statistiques paroissiales

Au début de l'année 1949, la population de Notre-Dame de Lourdes compte 1,325 personnes. Celles-ci forment en tout 271 familles.

Partie de cartes

Le mardi 25 janvier, eut lieu une soirée de cartes organisée par les dames de la paroisse. Divers objets furent vendus, ainsi que gagnés. Un programme récréatif, composé de musique, de chant, de déclamation et de pantomime, rehaussait l'agrément de la soirée. Enfin, cette partie de cartes remporta un franc succès. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre.

Il y a quelque temps que l'élection du nouveau syndic eut lieu. M. Joseph Bazin fut nommé, en remplacement de M. Auguste Bélanger qui vient de finir son terme de 3 ans.

Somerset

M. Joseph Chanel a fait l'acquisition d'une auto-neige "Bombardier" pour servir la population de Somerset et des environs.

Température

L'hiver est rigoureux au Manitoba, dans la région de la montagne Pembina en particulier, car la neige est plus abondante et le froid y sévit depuis le début de l'hiver.

Cela n'est pas sans paralyser les activités et sans embarrasser la circulation; heureusement qu'il y a encore des chevaux dans cette région et que l'on adapte les voitures aux besoins actuels: les voitures fermées, "cabanes", circulent en général, mais elles sont modernisées: phare électrique à l'avant, chaufferette à l'intérieur, pour assurer plus de comfort. Le "jeep" de la compagnie de l'Hydro provincial a affronté courageusement la neige, aussi longtemps que possible; les autos-neige avec hélice réussissent à circuler tant bien que mal, les "Bombardiers", qui peuvent accommoder 12 passagers, tentent de surmonter les obstacles avec assez de succès jusqu'à présent, et rendent des services précieux en cas de visites de médecin ou de voyages urgents. Mais le moyen encore le plus efficace est le chemin de fer qui, bien qu'exposé à des retards assez prolongés, qui ne sont pas toujours dus seulement à la neige et au froid, réussit à opérer ses trains passagers et à marchandises et à ravitailler la population. De plus, grâce à la télégraphie, on peut savoir quand les trains arriveront et partiront; il ne reste qu'à se prêter de bonne grâce aux retards inévitables; au moins on est confortablement installé au chaud et on n'a pas à pousser ou à pelleter.

La neige est profonde et durcie, et les vents fréquents la balaient constamment. Les vieux admettent que c'est un hiver rigoureux, mais ils ont survécu à bien d'autres. Donc, prenons courage, ça finira!

Elections de commissaire

En dépit d'une forte tempête, un bon nombre de contribuables assistèrent à l'assemblée annuelle du district scolaire Richard. M. Alex. Lafrenière, sortant de charge, fut remplacé par M. Alphonse Nadeau. La situation financière de notre école est satisfaisante; des suggestions furent faites pour améliorer certains points qui laissent à désirer pour la formation générale des élèves et pour le maintien d'une discipline plus sévère. Nous comptons sur la coopération de notre personnel enseignant et nous apprécions leurs efforts pour combler les lacunes existantes.

Bureau du village

L'assemblée annuelle réunit une nombreuse assistance et les discussions furent animées, montrant que les contribuables s'intéressent à leurs affaires. M. J.-A. Rhéault succède à M. Antonio Decosse comme conseiller.

Chambre de Commerce

Lundi soir dernier, la Chambre de Commerce tenait sa réunion annuelle. M. J. B. Leathers, délégué à la convention provinciale, présenta un rapport complet de cette importante réunion.

Les officiers suivants furent réélus: président, M. Lorenzo Girouard; vice-président, L. Bruyère; secrétaire-trésorier, J. B. Langridge; membres de l'exécutif, MM. Roméo Decosse, Oscar Thorsten et Raymond Poitras. Comité d'hôpital: MM. C.-E. Champagne, Wilfrid Decosse et Léon Bruyère. Comité social: MM. Gérard Lussier, Albert Ronceray et Léon Bruyère.

Le comité social propose une soirée de théâtre suivie d'un goûter au cours de l'hiver, et une excursion en groupe au cours de l'été prochain. Non seulement les hommes d'affaires, mais les fermiers sont bienvenus à joindre les rangs de notre Chambre de Commerce qui veut continuer à travailler dans l'intérêt de notre village, de notre district.

Les sports

Les patineurs et les patineuses sont assez nombreux. Quelques parties ont été jouées avec les villages voisins: Notre-Dame de Lourdes et Treherne (2); Altamont fut empêché de se rendre.

Les jeunes garçons sont organisés en deux équipes: les Canadiens et les Maple Leafs. Ils jouent souvent, ces derniers ont l'avantage des points, mais la saison n'est pas finie.

Le comité de la patinoire projette des soirées récréatives et un carnaval pour aider à défrayer les dépenses d'entretien de la patinoire. Secondons ses efforts afin de continuer de procurer à nos jeunes ces amusements sains, ces distractions nécessaires. Que les parents visitent la patinoire afin de se rendre compte par eux-mêmes comment les jeunes sont privilégiés d'avoir à leur disposition ce lieu d'amusement, à l'abri du froid et de la neige.

Bibliothèque paroissiale

Les paroissiens ont l'avantage d'avoir à leur disposition de bons livres, des revues récentes, même des journaux. Passez par la bibliothèque après la messe, le dimanche: Mme Boyer est à votre disposition pour vous aider à faire votre choix.

Rayon de soleil

Le froid et les routes fermées nous privent de bien des sorties, mais ce que nous manquons beaucoup, c'est de ne pas voir circuler notre Gilbert. Nous manquons son beau sourire, son bon mot pour chacun; vraiment, c'est le rayon de soleil de Somerset, et nous avons hâte qu'il puisse sortir comme le soleil printanier, pour nous égayer, pour nous stimuler, car il est une preuve vivante que l'on fait son propre bonheur et que l'on peut faire celui des autres dans n'importe quelle circonstance, si on le veut. Si vous vous sentez abattus par le long hiver, allez faire une visite à Gilbert!

Améliorations

Nous avons tardé de souligner, comme elle le méritait, la construction du nouveau garage et de la salle de démonstration de M. J.-C. Landreville. On est à en compléter l'aménagement. Ce sera moderne et pratique et vraiment une bonne acquisition pour notre village, qui est déjà servi par quatre autres installations du genre.

D'autres hommes d'affaires projettent de reconstruire leurs établissements aussitôt que les conditions le permettront.

Deux nouvelles enseignes néon s'ajouteront bientôt aux autres pour donner de la couleur à l'éclairage de notre village, pour inviter les voyageurs à s'y arrêter pour jouir d'un hôtel vaste et propre, avec eau courante dans chaque chambre (en voie d'installation), et pour profiter des services offerts par nos magasins bien achalandés et nos garages bien équipés.

Bienvenue à Somerset, le centre de la partie la plus pittoresque du Manitoba.

Au service des nôtres

Grande Prairie

MM. Aldéric Alarie, Edmond Beaudry, sr. Edmond Beaudry, jr, Elzéar Boulet, Eméric Bouvier, Adélard Chèvrefils, Isidore Chèvrefils, Charles Desbiens, Laurent Desbiens, Paul Desbiens, Joseph Fontaine, Armand Leclaire, Paul Leclaire, Pierre Leclaire, Lucien Lussier, Alexandre Pelletier, Edgar Vincent, Félix Vincent, Josaphat Vincent, Rémi Vincent, Wilfrid Vincent, ont fait l'acquisition d'une demie ou d'un quart de section à Grande Prairie, sur le township 17, rang 9.E.P.M. Ils ont payé environ $2,000.00 du quart de section.

Il reste sur ce township plusieurs quarts de section à vendre; quelques-uns sont prêts à vendre, les autres devraient l'être au cours des deux ou trois prochaines années.

Sur les township 16 rang 9.E.P.M. et 16 rang 8.E.P.M., il y a environ 15 sections à vendre et on peut en faire la demande immédiatement. Ce sont les sections 30, 31, 34, 35 et 36 et une partie des sections 27 et 28 du township 16, rang 9.E.P.M.; et les sections 15, 25 et 36 et une partie des sections 3, 10, 23, 26 et 35, du township 16, rang 8.E.P.M.

Les sections ou parties de section du township 16, rang 9.E.P.M., sont à 3, 4 ou 5 milles du site de la future église, qui sera construite sur le coin sud-est de la section 16, township 17, rang 9.E.P.M. Celles du township 16, rang 8.E.P.M., sont un peu plus éloignées,; de 6, 8 ou 10 milles du même endroit, mais elles sont bien groupées.

Cette région est située à environ 70 milles de Winnipeg, 12, de St-Georges, 15, de Pine Falls, à mi-chemin entre le lac Winnipeg et la rivière du même nom. Les chemins sont bien passables, en été, soit par Stead, soit par le Lac-du-Bonnet. Un grand chemin reliant Pine Falls à Winnipeg sera construit très prochainement et traversera les townships 17, rang 9.E.P.M. et 16, rang 8.E.P.M. La distance de Grande Prairie à Winnipeg sera alors d'environ 60 milles.

Il y a actuellement une école à Grande Prairie. Le terrain de la future église est déjà acheté, un prêtre y dit la messe de temps en temps.

Comme l'indique le nom donné à cette région, c'est une grande prairie; il y a du bois sur certaines sections, bois de charpente, de pulpe ou de chauffage; il y a généralement très peu de pierre; là où le feu n'a point encore passé il y a un ou deux pieds de mousse; là où la mousse est déjà brûlée, le terrain est très facilement défrichable. On y a pris depuis plusieurs années de magnifiques récoltes de lin et de luzerne. Le terrain y est propre à toutes cultures. La culture mixte y serait particulièrement avantageuse aussitôt que le chemin Winnipeg-Pine Falls sera fait. Il s'y est fait, depuis une couple d'années, un travail d'irrigation très avantageux. Ce travail se poursuivra sûrement, et, d'ici trois ou quatre ans au plus, 4 ou 5 townships devraient être mis en vente. Il y a sûrement là une belle occasion de s'établir sur une bonne ferme et à bon compte; de fonder quelques belles paroisses. Quelques-unes des sections mentionnées plus haut se prêteraient bien, il semble, à une entreprise coopérative de défrichage et d'établissement.

Les sections indiquées plus haut ne sont point toutes en vente actuellement; elles le seront probablement au cours de l'été. Cependant, si l'on ne veut point arriver en retard, il vaudrait mieux faire sa demande sans tarder. Les personnes intéressées à l'achat de l'une ou de l'autre de ces demi-sections, ou des autres fermes qui seront annoncées prochainement dans cette même colonne, feraient bien de se procurer une carte du Manitoba, sur laquelle seraient indiqués les sections, les townships et les rangs. Elles pourraient ainsi se faire une idée exacte de l'endroit où se trouvent les fermes offertes en vente. Elles en obtiendront en s'adressant à Surveys Branch, Ministères des Mines et des Ressources Naturelles, Edifice du Parlement, Winnipeg, Manitoba; le prix en est de 35 sous.

Voudriez-vous nous aider à vous aider et à aider les nôtres?

Plusieurs personnes nous demandent la liste des fermes qui sont en vente dans nos centres de langue française. Si vous désirez vendre votre ferme, vous rendriez service à ces personnes en nous en donnant la description légale, les diverses particularités et vos conditions de vente.

Peut-être y a-t-il, dans vos paroisses, des personnes d'une autre religion ou d'une autre nationalité, qui désirent vendre la leur, alors, vous rendriez un magnifique service en nous en avertissant.

A mesure que nous aurons des renseignements précis et l'autorisation des propriétaires, nous annoncerons, dans cette colonne même, chacune de ces fermes.

Jeunes du Québec désirant travailler dans nos centres de langue française

A la suite de leur voyage dans l'Ouest, nos visiteurs de La Liaison Rurale ont décidé, avec l'autorisation des Ordinaires des diocèses de St-Boniface, de St-Paul et de Grouard, d'envoyer, dans chacun de ces diocèses, un groupe de 25 jeunes gens pour y travailler sur des fermes. Ils pourraient ainsi se faire une juste idée du genre de culture de nos provinces; reviendraient, au moins pour un certain nombre, s'établir dans l'Ouest et y entraîneraient un certain nombre de familles.

Pour mettre à exécution ce plan, qui est tout à notre avantage, il nous faut trouver des fermiers qui ont besoin d'aide pour 4 ou 5 mois, de mai ou juin à octobre, et peuvent payer un salaire convenable. Vous rendriez service en nous avertissant au plus tôt.

Français ou Hollandais catholiques demandant un emploi sur la ferme

Plusieurs jeunes gens et plusieurs familles de France nous demandent un emploi sur la ferme, afin de pouvoir venir s'établir au Canada. De même de nombreuses familles hollandaises catholiques n'attendent qu'un emploi assuré pour venir s'établir au Manitoba.

Si vous avez besoin d'aide et si vous êtes disposés à garantir du travail à ces familles pour environ un an, nous vous serions reconnaissant de nous le laisser savoir.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à 200, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 207 218.

Le nouveau règlement des octrois scolaires

Dans son numéro du 21 janvier, **La Liberté et le Patriote** indiquait les changements annoncés par l'Hon. Ministre de l'Education concernant les octrois scolaires; auriez-vous la bonté de nous dire quand ces règlements entreront en vigueur?

Ces règlements sont rétroactifs; ils entrent en vigueur au commencement du premier terme de la présente année scolaire: le premier jour de juillet 1948; ils s'appliquent donc aux octrois auxquels votre arrondissement scolaire a droit pour la présente année scolaire 1948-1949. Vous devez donc, pour calculer les octrois auxquels votre arrondissement scolaire a droit pour le premier terme de la présente année 1948-1949, c'est-à-dire de septembre à décembre 1948, vous servir de la nouvelle formule qui considère les classes secondaires (IX à XII inclusivement) et les classes élémentaires (I à VIII inclusivement) comme deux unités séparées. Ceci est important; car la nouvelle formule vous donne peut-être droit à un ou même à deux octrois de plus; peut-être aussi avez-vous droit à un octroi de plus pour le second terme et, par le fait même, à une institutrice de plus, sans qu'il coûte davantage aux contribuables, comme l'indique la réponse à la question suivante.

* * *

Nous avions 250 élèves inscrits dans notre école en septembre dernier; 45, en high school, et 205, dans les classes élémentaires; à combien d'octrois avons-nous droit?

Comme les nouveaux règlements sont rétroactifs et entrent en vigueur au premier juillet 1948, il vous faut calculer vos octrois d'après la nouvelle échelle, qui sépare les classes secondaires des classes élémentaires.

1. Vous aviez 45 enfants inscrits dans votre high school en septembre dernier; à combien d'octrois ceci vous donne-t-il droit?

a) Si vous enseignez les 12 grades, vous avez droit à trois octrois de $1,900.00 chacun pour 200 jours de classe, ou à 3 octrois de $190.00 par mois de 20 jours de classe. Comme vous aviez 45 élèves inscrits en septembre, vous aviez une inscription 10% supérieure au minimum requis pour avoir droit à trois octrois. Ainsi, même si votre inscription descendait à 38 ou 39, en octobre ou novembre, vous avez droit à vos trois octrois complets pour les quatre mois.

b) Si, au contraire, vous n'enseignez que jusqu'à la onzième année, vous n'avez droit qu'à 2 octrois de $1,900.00.

2. Vous aviez 205 écoliers inscrits en septembre, me dites-vous; dans les classes élémentaires (I-VIII), ceci vous donne droit à 7 octrois de $1,400.00 pour 200 jours de classe ou à 7 octrois de $140.00 par mois de 20 jours de classe; mais à condition que vous ayez au moins 200 élèves inscrits pour chacun des 4 mois de 20 jours de classe, du premier terme: septembre-décembre 1948. Ici votre inscription en septembre n'était pas 10% plus élevée que l'inscription minimum requise pour vous donner droit à 7 octrois.

Donc, si vous avez 10 institutrices dûment engagées: 3 dans le high school et 7 dans les classes élémentaires, et si vous remplissez bien les autres conditions requises, vous avez droit à 3 octrois de $190.00 par mois pour votre high school et à 7 octrois de $140.00 par mois, pour votre cours élémentaire; soit à $1,550.00 par mois.

D'après l'ancienne formule, vous n'aviez droit qu'à 8 octrois d'un montant total de $1,270.00 par mois, ou de $12,700.00 par année; donc à $2,800.00 de moins qu'actuellement.

Photo d'inauguration



Cette photo du **président Truman**, prise par le Corps des Signaux de l'armée américaine, est celle qui fut choisie par les membres du Comité d'inauguration de 1949 pour être employée au cours du programme officiel d'inauguration. (NEA).

Trois évêques détenus par les rouges disparus

LA HAGUE — Trois évêques catholiques ukrainiens, qui, il y a quatre ans, avaient été arrêtés par la police secrète soviétique, sont disparus et peut-être morts, a déclaré la Presse Catholique Intercontinentale, cette semaine.

Les prélats ont été détenus dans les énormes camps d'esclavage de Voluka, au nord du Cercle Polaire Arctique, où l'on estime que le nombre des prisonniers s'élève à plusieurs millions.

Des colis de vivres envoyés aux évêques en octobre dernier ont été renvoyés portant une brève note disant que "l'on ignorait où se trouvaient les évêques".

Ceci peut vouloir dire que ces prélats sont morts ou qu'ils ont été transférés dans un autre camp de concentration soviétique. Cependant, il y a possibilité qu'ils aient été "isolés", comme revanche pour l'assassinat de l'évêque orthodoxe Gabriel Kostelnik, de Lvov, survenu en septembre dernier. Des propagandistes communistes ont essayé de dire qu'il avait été assassiné "par des agents du Vatican".

Les trois évêques catholiques emprisonnés sont: S. Exc. Mgr Joseph Slipyi, de Lvov, S. Exc. Mgr Grégoire Lakota, de Przemysl, et S. Exc. Mgr Nikolai Czarnecky, visiteur apostolique de l'est de la Pologne.

Avec deux autres évêques, ils furent mis sous arrêt lorsque Staline "extermina" l'Eglise dans l'Ukraine polonaise qu'il avait annexée de force à l'Union soviétique.

Au moins 22 cardinaux, archevêques et évêques sont emprisonnés ou morts, victimes de la persécution soviétique.

Les marchés

Le 1er février

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
Bons	$18.50—$19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
Bons	18.50— 19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	16.00— 16.50
Génisses	
De choix	$19.00$19.50
Bonnes	17.50— 18.50
Moyennes	16.50— 17.00
Veaux engraissés	
Bons	$20.00—$21.00
Moyens	17.00— 19.00
Vaches	
Bonnes	$14.50—$15.25
Moyennes	13.50— 14.00
Taureaux	
Bons	$17.00—$19.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$17.00—$18.50
Moyens	15.00— 16.50
Ordinaires	13.00— 14.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$14.00—$16.00
Ordinaires	13.00— 13.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$13.00—$14.00
Ordinaires	11.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$26.00—$30.00
Ordinaires et moyens	15.00— 25.00
Agneaux	
Bons	$21.50—$21.50
Ordinaires	12.00— 16.00
Moutons	
Bons pesants	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	4.00— 6.00
Porcs—	
Grade "A"	$28.00—$28.00
Grade "B-1"	27.60— 27.60
Grade "B-2"	27.35— 27.35
Grade "B-3"	25.85
Grade "C"	25.85
Pesants	— 23.65
Très pesants	21.00— 23.00
Truies No 1	22.00— 23.00
Truies No 2	21.00— 22.00
Beurre	
De crémerie, la liv.	.65¼
Oeufs	
A, gros, la douz.	.37
A, moyens, la douz.	.35
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

Le 1er février

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	102.90—103.40
2e emprunt de guerre, 3%	100¾—100¼
1er emprunt de la Victoire, 3%	102¼—102.80
2e emprunt de la Victoire, 3%	103½—104.00
3e emprunt de la Victoire, 3%	103⅝—104⅛
4e emprunt de la Victoire, 3%	102½—103⅛
5e emprunt de la Victoire, 3%	102⅛—102⅝
6e emprunt de la Victoire, 3%	101½—103⅛
7e emprunt de la Victoire, 3%	100¾—101⅝
8e emprunt de la Victoire, 3%	100⅞—101.00
9e emprunt de la Victoire, 3%	100⅞ —101.00
Province du Manitoba	
4%—2 janv. 1950 (C)	100.75—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	108½— 110½
5½% — 1er oct. 1955	113.50—115.00
4½% — 15 déc 1956 (C) (NY)	118b
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	94b
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	105.50—107.25
5½% — 1er oct. 1952 (C)	104.50—106.25
4% — 1er sept. 1954 (C)	99.25—100.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	107b
5% — 1er nov 1959 (C) (NY)	110.50b
4% — 1er nov. 1960 (C)	99.00—100.25
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	96.50— 98.00
3¼% — 15 nov. 1962 (C)	92.00— 94.00
3% — 1er mars 1963 (C)	90.00— 92.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	76.4	75⅞	74⅞	75⅛	76	76⅜
C.W. No 3	73.2	72⅜	71⅜	72⅛	73	73⅜
Fourrage No 1	72.2	71⅛	69⅝	70⅛	71	71⅜
Fourrage No2	68.4	67⅞	67⅜	67⅜	69	69⅞
Fourrage No 3	65	64⅝	63⅝	63⅞	65	65⅞
Sur voie net	72⅜	71.6	70.6	71	71⅜	71.4
ORGE—						
C.W No 2 6 rangs	127	126.6	125.6	126	125⅝	125
C.W No 3 6 rangs	120	119.6	119.6	120	120⅜	120
Fourrage No 1	110	109.2	107.6	108.2	108⅜	108.4
Fourrage No 2	109	108.2	106.2	107.2	107⅜	107.4
Fourrage No 3	103.6	103.4	102.4	102.6	102⅞	103
Sur voie net	106	105.6	104.6	106	104⅜	104
LIN						
C.W. No 1	400	400	400	400	400	400
C.W. No 2	395	395	395	395	395	395
C.W. No 3	384	384	384	384	384	384
C.W. No 4	375	375	375	375	375	375
Sur voie net	400	400	400	400	400	400
SEIGLE—						
C.W No 2	148	145.6	142.4	142⅜	141.2	138⅛
C.W No 3	144.6	142⅛	139⅛	139⅞	137.6	134.4
C.W No 2 rej.	133.2	130⅝	127⅜	128⅜	126.2	123
C.W No 4	138.2	135⅝	132⅜	133⅜	131.2	128
Ergot	128.2	125⅝	122⅝	123⅝	121.2	118
Sur voie net	148.2	145.6	142.6	143⅝	141.4	138.4
AVOINE—						
Mai	73	72⅜	71⅜	71⅝	72	72⅛
Juillet	70⅜	69⅞	68⅞	68⅛	69	69.2
Octobre	68	67⅜	66⅞	66.4	66.4	66.6
ORGE—						
Mai	107	106.6	105.6	106	105⅜	105
Juillet	101⅜	101.4	100.2	100⅛	99⅝	99.2
Octobre	96.6	96.6	96	96.4	95⅝	95⅝
LIN						
Mai	403	403	402.4	402.4	402.4	402.2
Juillet	405	405	405	405	405	405
Octobre	——	——	——	——	——	——
SEIGLE—						
Mai	153.2	150⅝	147⅝	148⅝	146.2	143
Juillet	150.6	147⅜	144⅞	145⅜	143⅜	140⅝
Octobre	144⅜	141.6	140	142	139⅛	136

A Travers les Centres Français de la Colombie-Britannique

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Maillardville

Voici le rapport annuel de la Caisse populaire pour 1948, fondée en avril 1946, pour les paroisses de N.-D. de Lourdes et de N.-D. de Fatima:

Caisse populaire

Actif	
Prêts	$55,988.20
Placements	560.88
Inventaire	200.00
Caisse	11,793.10
Total	**$68,542.18**
Dépenses	
Loyer	$ 15.50
Comptes payables	48.38
Assurances	595.55
Salaire	200.00
Surplus	1,449.52
Amortissement	75.20
Divers	67.17
Total	**$2,451.32**
Passif	
Capital social	$66,910.40
Réserve	416.16
Surplus	1,165.62
Total	**$68,542.18**
Profits	
Intérêts	$2,364.76
Taxe d'entrée	43.25
Placements	43.31
Total	**$2,451.32**
Rapport statistique	
Emprunts, 165,	$86,632.55
Remboursés, 39,	30,644.35
En vigueur, 126,	55,988.20
Capital social	$86,497.42
Remboursé	19,587.02
En vigueur	66,910.40
Intérêt	3%
Ristourne	20%
Nombre de membres	240

Directeurs: MM. Paul Velay, président, A. Fontaine, vice-président, Victor Muller, trésorier; clercs: MM. Louis Muller, J.-B. Goulet, A. Cheramy, E. Albert, Georges Ledet, Alcide Gamache, P. Landry, Emmanuel Parent.

Membres sortant de charge: MM. E. Parent, G. Ledet et P. Landry; membres élus: MM. Alcide Gamache (réélu), Aimé Gamache, N. Archambault, Oscar Cheramy.

Comité de crédit: MM. Lionel Marsolais, président, Toursaint Filiatrault, D. Doucette.

Comité de surveillance: MM. H. Bourque, président, U. Charpentier, A. Lemieux.

Vancouver

Echo de la Colombie

L'élite intellectuelle, qui s'intéresse à la culture française en tout pays étranger et qui se groupe partout, sur notre planète, sous les auspices de l'Alliance Française, fut singulièrement privilégiée à Vancouver, d'entendre une conférence qui l'a intéressée au plus haut point. Le sujet en était: "Les origines pittoresques de la Louisiane", la causerie était donnée par Mme A.-P. Buffet, de Versailles, France, qui voulut bien faire un très bref voyage à Vancouver, grâce à l'active et très heureuse initiative du très estimé représentant de France en Colombie Britannique, M. Alexis Anfossy.

Visites en divers pays

En ce moment, Mme Buffet sillonne les airs pour visiter aux antipodes de la terre ses trois filles mariées. L'une, dont le mari est officier français du Bureau des Affaires Marocaines, habite Fez; la seconde, épouse du Comte Jean de Lagranvilie, Ministre de France, réside au Siam; et la troisième demeure en Louisiane, ayant épousé un aviateur américain, M. Grimat-Johnson.

Lignée ancestrale

L'arrière-grand-père de Mme Buffet était le Marquis de la Combe, compagnon d'armes de Lafayette, en Amérique, et fut commandant du Corps de Génie de son armée.

Le grand-père du mari de Mme Buffet, M. Louis Buffet, fut président de l'Assemblée Nationale de 1871 et Conseiller du Maréchal de MacMahon. A une époque pénible, où les excès du matérialisme et de la libre pensée provoquèrent en France un renouveau de foi chrétienne, M. Louis Buffet prit une part active aux intérêts et à la défense de l'église catholique en tant que chef de l'Action Catholique de France au cours de cette période si difficile de son histoire.

Le mari de Mme Buffet étant officier d'état major en France, fit la campagne de 1914 et celle encore plus tragique de 1940, où, commandant d'un bataillon sur la Marne, il tomba au champ d'honneur, à la tête de ses Chasseurs, qui comme tant d'autres Français, au cours des siècles, ont abreuvé de leur sang généreux les sillons des riches plaines Champenoises, pour en défendre l'accès aux mêmes éternels envahisseurs.

Mme Buffet a le douloureux honneur d'être Présidente du groupe des "Veuves de Guerre de Versailles".

Liens resserrés

Cette sympathique et ardente patriote vint resserrer, chez nous, des liens qui ne demandent qu'à être plus étroits, dans une entente et une compréhension toute fraternelle. Nous sommes extrêmement reconnaissants à M. le Consul de France et à Mme Anfossy de nous en avoir donné les moyens en accueillant, le lundi 24 janvier, dans leur hospitalière demeure, si joliment encadrée d'érables séculaires, non seulement notre distinguée visiteuse, mais encore plus d'une centaine de sociétaires de l'Alliance Française de Vancouver et leurs amis.

Etaient aussi présents plusieurs membres du Corps Consulaire, de même que des visiteurs distingués, parmi lesquels nous avons remarqué des représentants de l'Egypte, de la Syrie, du Liban, de l'Afrique et nombre d'Européens.

Merveilleuse odyssée

La distinguée conférencière narra brièvement l'émotion très vive qu'elle ressentit en débarquant en terre américaine, il y a deux ans. Elle nous dit son émerveillement de trouver une terre d'abondance, alors qu'elle venait de vivre en France le terrible cauchemar de la dernière guerre mondiale. Puis, elle nous fit revivre les principaux épisodes de l'histoire de la Louisiane Française, depuis sa découverte par Joliet et le célèbre Père Marquette. Evoquant l'odyssée remarquable de ces intrépides découvreurs de la grande artère fluvienne qui tranche les Etats-Unis, du nord au sud, nous suivimes avec elle les étapes de Cavelier de La Salle, lequel, retraçant la route de ses prédécesseurs en 1682, fonda la Louisiane, qu'il nomma ainsi en l'honneur de Louis XIV.

Tragédie Louisianaise

Dans une maîtrise impeccable et avec un talent rare, l'aimable conférencière évoqua l'émouvant souvenir du traité de Paris en 1763, qui cédait en même temps, les plus beaux joyaux de la Couronne de l'Empire Français, le Canada à l'Angleterre, et la Louisiane à l'Espagne.

Les premiers chapitres de la tragédie Louisianaise prirent fin en 1803, lors de la session, par Bonaparte, de la Louisiane, à la jeune République Américaine. En l'espace d'à peine un mois, la Louisiane avait changé trois fois de nationalité.

Le miracle français

Malgré ce calvaire douloureux, et peut-être à cause de lui, le miracle français s'opère au pays des "bayous" comme au coeur de l'Acadie, à Québec, à travers le Canada "A mari usque ad mare". La lumineuse pensée française s'irradie au Nouveau Monde, pour le plus grand bien de l'humanité. "Ce verbe de clarté puissant et de foi invincible", — ainsi que le soulignait si récemment encore, notre Saint-Père le Pape Pie XII, — demeure pour tous la source d'une inspiration immortelle.

Le R. P. O. Meunier, O.M.I.

Le miracle français en Amérique du Nord affirme d'abord la foi au Christ. Ce fut le thème final que choisit le R. P. O. Meunier, O.M.I., invité par M. le Consul de France, lors de cette inoubliable soirée, à remercier la distinguée conférencière.

Le Père Meunier retraça avec une éloquence très digne les pages historiques et les multiples gestes de Foi, esquissés par les premiers découvreurs de l'Amérique du Nord. Il rappela l'évangélisation des missionnaires français, qui tracèrent à leurs successeurs la voie céleste empreinte du sang de leur martyre. L'assemblée émue entendit évoquer les noms et faits immortels des Saints Martyrs de Brébeuf, Lalemant, Jogues et leurs Saints compagnons.

Isabelle B. DE LA GIRODAY.

* * *

Fédération C.-F.

Pour la réalisation de grandes oeuvres, il faut la coopération de toutes les bonnes volontés et des coeurs généreux. Les Canadiens français de la Colombie-Britannique se sont groupés dans une puissante Fédération en septembre 1945. Treize cercles locaux ont été constitués. Le cercle de Vancouver s'occupa tout de suite d'obtenir la fondation d'une paroisse. Sur le conseil de S. Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver, un comité spécial fut formé qui poussa activement les recherches préliminaires à l'achat d'un terrain. Ce comité paroissial a toujours existé depuis et continue d'assister le R. P. Curé de ses conseils, de son expérience et et de son admirable dévouement.

Au soir du 22 janvier, trois nouveaux membres furent élus. Ce sont MM. Jean-Laurent Girard, Donat Bougie et Ben. Desrochers.

Le comité paroissial est maintenant composé de neuf conseillers: MM. Albert Lefebvre, président, Maurice Ecarnot, Joseph Gagnon, Victor Lévêque, J.-B. Paris et Georges Quenneville.

Partie de cartes

Le samedi soir 29 janvier eut lieu une partie de cartes organisée par le Cercle de Vancouver, au profit de la Fédération Canadienne-Française. M. Harry Beauregard dirigea le programme de la soirée. Toute l'assistance chanta avec l'entrain de la jeunesse nos vieux refrains: "Vive la Canadienne", "A la claire fontaine", "Un Canadien errant", "Les cloches du hameau" et "Bonsoir, mes amis". La présidente du cercle, Mme Paradis-Price, remercia chaleureusement les personnes qui s'étaient particulièrement dévouées à la préparation des dernières soirées récréatives: Mmes J.-B. Tisseur, Den. Baril, Aimé Masson et Mlle Blanche Labossière.

Cours de français

Nos cours de français pour adultes, le mardi soir, sont suivis avec une popularité grandissante. Mme Paradis-Price félicite publiquement Mme Burnada qui en a assumé la responsabilité sans accepter de récompense pécuniaire. Elle remercie également M. et Mme Oscar Loiselle ainsi que leur fille, Edna, pour leur dévouement désintéressé dans l'organisation extérieure et matérielle de ces cours du soir. La présidente offrit une somme d'argent substantielle, provenant des inscriptions scolaires, au R. P. Henri Meek, curé de la paroisse. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui veulent apprendre ou perfectionner leur connaissance de la belle langue française.

En Alberta

Falher

Mariage

Desaulniers—Gagnon

Le mercredi 5 janvier à 10 h., en l'église de Ste-Anne de Falher, avait lieu le mariage de Germaine Gagnon, fille de Frank-E. Gagnon, avec Laurent Desaulniers, fils de M. et Mme W. Desaulniers, de Falher.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. L. Nadeau, O.M.I., curé de la paroisse. Le choeur de chant rendit de très beaux cantiques appropriés à la circonstance.

La mariée portait une longue robe de satin blanc avec long voile.

Rosaire Gagnon, frère de la mariée, était garçon d'honneur et Exilda Fournier, était demoiselle d'honneur.

Le dîner de noces fut servi au café Adanac à Falher.

De 4 h. à 8 h. il y eut réception chez M. et Mme W. Desaulniers, où les amis se sont rendus très nombreux offrir leurs souhaits aux nouveaux mariés. La soirée se continua à la salle municipale de Falher, où une bourse fut offerte aux héros de la fête.

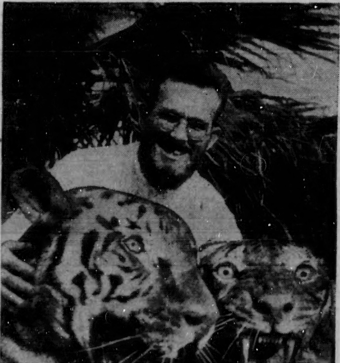
M. et Mme Laurent Desaulniers demeureront à Falher.

Danse en patins? . . .

D'après cette photo, l'on croirait que **Turk Broda** (à gauche), des Maple Leafs de Toronto, et **Jim McFadden**, des Ailes Rouges de Detroit, exécutent ensemble le mouvement d'une danse. En fait, tous les deux ont été violemment secoués à la suite de la rencontre, survenue quand Broda sortit de son but pour arrêter McFadden. La partie se jouait à Detroit. Les Ailes Rouges remportèrent la victoire par un pointage de 2 à 1. (C.P.)

Missionnaire chasseur





Quand le **R. P. Young**, de la Société des Missions étrangères de Ste-Croix, quitta l'Université de Notre-Dame, Indiana, pour Dacca, aux Indes, il ne s'imaginait pas que l'une de ses fonctions serait la chasse aux tigres et aux léopards. Mais il doit souvent s'y adonner lorsque les bêtes fauves menacent la vie de ses ouailles et de leurs animaux. (NCWC)

Port Alberni

A l'hôpital

Mmes P. Bouchard et P.-H. Paquette sont en bonne voie de guérison après avoir subi toutes deux des opérations.

Va-et-vient

M. Lefebvre, président général de l'Association, a visité Port Alberni avant les fêtes. Nous devons nous excuser d'avoir omis ce fait dans notre chronique. Nous avons beaucoup apprécié sa visite.

En Ontario

Kingston

Décès

M. Arthur Jean Behan

Le vendredi 28 janvier à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Kingston, Ont., est décédé M. Arthur Jean Behan, à l'âge de 21 ans.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Percy Behan, ainsi que 3 soeurs, Blanche, Cécile, Alice, et 3 frères, James, Joseph et Paul, tous de Winnipeg.

Le service eut lieu à Kingston, Ont.

Kenora

Baptême

Le 30 janvier: Béatrice-Marie-Rose, fille de Benoit Ste-Croix et de Bernadette Wilcott. Parrain et marraine, Stanislas Ste-Croix et Rose Vincent.

Assemblée paroissiale

Dimanche dernier, après la grand'messe, eut lieu l'assemblée annuelle de la paroisse. L'assemblée fut présidée par le R. P. L. Gauthier, O.M.I., curé. Furent élus syndics, MM. T. Brett et E.-U. Thériault, à qui nous offrons nos meilleures félicitations.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb, accompagnés de leurs épouses, sont allés jouer aux quilles en groupe, récemment, au Bolodrome de l'hôtel Lake of the Woods. Tous ont trouvé la soirée fort agréable.

Club des Jeunes

Le Club des Jeunes a tenu son meeting régulier, dimanche soir, le 30 janvier, dans la salle paroissiale. A cette importante réunion, les jeunes firent les derniers préparatifs concernant l'organisation de leur thé qui aura lieu le samedi 5 février, dans le réfectoire de l'hôtel Kenricia, à 3 h. Il fut aussi décidé que les jeunes réserveraient pour un soir les allées de quilles de l'hôtel Lake of the Woods et que tous prêteraient mainforte pour l'organisation de la Retraite des filles, qui aura lieu du 18 au 20 mars à la Maison des Retraites de St-Boniface.

Ecole Mont-Carmel

Les élèves de l'Ecole Mont-Carmel sont allés voir le fameux film "Fighting Father Dunne" vendredi dernier, dans l'après-midi.

Martyrs catholiques en Chine communiste

NEW-YORK — S. Exc. Mgr Thomas J. McDonnell, évêque auxiliaire de New-York, a affirmé que les communistes chinois avaient déjà tué 87 prêtres, religieux et religieuses catholiques.

Il a dit qu'il avait été informé du massacre de 58 prêtres, de 16 religieux et de 13 religieuses. Il tient ces informations d'une autorité religieuse chinoise.

OLEAN, N.-Y. — On annonce l'élection du R. P. Thomas Plassman, o.f.m., recteur du collège St-Bonaventure, au groupe dit "Gallery of Living Catholic Authors", en raison de ses études sur la Bible et la formation religieuse.

Cette société se compose d'écrivains internationaux qui se sont signalés dans le domaine de la littérature catholique. On peut citer des membres comme Sigrid Undset et Gilbert K. Chesterton.

Au Manitoba

Dunrea

Carnaval

Entre Noël et le jour de l'An, avait lieu à notre patinoire un carnaval qui réunit une nombreuse assistance, malgré le froid et les mauvais chemins.

Il y eut une parade intéressante, représentant la marine, l'aviation et l'armée, faisant une garde d'honneur à Sa Majesté la reine du carnaval, Mlle Lucille Côté, ayant comme dames de la cour, Mlles Aurise Aquin, de Ninette, Fitzpatrick et Taylor, de Dunrea.

Après les cérémonies du couronnement, il y eut une mascarade où les costumes les plus divers firent sensation.

Un "joker" des mieux réussi, confectionné par M. Clément Boulet, lui obtint un premier prix.

Ensuite des bouffons tout gonflés et barriolés de couleurs criardes, des bonshommes Noël, une exquise petite Sauvageonne avec son "papoose" dans les bras, et même d'humbles boîtes de carton se baladaient sur la glace à qui mieux mieux; nous avons même aperçu des petits et des gros diables cornus et noirs se faufilant sans gêne parmi les anges aux blanches ailes. C'était un spectacle vraiment amusant; avec un peu d'imagination nous croyions voir des nuées de marionnettes sautillant sur cette surface lisse.

Mais, comme à tout beau tableau, il y a une ombre, cette ombre se changea en obscurité complète pendant quelque temps, l'électricité ayant manqué au début de la soirée, ce qui retarda un peu l'ouverture de la cérémonie.

Va-et-vient

Mlle Virginie Boulet, de La Salle, est venue passer le jour de l'An avec ses nombreux parents et amis de Dunrea, ainsi que M. Clément Lavoie, étudiant en médecine à l'université de Montréal.

Mlle Maria Boulet nous quittait ces jours derniers pour aller passer quelques semaines chez sa soeur, Mme Damien Perron, de Montmartre, Sask.

Nous sommes heureux de saluer le retour de Mlle J. Lussier qui était allée se faire soigner à l'hôpital de Ste-Rose.

Mme Anna Boulet est partie en voyage à la Rivière la Paix.

Mme Alphonse Potvin, de Bruxelles, est venue visiter sa mère, Mme P. Bisson, retenue au lit par la maladie.

M. et Mme Arthur Parent ont le plaisir d'avoir avec eux leur fille, Stella, (Mme Fernand Beaudoin) et sa petite fille, de Trois-Rivières, P.Q.

M. et Mme Athanase Lavoie, sr, sont partis passer quelques semaines chez leur fille, Irène (Mme Gordon Fraser), de Toronto. Nous leur souhaitons un agréable séjour là-bas et un heureux retour parmi nous.

Mlle Irène Bisson, garde-malade pratiquante de l'hôpital de Ste-Rose, est de retour chez elle.

MM. Norbert Fortier et Léon Boulet, qui travaillaient dans les chantiers en Alberta, étaient heureux de revenir au foyer. Il est bien vrai que "rien n'est si beau que son pays".

Rapport paroissial

Le dimanche 23 janvier, M. le curé nous donnait un rapport des finances de la paroisse.

D'aucuns furent fort surpris de voir que malgré les frais encourus pour l'amélioration et le peinturage de l'intérieur et de l'extérieur du presbytère, y compris isolation et renouvellement des murs intérieurs, galerie vitrée, etc., il n'y a qu'une dette minime à payer — soit un peu plus de $500.00. Ceci prouve bien que lorsqu'il y a coopération, la tâche est plus facile et le succès assuré.

Baptême

M. et Mme Antoine Boulet sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur treizième enfant, une fille, née et baptisée à l'hôpital de la Miséricorde, le 14 janvier, sous les noms de Marie-Stella-Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Beaudoin, de Trois-Rivières, P.Q., oncle et tante de l'enfant.

Saint-Claude

Décès

Le lundi 24 janvier s'éteignait paisiblement à sa demeure Mme Adolphe Le Gras, née Marie-Jeanne Kervinio, malade depuis quelques semaines. Le service fut chanté à 10 h., le mercredi 26 janvier, par le R. P. Zabotti, vicaire. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Claude.

Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient MM. Henri Le Gras, Joseph Heiget, Raymond, Joseph et René Ricard et Fernand Trémorin.

Née le 25 décembre 1896, à Guern, Morbihan, France, elle arriva au Canada en 1904 avec ses parents qui s'établirent à St-Claude. Le 20 octobre 1941 elle épousa M. Adolphe Le Gras. Outre son mari, elle laisse dans le deuil, sa mère, Mme Marie Kervinio, et trois soeurs, Marie (Mme Casimir Préjet), de Notre-Dame de Lourdes, Louise (Mme Raphaël Ricard) et Julienne (Mme Raymond Danais), toutes deux de St-Claude.

Remerciements

M. Adolphe Le Gras, ainsi que les membres de la famille, désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie durant leur récente épreuve.

Va-et-vient

M. Paul Gobin est en visite chez ses parents depuis quelques jours.

M. Emile Jobin est parti en visite chez son oncle à Québec, P.Q.

Mlle Hedwidge du Bourg, d'Ottawa, est en visite chez ses parents depuis trois semaines.

La famille Germain Bernard occupe maintenant sa nouvelle maison.

Ça et là

Il est très intéressant de constater que, depuis que nous avons ouvert notre "Nursing Home", celui de Treherne est en train de faire faillite, d'après un article qui a paru dans le journal **The Treherne Times**, le jeudi 27 janvier. La situation a été sauvée, grâce aux Scouts qui ont entrepris une perception avec un résultat de $320.00, ce qui était nécessaire pour couvrir le déficit. Mais voyons! Que peut-il bien y avoir avec les bonnes familles anglaises et protestantes de Treherne qu'elles n'arrivent pas à faire fonctionner leur "Nursing Home"?

Sports

L'inconvénient d'une patinoire ouverte telle que celle que nous avons à St-Claude, c'est qu'il faut avoir bien des volontaires solides sur les manches de pelle. Cet hiver surtout, les jeunes ont eu la chance de montrer leurs capacités. Tempête après tempête, la patinoire a reçu sa couverture blanche et à chaque fois les jeunes ont remué des tonnes de neige. Mais après chaque tâche, il y a la récompense; les jeunes ont eu la leur le dimanche 30 janvier. Ils recurent l'équipe de Haywood à St-Claude et, après trois périodes de gouret rapide et furieux, ils lui firent subir une "dégelée" de 12 à 5. Ceci était une répétition du vendredi soir 28 janvier quand St-Claude alla à Haywood et leur fit tenir le petit bout d'un résultat de 6 à 1.

Félicitations

Nos félicitations à M. Joseph Rocan pour le prix de $75.00 qu'il a obtenu avec son beurre dans l'Association des Manufacturiers de Produits Laitiers du Manitoba.

Nos malades

M. Paul-A. Lacroix est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital.

Mme Albert Perroud, qui fut hospitalisée pendant quelque temps, est actuellement en convalescence chez ses beaux-parents à Winnipeg.

Haywood

M. Jules Dheilly est de retour d'un séjour en France.

Nos malades à l'hôpital sont nombreux: M. Michel Picton, Mmes Henri Viallet, Lucien Roulre, Antoine Ritchot et Alexandre Gautron.

Le vendredi 28 janvier, les jeunes de St-Claude sont venus jouer au hockey et ont remporté la victoire par un pointage de 6 à 1.

Décès

M. Frank McBride, de Elm Creek, est décédé le lundi 24 janvier.

Ses funérailles eurent lieu le mercredi 26 en l'église paroissiale de Haywood. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, officiait. L'inhumation se fit au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, James.

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 25 janvier, organisée par Mmes A. Janoske et R. Monnier aidées de Mmes Ed. Desrosiers, A. Grandmont, C.-N. Dupas, O. Joyal, J. Landry, G. Monnier, M. Legoff, J.-A. Lavoie (chemin Dawson).

Prix de 5 mains: V. Labelle, Mme Kroeller, Mme Novag, P. Demeule, E. Desrosiers.

Prix de "pool": Mme Strand, V. Labelle.

Prix d'entrée: Mme J. L'Heureux.

Prix de consolation: Mme Bourrier, A. Demeule.

Prix de rafle, en dehors: M. E. Landry, $10.00; Mme Pink, $5.00; M. l'abbé Robert, série de centres; M. Caplette, tapis tressé.

Rafle, dans la salle: Mme R. Monnier, Mme Desautels, Gérard Lalonde, Alfred Moreau, Mme C. Landry, Albert Filteau, Mme J. Dupuis, Mme P. Pelland, Mme Henrie, Mme V. Labelle, H. Sourisseau, E. Desrosiers, Mme Bourrier, L. Landry, Mlle Eva Grandmont (2 prix), E. Gauthier, Mme J. Robitaille, Mlle O. Bourrier, Mme A. Orieux, Mme Renaud.

Liste des donateurs: Winnipeg Paint Co., Varsity Shop, Genser's Co., Central Grain, Mme A. Asselin, Fort Garry Brewery, Asselin Frères, M. Club, Shea's Brewery, Kresge Co., Silhouette Shoppe, Swift Canadian Co., Norwood Electric Co., Maple Leaf Store, Stockyard Garage, Ashdown's Hardware Co., Hudson's Bay Co., Mme J.-A. Lavoie (C. Dawson), Mmes R. Monnier, G. Monnier, A. Janoske, J. Landry, M. Legoff, A. Grandmont, E. Desrosiers, C.-N. Dupas.

Merci cordial à tous ces généreux donateurs ainsi qu'aux dévouées organisatrices qui, par leur beau zèle, ont remporté le magnifique résultat de $200.00 pour cette partie.

Nous remercions aussi Mlle C. Lemoine pour son don à la partie de cartes du 18 janvier.

St-Adolphe

Baptêmes

Le 23 janvier: Joseph-Léo-Richard, fils d'Henri Chaput et d'Elmire Delorme, né le 5 janvier. Parrain et marraine, Florent et Laura Delorme, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 janvier: Marie-Bibiane-Pauline-Aline, fille de Norbert Chaput et d'Emma Charrière, née le 12 janvier. Parrain, Clément Charrière, marraine, Germaine Chaput, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 janvier: Jules-Antoine-Joseph, fils de Maurice Tellier et de Valérie Labossière, né le 22 janvier. Parrain, Léon Tellier, marraine, Angélina Kenny.

Election d'un syndic

A l'issue de la messe de dimanche dernier eut lieu l'élection d'un syndic pour un terme de trois ans. M. Norbert Chaput fut choisi en remplacement de M. Camille Aubin, sortant de charge. Les deux autres syndics sont MM. Gabriel Leclaire et Josué Gagnon.

Fannystelle

Baptême

Marie-Louise-Odette, fille de M. et Mme Louis Ménard. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Morissette.

Nos malades

M. Omer Cyrenne est de retour parmi les siens après avoir passé un court séjour à l'hôpital.

M. Gaspard Piché est en convalescence à la suite d'une opération qu'il a subie à l'hôpital de St-Boniface.

M. Almir Arnal est actuellement à l'hôpital.

Çà et là

Le dimanche 30 janvier eut lieu la bénédiction des enfants. La température étant favorable, l'assistance fut nombreuse.

Le dimanche 30 janvier, M. Edouard Cyrenne fut élu syndic en remplacement de M. Roméo Charbonneau, sortant de charge. Le nouveau syndic travaillera de concert avec MM. Roger Piché et Pierre Daoust.

M. Gustave Painchaud fut élu conseiller de la municipalité Grey. Il remplace M. Jean Mollot.

Saint-Eustache

Mlle Dora Arnal, résidant maintenant à Vancouver, est de passage parmi nous.

Le dimanche 25, l'équipe de gouret de l'école, Alouette, est allée se mesurer avec l'équipe du Collège St-Boniface. Nos jeunes ont remporté la victoire sur nos collégiens par un pointage de 7-2.

Le 28, la même équipe se rendait à Elie où nos voisins nous concédèrent la victoire par 9-2. Vendredi soir, le club senior d'Elie vint se mesurer avec notre club senior. Elle subit une défaite de 7-0.

Baptêmes

Le 23 janvier a été baptisé Joseph-Achille-Edouard-Mérille, enfant de M. et Mme Adélard Beaudry. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Mérille Beaudry.

M. et Mme Arthur Branconnier ont fait baptiser une fille le 30 janvier, sous les prénoms de Albertine-Dorothy-Levina. M. Albert Richard et Mme Joseph Pagé furent les parrain et marraine.

Le 30 janvier également était baptisé Joseph-Florent-Aimé, fils de M. et Mme Albert Beaudin. M. et Mme Laurent Girard furent "de cérémonie".

Odyssée d'un comte polonais

ABERCORN — Un membre de la noblesse polonaise qui a échangé son palais pour une maison de ferme de 7 pièces recommence sa vie avec sa famille, près de ce village du Québec, sis sur la frontière de l'état du Vermont.

Le comte Alexandre Zamoyski, qui fit partie des forces clandestines polonaises, échappa à une sentence de mort et connut les camps de concentration d'Hitler, s'est installé avec sa femme, la comtesse Jadwiga et leurs trois enfants, après avoir connu 9 ans de misère, en Europe.

Le Canada fut pour eux une surprise, mais ils ont bien l'intention d'y demeurer. L'une des choses qui les ont le plus étonnés est le crédit que les marchands canadiens accordent à leurs clients; ceci se pratique très rarement en Europe. La famille n'a que peu d'espoir de pouvoir retourner vivre en Europe. "L'ouest européen est à moitié mort; l'est de l'Europe est presque mort; je le regrette", soupire la comtesse.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lac Pelletier

Mme Isidore Laverdière est de retour chez elle après avoir passé quelques jours auprès de sa fille, Mme C. Rémillard, patiente à l'hôpital de Vanguard.

M. et Mme Léo Carignan, de Pambrun, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme René Ginet.

M. Jos. Monette est allé conduire son garçon à l'hôpital de Régina où celui-ci suivra des traitements médicaux. Ils ont fait le voyage en avion jusqu'à Swift Current.

Mmes T. Studer et Isidore Laverdière se sont rendues par avion à Swift Current afin d'assister leur mère qui a tombé subitement malade.

M. Irvin Studer est à Swift Current où il prend part au bonspiel de curling.

M. Dovila Tessier a passé quelque temps à Frenchville chez son frère, Aimé.

Gravelbourg

Mariage
CHEVRIER—BONNEAU

En la cathédrale, le mardi 25 janvier à 10 h., fut célébré le mariage de M. Albert Chevrier, fils de M. Victor Chevrier, de Vancouver, avec Mlle Juliette Bonneau, fille de M. et Mme Henri Bonneau, de Gravelbourg. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Roger Lemieux, vicaire.

Pendant la messe, le chant sous la direction de M. l'abbé Gérard Couture, chancelier, fut exécuté par M. Philippe Bouffard et Mlle Emilienne Morin, accompagnés à l'orgue par Mlle H. Lemoine.

Le témoin du marié était son frère, René, et celui de la mariée, son père.

M. Léo Braconnier et Mlle Madeleine Bonneau, soeur de la mariée, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

La mariée portait une longue robe en satin blanc avec traîne, manches longues et long voile retenu par une couronne de fleurs blanches. Son bouquet se composait de roses blanches. La fille d'honneur portait une robe longue rose, avec manches longues et voile court retenu par une couronne de fleurs roses. Son bouquet se composait de roses roses.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée et le soir chez M. Raoul Chevrier, frère du marié.

M. et Mme Chevrier résideront à Gravelbourg.

• • •

Mlle Lucille Marchand, fille de M. et Mme Emile Marchand, est allée chez son grand-père, M. Larochelle, de Maillardville, C.-B.

M. Dumont Lepage s'est rendu à Saskatoon pour examen médical. Son état de santé s'améliore graduellement. Il descendit ensuite à Régina où Mme Lepage le rencontra et tous deux assistèrent à la convention des Caisses Populaires. Ils revinrent à Gravelbourg au cours de la semaine dernière.

Frenchville

Mlle Marie-Claire Beliveau, de Ponteix, a passé une semaine chez ses oncle et tante, M. et Mme Alcide Auger.

M. Maurice Goddu est venu se promener chez ses parents, M. et Mme André Goddu.

M. D. Tessier a visité M. et Mme Aimé Tessier pendant quelques jours.

M. André Goddu est allé à Ponteix pour affaires dernièrement.

Dollard

Naissance

A M. et Mme Albert Dufresne, un fils, né le 21 janvier.

Çà et là

Mlle Jeannette Lambert, de Kimberley, est repartie après avoir visité toute sa parenté.

Mlle Phyllis Shirley a accepté une position à la banque d'Eastend.

Après avoir passé les fêtes avec leurs parents, Alexis Stévenot et M. et Mme Roger Stévenot sont repartis pour Meadow Lake.

Rosetown

La paroisse Ste-Therèse de Rosetown vient de perdre une de ses pionnières dans la personne de Mme Domethilda Jérôme, décédée le lundi 17 janvier à l'âge de 91 ans.

La défunte naquit à Ste-Thérèse, P.Q., le 24 janvier 1858, du mariage de M. et Mme Pierre Desjardins. Elle fut institutrice dans son village natal pendant quelques années. En 1877, elle épousa M. Denis Jérôme et en 1895 vint s'établir avec sa jeune famille à Butte Montana, E.-U. Quelques années plus tard, soit en 1905, la famille Jérôme s'établit à Rosetown où la défunte demeura jusqu'à sa mort.

Estimée de tous, elle comptait nombre d'amis et sa maison leur restait toujours ouverte. Son mari la précéda dans la tombe en 1920 et en 1948 sa soeur aînée, la Rév. Sr Laurent Justinienne, s'éteignait à la Maison Mère des Soeurs Grises de Montréal.

Mme Jérôme laisse dans le deuil trois fils, Raoul, Zénon et Florian, tous de Rosetown; trois filles, Mmes Flora McHeffry, de Billings, Mont., G. Granger, de Rosetown, et D. McCallum, de Zelandia; 15 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Rosetown où la levée du corps fut faite par M. l'abbé G.-E. Provost, curé. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé J.-M. Drapeau assisté de M. l'abbé Provost comme diacre et de M. l'abbé O'Driscoll comme sous-diacre.

La chorale était sous la direction de M. Raoul Béchard et la Rév. Sr Frederica et Mlle Hélène Barry touchèrent l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Jean Arsenault, Arnold Béchard, Eugène Labrecque, Hector Lajeunesse, Philippe Lefebvre et Léon Pelletier, tous de Rosetown. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse.

De nombreux tributs floraux et bouquets spirituels témoignaient de l'estime de tous envers la défunte.

Tout un wagon de vêtements d'hiver . . .



Procurer de l'aide spirituelle, intellectuelle et matérielle aux étudiants d'outre-mer qui en ont besoin, tel est le but de la campagne de secours de la Fédération Nationale des Etudiants des Collèges Catholiques (NFCCS). Ces étudiantes du collège Mount Mary, de Milwaukee, sont ici photographiées alors qu'elles complétaient leurs plans portant sur l'envoi outre-mer de tout un wagon de vêtements d'hiver. Ce sont, de gauche à droite, **Audrey Zarnow**, de Wauwatosa, Wis., **Mary Jo Holecek**, de Chicago, et **June Scherer**, de Kohler, Wis., directrice régionale de la campagne. (NCWC).

Saskatoon

Sachant que nous avons un grand nombre d'amis dispersés à travers les provinces de l'Ouest, nous voulons leur soumettre ce compte rendu comme preuve que nous sommes bien vivants, que nous tâchons toujours de justifier leur intérêt en nous et que nous apprécions leur support encourageant.

Le petit groupe de paroissiens de l'église des SS. Martyrs Canadiens s'organise sérieusement pour un plan d'élargissement et de solidification.

Comme premier pas, les dames se sont formées en cercles, les buts desquels seraient: contact social, conversation française et recrutement, tout en se procurant des fonds. En plus, ces cercles serviront de base pour la division des diverses organisations en rapport avec l'église.

Ce n'est pas tout: on entend chuchoter partout que les hommes s'y mettent aussi. Un petit groupe ici, une réunion là . . . où les problèmes sont étudiés, les solutions suggérées et ensuite une assemblée générale croise les "t" et met les points sur les "i". Mais laissons aux hommes le soin de faire des révélations définies. Ils ont le don d'annoncer leurs activités au moment propice, dirai-je, dramatique même! (Ne parle-t-on pas de l'intuition masculine?!)

Çà et là

Les petites nouvelles sont avidement passées des uns aux autres. Si parfois on ne se trouve pas sur place, tôt ou tard les faits frappent l'oreille de votre reporter.

Les grosses soirées annuelles sont en marche. Jusqu'à date, les foyers Longtin et Couture ont été envahis. Une quarantaine de personnes ont été témoins de l'hospitalité de ces aimables gens.

Mme P. Pichet et sa fille, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme A. Loiselle, parents de Mme Pichet.

La remarque a été faite que les frères Tétreault, de St-Brieux, se sont placés au fin fond de l'église dimanche: Bernard, Laurent et Léonard revenaient de Rosetown, tout penauds . . . Mais courage, sans doute remporterez-vous tous les trophées imaginables pour le curling en 1950!

Le Cercle Goupil, (on doit ajouter ici que chaque cercle a pris comme patron un de nos martyrs canadiens — admirable idée de notre bon curé), qui a comme capitaine Mme A. Couture, se réunit dernièrement à la demeure de Mme R. Beaulac. La soirée fut très intéressante et surtout profitable, les dames ayant apporté leurs tricots, raccommodages ou broderies. Le point d'inspiration fut la suggestion — acceptée — de payer une amende d'un sous chaque fois que l'on s'oubliait à parler en anglais. Ces charmantes dames doivent être félicitées, car leurs coffres ne contiennent que six sous, et cela, malgré une trentaine d'oreilles aux aguets! Pour terminer, un succulent goûter fut servi aux dames suivantes: Mmes Balcaen, Baudoux, Benoit, Byers, Couture, Duchalard, Fleury, Fortin, Frazer, Gillies, McNeill, Moroz, Philley, Suttle et Thelander.

Mme R. Swanson et ses enfants, de Régina, passent quelque temps chez M. et Mme A. Longtin.

M. Charles Papen est très occupé ces soirs-ci. La raison? — Une belle fin de semaine à la maison se paie en "overtime", pas vrai? Nous sommes contents d'apprendre que la famille Papen, à Prud'homme, se porte bien. Ajoutons que nous serons enchantés quand Mme Papen et les enfants rejoindront M. Papen à Saskatoon.

M. R. Beaulac prend du mieux. Après une opération et un assez long séjour à l'hôpital St-Paul, on rapporte qu'il est prêt à essayer ses jambes (membres en grève depuis le nouvel An!)

Cantal

Divers

Le 12 janvier, M. et Mme Georges Doutremont célébraient leurs noces de rubis (40 ans) dans l'intimité de leur foyer. En 1904, M. Georges Doutremont, venant des Etats-Unis, prit un homestead dans la paroisse qui était fort jeune à cette époque. Cinq ans plus tard, soit en 1909, il retourna dans son pays natal où il épousa Marcelle Schnoeblen, puis ils vinrent fonder un foyer solide et tout à fait catholique. Leur confiance en l'amour de Dieu a toujours été leur force au milieu des épreuves et des soucis.

Ils comptent plusieurs enfants: la Rév. Sr Vincent (Hélène), de la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de la Croix, l'aînée de la famille, (Alice) Mme Maurice Hamel, de Cantal, Grace, qui demeure avec ses parents, Hugh et René, qui partagent les travaux de la ferme de leur père. Louis, le cadet, mourut au champ d'honneur durant la dernière guerre mondiale.

A M. et Mme Georges Doutremont, les paroissiens de Cantal ainsi que leur curé, offrent leurs plus respectueux hommages, leurs félicitations et voeux de bonheur et de longue vie.

Le 18 courant, M. le curé apprenait par télégramme la mort de son beau-frère, M. Joseph Thériault, de St-Mathias, P.Q.

Mme Ernest Lemieux est de retour d'un voyage de deux semaines chez ses beaux-fils, MM. Ovila et Antonio Poirier, de la paroisse de St-Maurice.

M. Philippe Donais a fait l'acquisition d'une auto-neige, ce qui est d'une grande utilité pendant un hiver aussi rude que celui que nous traversons.

MM. Rosario Germain et Antonio Boutin ont aussi chacun un véhicule du même genre en leur possession.

Le 14 courant, M. l'abbé A. Ferland, curé de Storthoaks, était en visite au presbytère, accompagné de MM. L. Beaudoin, J. Gauthier, Mlle Eugénie Pinette et sa nièce, Thérèse. M. R. Chicoine, qui est en possession d'une magnifique auto-neige des plus modernes, les conduisait.

Willow-Bunch

La première série de quilles a fini le 13 janvier avec de beaux résultats. Dans les semi-finales, l'équipe B. Martin a remporté la victoire sur l'équipe M. Rainville, et l'équipe J. Raboud sur celle d'E. Bonneau.

Dans les finales, l'équipe Martin a défait l'équipe Raboud. Le public a vu des parties bien intéressantes. Des prix furent remis aux équipes B. Martin et J. Raboud.

Prix de moyennes: 1—M. Rainville: 2—Paul Puperreault: 3—M. Skorpack: 4—Mme J. Raboud.

La deuxième série est déjà commencée. Qui infligera une défaite au champion B. Martin?

Les délicats sont malheureux. Rien ne saurait les satisfaire.

LAFONTAINE.

Saint-Front

Dans le rapport de la Journée de l'A.C.F.C., publié le 11 janvier dernier, il y eut deux omissions, ce sont: $2.00, le R. P. Albert Joyal, O.M.I.; $1.00, M. Jean Picton.

Nous regrettons cette erreur et prions nos généreux donateurs de nous pardonner cet oubli.

Zenon Park

Mariage

Le mercredi 29 décembre, à 9 h. 30, en l'église N.-D. de la Nativité, M. l'abbé W. G. Timmermans, vicaire, en l'absence de M. l'abbé Armand Arès, curé, bénissait le mariage de Mlle Marguerite-Marie St-Amand, fille aînée de M. et Mme Amable St-Amand, avec M. Bertrand Beaulieu, fils de M. et Mme Pierre Beaulieu, de cette paroisse.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une jolie robe longue de satin blanc dont le bas d'un côté était relevé par 5 plis, retenus par de petites roses de satin comme la robe ayant au centre des petites perles blanches, et laissait voir 4 rangs de dentelle de satin brodé qui servait à garnir la robe. C'était la même dentelle que portait sa mère à ses noces. Les manches longues se terminaient en pointe. Son long voile brodé aussi était retenu par une couronne de fleurs d'oranger. Elle tenait un bouquet de roses blanches.

La fille d'honneur, Mlle Alice St-Amand, soeur de la mariée, était accompagnée de M. Damien Beaulieu, frère du marié, garçon d'honneur.

Mlle Alice est garde-malade à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Elle portait une robe longue en taffetas nylon bleu ciel avec encolure de voile bleu et garnie de pierrerie, manches longues, corsage de petites roses et une large boucle dans le dos garnie de pierrerie aussi. Son voile court bleu, était retenu par une couronne de petits boutons de roses blancs. Elle tenait un bouquet de roses blanches et rouges.

Pendant la grand'messe un cantique fut chanté par Mme Gérard Leblanc.

Après la cérémonie religieuse une réception eut lieu à l'hôtel de Zenon Park dont les propriétaires, M. et Mme Félix St-Amand, sont le parrain et la marraine de la mariée. Un déjeuner y fut servi. Le dîner fut servi chez le père du marié.

Après un voyage assez mouvementé, les invités se rendirent chez les parents de la mariée pour le souper. M. le Vicaire présida le repas. On offrit un toast aux mariés, aux grands-parents et à tous les convives.

Mlle Alice St-Amand lut une adresse aux nouveaux époux.

Remerciements

Un merci tout spécial à MM. Omer Lalonde, Lucien Moyen, Leslie Goyer et autres qui ont aidé de quelque façon, soit pour le transport, soit pour le chant et la musique à l'église, etc., ainsi qu'à Mmes Louis Carpentier, Paul Carrier et Arthur Larmand pour services rendus.

MARIAGE
Moyen—Bandet

Le 29 décembre dernier eut lieu à Prud'homme le mariage de M. Léo Moyen, de Zenon Park, avec Mlle Adrienne Bandet, de Prud'homme. Le 1er janvier, un souper fut servi en l'honneur des nouveaux époux à la demeure de M. Lucien Moyen, frère du marié. Une veillée suivit, à laquelle on remarquait plusieurs invités, entre autres: M. et Mme Bertrand Beaulieu, mariés du même jour, M. et Mme Amable St-Amand, MM. Jean et Paul St-Amand, MM. et Mmes Maurice Courteau, Arthur Larmand, René Fortier.

M. Fidèle Laforge, par ses chants, divertit beaucoup les invités, de même que M. Jean St-Amand, M. Emilien Moyen, et M. Raymond McCrea.

Va-et-vient

Parmi les visiteurs venus pour les noces Beaulieu-St-Amand, on remarquait: M. et Mme Eugène Raby, de Weeks, et Mme Ildège Lalonde, de Bjorkdale.

Le 31 décembre, Mlle Alice St-Amand, garde-malade à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, retournait reprendre son travail, après avoir passé 2 jours chez ses parents.

M. le curé Armand Arès est de retour d'un voyage à New-York, où il est allé voir son frère, M. l'abbé C.-E. Arès, de Wakaw, très gravement malade. Nous souhaitons à ce dernier un prompt retour à la santé.

Le 6 janvier, MM. et Mmes Bertrand Beaulieu, René Goyer, Lucien Vigeant, Adélard Carpentier, Eugène Lefebvre et Amable St-Amand étaient les invités de M. et Mme Azélus Faucher, à l'occasion de la fête des Rois. Le roi et la reine furent M. Amable St-Amand et Mme René Goyer.

M. Laurent Leblanc est de retour de l'hôpital de Saskatoon.

M. Félix St-Amand, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Tisdale, est revenu chez lui.

Egalement de retour chez lui, M. Edmond St-Amand, qui a subi une opération dans un hôpital de Winnipeg.

On nous dit que l'état de santé de M. Gérard Goyer, patient à l'hôpital de St-Boniface, Man., continue à s'améliorer. Nous lui souhaitons prompt retour et complet rétablissement.

Naissance

M. et Mme Lucien Moyen sont les heureux parents d'un fils, né à l'hôpital de Tisdale.

Çà et là

Mme Clara Chabot et sa fille, Mme Henri-Louis Roy, et sa famille, nous ont quittés pour la Colombie. Mme Roy y rejoindra son mari déjà parti depuis quelque temps et ils y feront leur demeure.

M. Théophane Ferré, de St-Brieux, était en visite chez M. et Mme Louis Ferré, dernièrement.

M. Edmond St-Amand sera bientôt de retour parmi nous après avoir passé quelque temps à Winnipeg où il a subi une opération.

Nous avons maintenant un nouveau cordonnier: M. Albert Leblanc répare les chaussures à sa demeure.

Plusieurs de nos équipes de curling ont pris part au bonspiel d'Arborfield, Sask. Plus tard, les joueurs d'Arborfield et d'ailleurs prendront part au bonspiel de Zenon Park.

Naissances

Le 16 janvier, un fils à M. et Mme Aimé Arès.

Le 17 janvier, un fils à M. et Mme Lucien Moyen.

Le 20 janvier, une fille à M. et Mme Ernest Chabot.

Le 25 janvier, un fils à M. et Mme Dollard Hudon.

Nos malades

Sont patients à l'hôpital de Tisdale: M. Félix St-Amand, Mme Omer Lalonde, Mme Albert Leblanc, Claire Rancourt et Léo Poulin.

Debden

M. Arsène Bisson est revenu d'un voyage dans la province de Québec. Sa soeur, Mlle Albertine Bisson profita de l'occasion pour venir visiter notre paroisse.

Le dimanche 23 janvier, Mme Joseph Laitres fut transportée d'urgence à l'hôpital de la Ste-Famille à Prince Albert. On nous rapporte que son état n'est pas aussi critique qu'on l'avait tout d'abord craint.

Après un séjour à l'hôpital de Léoville, M. Emile Chrétien est revenu en bonne voie de guérison.

Décédé



M. John J. Leddy, résidant de Saskatoon depuis 1912, est décédé le mercredi 26 janvier après une courte maladie. Il était âgé de 71 ans.

Né à Lindsay, Ont., M. Leddy obtint son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa. Il fut principal de l'école St. Patrick, à Ottawa, pendant 12 ans.

Les grands services qu'il rendit au cours de la première guerre mondiale comme Chevalier de Colomb, dont il fut membre toute sa vie, lui méritèrent l'honneur d'Officier de l'Instruction Publique, conféré par la France.

M. Leddy fut gérant de la compagnie d'assurance London Life de 1916 à 1936, et ensuite de la compagnie Imperial Life jusqu'à sa retraite en 1948.

Le service funèbre fut célébré le vendredi 28 janvier, en l'église St-Joseph de Saskatoon. L'inhumation se fit au cimetière Woodlawn.

Verwood

La dernière fois que nous avons eu la messe était le 28 novembre. Puis, les fêtes se sont passées sans que nous eussions pu, pour la plupart, goûter aux belles cérémonies que l'Eglise déroule aux yeux des fidèles: messe de minuit, cantiques, crèche avec ses lumières, ses sapins et son charme particulier tant pour les jeunes que pour les vieux. Nous réalisons qu'il faut être privés des bienfaits de la religion pour comprendre combien notre âme a besoin du beau culte de l'Eglise.

Le dimanche 30 janvier, M. l'abbé F.-M. Blanchard, vicaire desservant de notre mission, vint nous dire la messe pour la première fois cette année. En union avec toute l'Eglise canadienne, nous avons voulu faire de ce dimanche une journée de prières spéciales pour tous ces évêques et chrétiens persécutés en pays où règne le régime communiste.

A 9 h., il y eut grand'messe avec deux sermons: français et anglais. En français, M. l'Abbé nous montra d'une façon concrète l'ennemi no 1 actuel de l'Eglise: le communisme. En anglais, commentant l'Evangile du jour, il nous dit la confiance que nous devons avoir en Jésus-Christ, divin batelier de nos âmes.

Durant l'après-midi, il y eut réunion, au soubassement, de tous les enfants qui ont suivi le cours de catéchisme par correspondance. Cette réunion avait pour but de stimuler les jeunes à mieux suivre leurs cours catéchistique en essayant de comprendre et de mieux vivre ce que l'on y enseigne. A 3 h., la cloche sonna mettant fin à une partie récréative qui avait été organisée à la suite de la réunion. M. Claude Vallée, le plus âgé des élèves, fut chargé par M. l'abbé Blanchard de réunir les jeunes tous les dimanches après-midi afin de discuter ensemble leur leçon catéchistique.

Ensuite, tous se sont rendus à l'église pour réciter le chapelet et assister à la bénédiction du T. S. Sacrement qui clôtura cette journée de prière.

Quand les petits s'appliquent à de grandes choses, elles les font d'ordinaire devenir grands.

Léoville

M. Lorenzo Lefrançois est parti auprès de sa mère malade, à Prince-Albert.

M. et Mme Lucien Lafond se sont rendus à Pascal, dernièrement.

Mlle Alexina Laventure est retournée à son emploi en Colombie-Britannique.

M. P.-E. Ruel, de Debden, est commis chez M. Roméo Laberge.

Les Révérendes Mères St-Alain, M. Ladislaus et M. Isidore, de l'école Indienne de White Fish, sont venues visiter leurs Soeurs de Léoville.

Les RR. PP. Terron, O.P., et Paquette, O.M.I., étaient de passage ici récemment.

MM. Georges Poulin, Ed. Belhumeur et O. Belair furent réélus membres du comité, à la dernière assemblée de la Caisse populaire. MM. Pierre Chalifour, président, et Adélard Couture, secrétaire-trésorier, nous donnèrent les comptes rendus de l'année.

Parmi les nôtres à l'hôpital, nous remarquons: M. Emile Chrétien, de Debden, Mme Louis Denis, MM. Aristide Bruneau et Roméo Charbonneau.

Naissance

Aline-Marie, enfant d'Emile Lair et de Thérèse Poupart. Parrain et marraine, Alfred Poupart et Mme Paul Rouillard.

Ponteix

Çà et là

M. le constable Léo Liboiron, fils de M. Donat Liboiron, est retourné à son poste à Lethbridge, Alta, après quelques semaines de vacances.

Le dimanche 30 janvier, les élèves du cours supérieur de l'école publique ont donné une partie de cartes au profit de leur équipe de gouret.

M. l'abbé F. Ducharme a fait quelques jours de ministère à Shaunavon, remplaçant Mgr J. Reibel, P.D., qui doit suivre des traitements médicaux.

L'activité de la C.J.C. a repris avec entrain, après les fêtes. Les jeunes gens et jeunes filles sont venus nombreux à une soirée d'étude et à la communion mensuelle.

Mme Laflamme, de Gravelbourg, visitait Mme J.-O. Lupien, dernièrement.

MM. Jules Jodoin et Guy Piché sont allés à Gravelbourg, dimanche dernier.

Mme A. Nogue est en visite chez sa fille, Mme Jules Couture.

Le restaurant "Purple Lantern", ancien bureau du Dr O. Lupien, est fermé depuis quelque temps. M. Louis Forget est le propriétaire de cet édifice.

Mgr Louis Luscier, P.D., se rendit à Gravelbourg, pour affaires.

M. l'abbé R. Lemieux, vicaire à Gravelbourg, rendit visite à son frère, M. Joseph Lemieux.

Le jeudi 27 janvier, environ 35 dames et demoiselles se réunirent pour saluer Mlle Marie-Jeanne Landry, toujours dévouée à nos organisations paroissiales, qui va prendre un emploi à Moose Jaw. Les dames lui offrirent, en gage de reconnaissance, une bourse et un petit cadeau.

Nos malades

Ponteix: M. Henri Stringer, M. Jules Couture, M. Andrew McCaw, Mlle Hélène St-Cyr.

Aneroid: Mme Georgina Wiggins.

Gouverneur: M. Philippe Desharnais.

Cadillac: M. Oscar Auger, M. Samuel Galbraith.

Crichton: Mme Irène Lavallée.

Admiral: Mme Dorothy Kerbyson.

L'idéal est un mot vide de sens à moins de signifier la plus haute expression du réel.

René DOUMIC.

Radville

M. et Mme Octave Fossenier sont allés à Winnipeg où M. Fossenier a subi une opération, la semaine dernière.

MM. Armand Laborsière, de Spruce Lake, Sask., et Edouard Cyr, de Montréal, et leurs épouses sont en visite ici chez M. et Mme Théodore Labossière.

M. et Mme Napoléon Bruneau, de Falher, Alta, étaient ici pour quelques jours chez des parents et amis.

M. Léon Roy, de Willow-Bunch, était ici pour affaires la semaine dernière.

MM. et Mmes Léon Carles et Adrien Roy sont partis pour un voyage d'un mois en Floride et en Californie.

Mme Alfred Martin est en promenade ces jours-ci chez sa fille, Mme Don Evans, de Régina.

Naissance

Le 29 janvier, à l'hôpital St-Joseph, un fils à M. et Mme Raymond Dionne.

Décès

Nous venons d'apprendre la mort de Mme Raymond Fradette, survenue à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui de M. Jean Bruchési, qui obtient un très grand succès comme livre vedette du club du mois. L'Institut littéraire, est actuellement en réimpression. Le second tirage paraîtra dans quelques semaines.

On n'arrive à rien si l'on n'a le diable au corps.

TOCQUEVILLE.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Val Marie

M. Jean Perreault était de passage à Swift Current pour affaires, la semaine dernière.

M. Joseph Sincennes, jr. était de passage à Ferland pour quelques jours de vacances chez ses grands-parents, la semaine dernière.

M. Fernand Mascé, de McCord, Sask., est en visite chez sa soeur, Mme Joseph Sincennes.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. et Mme James Martina, de Scout Lake, arrivés la semaine dernière à Val Marie où ils résideront.

Nos sympathies à M. Joseph Sincennes qui a perdu sa mère la semaine dernière, ainsi qu'à M. Joseph Bellefeuille, frère de Mme Sincennes. Ces derniers sont partis assister aux funérailles qui auront lieu à Hull.

M. Edmond Lacourse est revenu la semaine dernière de Régina où il a passé plusieurs semaines en visite chez sa fille.

Le dimanche 16 janvier, les Chevaliers de Colomb se sont assemblés dans la salle paroissiale et se sont organisés pour former un sous-conseil bientôt.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Mascfield, était en visite au presbytère, vendredi dernier.

MM. Hector Pard et Pierre Dumonceau, de Ponteix, étaient en visite chez des amis, dimanche dernier.

MM. Daniel Legault, Réal Legault, Gérard Bleau et Lucien Syrenne étaient de passage à Ponteix, la semaine dernière.

Baptême

Le 28 janvier: Patrick Bryan, fils de M. et Mme Albert Cochrane, né le 26 janvier. Parrain et marraine, M. Benedict Burns et Mme Luella Bradley.

Hôpital Notre-Dame

Voici la liste des malades hospitalisés du 23 au 30 janvier:

Val Marie: Marcel Pinel, Alfred Carter, Mme Valère Dumonceau et bébé, Mme R. Bergeron, Lucille Perreault, Yvette Dumonceau, Isaïe Croteau, Ernest Dumonceau, Maurice Pinel, Julienne Couture, Mme Jean Trottier, Jeanne Dunand, Henri Bref, Florence Ford, Mme Armand Syrenne.

Orkney: Mme J. Kyle, Mme Albert Cochrane et bébé, Mme M. Simms.

Masefield: John Harbor, Ralph Wickenheiser, Val Wingerter, M. Wingerter.

Rosefield: James Geiger, Mme Frank Kress.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les jeunes filles et jeunes gens au profit de l'église eut lieu le dimanche 30 janvier dernier.

Prix des dames: Mlle Marie-Paule Toupin, Mlle Lorette Hamel.

Prix des messieurs: Michael Heisler, Prosper Pinel.

Autres prix: plateau à bonbons en argent—Mlle Hélène Clément; prix de bingo—Mme Sophie Denniel, Mlle Alice Heisler et M. P. Dumonceau; prix Fernand Nadeau.

Il y eut programme de musique et un magnifique goûter fut servi. A la vente des gâteaux, Mlle Marie-Paule Toupin remporta la palme à l'enchère.

Tous s'en retournèrent enchantés de leur soirée.

Chef de deux diocèses



S. Exc. Mgr Stefan Wyszynski, évêque de Lublin en Pologne, a été nommé archevêque de Gniezno et de Varsovie. Il succède à S. E. le cardinal Hlond, primat de Pologne, décédé. L'archevêque-élu a été intronisé à Gniezno le 2 février. (NCWC)

Jackfish

M. Charles Bru est revenu de l'hôpital où il a subi une opération.

M. Henri Lavigne s'est fait conduire à North Battleford pour soins médicaux.

M. Léon L'Heureux subit des traitements à North Battleford.

M. Wilfrid L'Heureux a acheté une maison à Meota et l'a transportée sur sa ferme.

La dernière tempête a bouché les chemins d'auto dans nos campagnes.

Va-et-vient

M. le Curé a fait un voyage à Edam en compagnie de M. Joseph Bru.

M. John Lavoie, de Delmas, visite sa fille, Mme W. L'Heureux.

Mlle Yvonne Dion est revenue de Colombie après un an d'absence.

M. et Mme Georges Gervais, de Lloydminster, Alta, ont passé la fin de semaine ici.

M. Léon Gagné, de North Battleford, est de passage chez son frère, M. Edmond Gagné.

M. Wilfrid L'Heureux est allé à North Battleford pour affaires.

Saint-Brieux

Divers

M. et Mme J. Dahmer nous ont appris par lettre qu'ils se sont rendus heureusement en Californie, où ils visitent des parents.

MM. Louis Assié et F. Mohninneger sont revenus enchantés de leur voyage en Colombie Britannique.

Mme Jérémie Aubin a rendu visite à sa fille, Rose, Mme Loiselle, de Winnipeg.

M. Denis Creurer, père, M. et Mme Abily et leur fille, Hélène, sont tout heureux de leur voyage en France. Ils sont revenus sur le "Queen Mary" et ont fait un excellent voyage. Si on en juge à leur mine, ils furent bien traités et fort bien reçus par leurs nombreux parents qui demeurent pour la plupart en Bretagne.

Nos sportifs du "curling", Laurent, Bernard et Léonard Tétreault, se sont rendus à Rosetown. Le sort les a favorisés jusqu'aux derniers jours du bonspiel. Bien qu'ils ne soient pas revenus avec un "char" nouveau, ils ont rapporté quelque chose et surtout le souvenir de bonnes vacances.

Tout dernièrement, le R. P. René Gauthier, P.S.M., nous quittait pour retourner dans l'Est, près de Montréal. Les jeunes de la paroisse, mus par un sentiment de reconnaissance, lui firent une petite fête la veille de son départ. Alfred Carfantan se fit le porte-parole de tous en le remerciant chaleureusement. Une bourse lui fut offerte.

MM. Théophane Ferré et Alfred Carfantan furent élus marguilliers par acclamation. Nos félicitations. Ils sont jeunes et pleins d'ardeur; par conséquent nous pouvons compter sur eux.

Etant élu marguillier, Théophane a cru bon de se payer un congé, bien mérité d'ailleurs. Il s'est rendu à Zénon Park visiter son frère, Louis.

Mlle Rita Mahussier, de Pré Ste-Marie, est actuellement employée au magasin Tétreault et Frères.

Nos malades

Mme Pierre Barren et Jean Briens sont revenus de l'hôpital de Humboldt en voie de guérison. Nellie Piatt est actuellement à l'hôpital pour traitements à un bras.

M. François Bergot est actuellement à l'hôpital de Saskatoon pour y suivre des traitements.

Durant l'année 1948, nous avons eu 36 baptêmes, 35 d'enfants et un d'adulte; 8 mariages dont pas un seul mixte; 3 sépultures d'adultes et deux d'enfants.

OTTAWA — L'hon. James A. MacKinnon, ministre des Mines et des Ressources, annonce que la division de l'Immigration a complété l'examen d'un groupe de 347 réfugiés qui étaient arrivés le 13 décembre à Halifax à bord du navire estonien, le "Walnut". On admettra ces immigrants au Canada à la moyenne de cent par semaine. Le ministère du Travail s'occupera de leur placement.

→ A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

beaucoup plus à cause de l'élection de Nicolet que par suite des déclarations de l'adjoint parlementaire en question.

Tout cela laisse prévoir que la session sera la plus orageuse depuis la fin de la guerre. Et si l'opposition se montre intraitable, il se peut que M. Saint-Laurent n'essaie pas de louvoyer avec une majorité de quelques voix à peine, et qu'il décide abruptement d'en appeler au peuple.

Mais par ailleurs, les groupes CCF et créditiste semblent peu disposés à s'allier aux conservateurs. Il y a eu, jusqu'ici, deux votes en Chambre; au premier comme au second, socialistes et créditistes se sont rangés avec le gouvernement. S'ils maintiennent généralement cette attitude, la session sera tout probablement longue, et les élections générales seraient retardées jusqu'à l'automne.

Les observateurs ne peuvent, jusqu'ici, que spéculer sur des possibilités et des indices.

ROUMANIE

La saisie des écoles catholiques et la confiscation des couvents ont été opérées par le régime communiste de la façon la plus violente.

La vue ci-dessus, prise d'un avion, représente les plaines de l'Utah recouvertes de neige au travers de laquelle transparaissent ici et là quelques touffes de broussailles, la seule nourriture de quelque million de moutons et autres bestiaux menacés de famine par les neiges qui recouvrent les pâturages. Sur la photo du bas, on peut voir des équipes de déblayeurs à l'oeuvre tentant d'ouvrir une grande route. (CW).

→ L'emprunt intérieur français

(Suite de la première page)

cherchée par les prédécesseurs de M. Queuille était enfin là.

Le chef du gouvernement en profita aussitôt pour lancer l'emprunt de 100 milliards prévu par la dernière loi de finances et destiné à financer la reconstruction et l'équipement conjointement avec les crédits du plan Marshall.

A vrai dire, cette somme de 100 milliards se situait bien au-dessous des possibilités de l'épargne française. (L'emprunt de la Libération lancé dans une France exsangue et meurtrie n'a-t-il pas rapporté, le général de Gaulle étant au pouvoir, la somme de 130 milliards, soit environ 700 milliards de nos francs actuels? Depuis novembre 1944, le patrimoine individuel des Français s'est sensiblement amélioré et, à condition de gagner la confiance du public, le gouvernement pouvait être certain de la réussite. On était même en droit de se demander s'il ne s'était pas arrêté à ce chiffre relativement bas de 100 milliards que pour permettre un dépassement triomphal du plafond fixé.

De fait, dès son lancement, l'emprunt de M. Queuille rencontrait la faveur du public. Il est vrai que l'appel de l'Etat à l'épargne s'accompagnait d'avantages techniques non négligeables. L'intérêt élevé (5%) et la possibilité d'échanger jusquà concurrence de 50 pour-cent des sommes souscrites les anciens titres d'Etat à 3% repris à leur valeur nominale, et non à leur cours en Bourse, étaient celles des dispositions qui devaient particulièrement allécher le public. Repris pour 100 frs, le 3% ne cotait-il pas, en Bourse à la veille du lancement de l'emprunt que 63 frs 50? D'où une revalorisation de plus de 50%!

La multitude des détenteurs de fonds d'Etat, ruinés par la dépréciation continue de la monnaie et par la chute boursière de leurs titres, a trouvé dans l'emprunt une compensation légère, mais néanmoins substantielle aux déboires financiers de ces dernières années. Par un geste d'équité, l'Etat renouait avec la masse de ces petits épargnants qui étaient, naguère, son plus solide soutien. Aussi, le lancement d'un tel emprunt a-t-il, dans une large mesure, constitué le fameux "choc psychologique" recherché par tous les gouvernements depuis la libération. A la Bourse de Paris, pour la première fois depuis longtemps, les fonds d'Etat étaient plus sollicités qu'offerts, tandis que l'or et les devises étrangères traités au marché libre des changes baissaient de façon symptomatique.

L'ampleur même du succès de l'emprunt peut provoquer un second "choc" et, à la façon des réactions atomiques en chaine, renverser progressivement la tendance. La méfiance à l'égard de la monnaie, qui se manifeste si fortement depuis plusieurs années, et qui n'a fait qu'accélérer le processus de dégradation du franc, n'est-elle pas à la base de la plupart des difficultés économiques et financières de la France? La chute continue de la monnaie avait tué l'esprit d'épargne et, quels que soient ses moyens, chaque Français s'ingéniait à transformer ses billets de banque en valeurs qu'il jugeait plus sûres. L'industriel gonflait ses stocks; le paysan conservait par devers lui les produits de son élevage et de ses récoltes et achetait à n'importe quel prix les rares terres disponibles; le commerçant se nantissait de louis d'or et de tableaux de maîtres, ou collectionnait les timbres-poste de valeur. Quant au travailleur, plus ou moins contraint de dépenser son salaire au jour le jour, il ne cherchait nullement à faire des économies, même s'il en avait parfois la possibilité.

Un tel état d'esprit, une telle psychose ne pouvaient qu'aggraver jusqu'à le rendre insoluble, le conflit des prix et des salaires. Dans tous les secteurs, en effet la demande se révélait infiniment plus forte que l'offre et, par un phénomène naturel, les prix montaient sans cesse, engendrant de nouvelles revendications de salaire de la part des travailleurs. Satisfaites, celles-ci ne manquaient pas de se répercuter sur les prix, qui s'élançaient à nouveau vers les cimes.

La sage politique de mise en ordre et d'économies menée durant plus d'un an par M. Robert Schuman et poursuivie par M. Queuille a permis d'aboutir à une fragile stabilisation éminemment favorable au lancement de l'emprunt. La réussite de celui-ci devrait permettre, avec le retour de la confiance, la consolidation de tout l'édifice économique et donner un essor plus ample à la reconstruction et à l'équipement.

D'heureuses perspectives s'ouvrent donc présentement devant la France. Puissent les jeux du forum et de la politique, dont nous étudierons les données dans un prochain article, ne pas troubler à nouveau une atmosphère qui tend à s'éclaircir chaque jour davantage.

Maurice HERR.

Plus de 15,000,000 d'annonces



Une série d'annonces traitant de plusieurs points de croyances et d'enseignements catholiques sera publiée sous la direction du Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb, dans des revues nationales à gros tirage, pendant les mois qui suivront. Les annonces offrent des brochures gratuites dans lesquelles des cours religieux par correspondance sont offerts gratuitement. L'American Weekly, Collier's, Liberty et Pathfinder sont parmi les premiers magazines choisis pour publier la série d'annonces. Ces magazines ont un tirage total de plus de 15,000,000 de numéros. (NCWC)

La journée de l'A.C.F.C.

ALBERTVILLE

Conférencier: R. P. Léandre Pilon, O.M.I.

Percepteurs: Les Chevaliers de Colomb.

$25.00: Hervé Prince.

3.00: R. P. L. Pilon, O.M.I.

2.00: Emile Brassard, Ernest Brière, Rév. Soeurs de l'Enfant-Jésus.

1.00: Albert Beaudoin, Mme Emile Beaudoin, Joseph Beaudoin, Alfred Brassard, Calixte Brassard, Cléophas Brassard, Ernest Brassard, Léandre Brassard, John Bonin, Léonard Brière, Aurèle Brulé, Gaspard Brulé, Joseph Carrier, Gérald Corriveau, Sérias Corriveau, Georges Delparte, Ephrem Dion, Joseph Dupuis, Charles Dussault, Roland Godin, Edmond Grimard, Louis Grimard, Eugène Hébert, Alphé Lavoie, Emile Lavoie, Joseph Lavoie, Armand Painchaud, Charles-Edouard Painchaud, Donald Painchaud, Georges Painchaud, Gilles Painchaud, Antoine Paradis, Jean-Marie Paradis, Joseph Paradis, Joseph-Pierre Paradis, Zénon Paradis, Mme Aimé Pellerin, Omer Pellerin, Paul-Emile Pellerin, Yvon Pellerin, L.-E. Piché, Marc Piché, Albert Provencher, Albert Rapin, Alphonse Roberge.

.50: Mme Avélina Audy, Alphonse Beauchesne, Robert Beauchesne, Roméo Beauchesne, Albert Beaudoin, Réal Corriveau, Albany Durand, Joseph Hébert, Edmond Lavoie, Ernest Lavoie, Jack Ledoux, Zénon Paradis.

.45: Léo Gobeil.

.30: Emile Godin.

.25: Arthur Dussault, Alfred Gosselin, Ludger Piché.

Total: $86.50.

(100% de l'objectif)

• • •

VAL-MARIE

Conférencier: M. l'abbé A.-A. Chabot.

Percepteurs: MM. Jean Cornet, Noël Dudragne, Georges Duey, Arthur Lemire, Eugène Toupin.

$3.00: M. l'abbé A.-A. Chabot, Georges Duey, M. l'abbé J.-A. Labrecque, Rév. Soeurs de l'Assomption, Eugène Toupin.

2.00: Jean Cornet, Alfred Duquette, Rév. Soeurs de Notre-Dame.

1.30: Mlle Claudia Rosset.

1.00: Lucien Alie, Théo Beaulieu, Joseph Bellefeuille, Rosario Bergeron, Mlle Pauline Blanchard, Bruno Bos, Yves Briand, Armand Carrière, Stan Clément, Pierre Cornet, J.-B. Couture, Louis Denniel, Mlle Rose Denniel, Mme Sophie Denniel, Henri Desharnais, Wilfrid Douville, Mlle Hermine Dubois, Noël Dudragne, Mlle Madeleine Dumonceaux, Valère Dumonceaux, Victor Dumonceaux, Laurent Dumont, Antoine Dunand, Mlle Liliane Fiset, Ovide Fiset, Mme Wayne Gard, Pierre Gouez, Arthur Labelle, Paul Larivière, Ephrem Lebel, Dan Legault, Arthur Lemire, Mme Célestine Letourneur, Lucien Lizée, Arthur Nadeau, Fernand Nadeau, Fidèle Nadeau, Joseph Nadeau, Noël Nadeau, René Nadeau, Emile Paradis, Eugène Paradis, Fernand Perrault, Jean Perrault, Albert Pinel, Olivier Pinel, Prosper Pinel, Joseph Sincennes, Maurice Sincennes, Armand Syrenne, Paul Syrenne, Eugène Tanter, Constant Wanlin.

.75: Mlle Ida Guy.

Total: $78.05.

(101% de l'objectif)

• • •

ST-HIPPOLYTE

$5.00: Philippe Lepage, Victor Régnier.

3.00: M. l'abbé C. Mollier.

2.00: Alyre Blais, Alfred Blanchette, Thomas Nedelec, Mlle Raymond.

1.50: Emmanuel Malhomme.

1.00: Mlle A. Arseneault, Benoit Gadrin, Henri Croteau, Georges Dion, Joseph Dion, Walter Dion, Emilien Dussault, Ovila Fortier, Jules Germain, Adrien Hamel, Amédé Hamel, Napoléon Hamel, Norman Higgins, Joseph Imbeau, Alphonse Jullion, père, Alphonse Jullion, fils, Charles Jullion, Howard La Clare, Paul L'Heureux, Jean Malhomme, Mme Jim McCaffrey, Benjamin Nault, Joseph Nault, J.-D. Paulhus, Florent Pelchat, François Phaneuf, Louis Phaneuf, Maurice Phaneuf, Léon Régnier, Hector Robert, Frank Vallière, Louis Vallière.

.50: Aristide Dussault, Arthur Gélinas, Albert Hamel, Lucien Hamel, Mme Jim Létourneau, Albert Malhomme, Claude Malhomme.

.25: Philippe McCaffrey, Mme McIvor.

Total: $58.50.

(90% de l'objectif)

• • •

ST-HUBERT

Percepteurs: MM. Hubert Boutin, O. Brûlé, J. Decelle, H. Flick, Emile Gatin, C. Istace.

$2.00: Rémi Praud, Révérendes Soeurs.

1.00: Albert Beaujot, Eugène Beaujot, Léon Beaujot, Victor Beauregard, Mme Armandine Boutin, Hubert Boutin, Georges Brûlé, Gérard Brûlé, Mme Joseph Brûlé, Albert Cottin, Michel Cottin, Frédéric Couronnée, Mme Joseph Couronné, Paul Couronné, Prosper Couronné, Mme Daigle, Joseph Dartige, John Decelle, Victor Decelle, Arthur Dumonceaux, Victor Dumonceaux, André Dunand, François Dunand, R. P. B. Fallourd, Frank Flick, Fred Flick, Henri Flick, Emile Gatin, Arthur Gérard, Raymond Gérard, Clément Istace, Robert Istace, Francis Jordens, Joseph Kalomon, Gérard de Laforest, Mme Josette Ledoux, Joseph Moiny, Paul Mullie, Raymond Mullie, Constant Nicolay, Mme Isidore Perpete, Albert Poncelet, Olivier Praud, Jean Raiwet, Joseph Raiwet, Arsène Smeets.

.95: Paul Raiwet.

.50: Léon Jordens, Herménégilde Paquin.

.25: Mme Adèle Belhumeur.

Total: $52.20.

(100% de l'objectif)

Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

Après avoir séjourné quelques semaines au foyer paternel, une certaine léthargie nous affaissa lorsque nous reprîmes contact avec les génies latins, littéraires, et que sais-je encore.

Une humeur mélancolique nous envahit les premiers jours de notre retour. Fouillons notre mémoire quelques instants et nous nous apercevrons de l'absence de notre Molière collégien, R. Marcotte. Certes par ses bouffonneries, il excite notre humeur hilare, il relève notre moral abattu sous le poids de la nostalgie du foyer.

Lundi une rétrospection guidée par la parole d'or du R. P. Supérieur, nous permit d'épurer notre âme des peccadilles commises pendant les vacances. Il appert que cette retraite alimenta la flamme de notre allégresse amortie depuis quelques jours.

M. L. Marcoux, le boulevard des "Alouettes", fit escale au collège pour effectuer le second semestre. Indubitablement les inquiétudes du R. P. Paradis, pilote des "Alouettes", s'endormirent lors de l'arrivée de Laurent.

Mardi soir nous assistions à une joute de gouret marquée d'un bel esprit de jeu ainsi que d'une vivacité ravissante. Les adeptes provoquèrent certainement des sentiments esthétiques dans l'intimité des acclamateurs. Vraiment ce fut triste de réaliser un fiasco pour l'un des deux clans. Je me fais l'interprète de mes copains pour féliciter chaleureusement nos porte-couleurs, nos représentants athlétiques.

Si ma mémoire ne me trompe pas, un événement catastrophique, peut-être hilare, extraordinaire, peut-être insignifiant, advint à notre infime Denis Lalonde à cette dernière joute. Imaginez-vous que Denis, en tentant de mettre son adversaire en échec, perdit l'équilibre, tomba sur la hanche et glissa sur la glace. Une enflure s'ensuivit, et voilà notre Denis incapable de reparaître sur la scène pour trois parties consécutives. Certes le souvenir de l'aventure se fixe à jamais dans sa mémoire.

• • •

Le 25 janvier nos Alouettes se dirigent vers Laflèche. Le mot d'ordre est d'infliger aux "Flyers" la plus humiliante défaite. Un beau sourire s'épanouit sur leur figure, mais c'est un sourire un peu trop présomptueux, peut-être. Tous se sentent joyeux, optimistes, assurés de la victoire. Même il y en a qui semblent goûter d'avance les plaisirs que procure le triomphe. Ils se voient comblés de louanges, de félicitations et de compliments. Leurs heureux confrères dans un commun transport de joie, les hausseront sur les épaules dans une parade digne de vainqueurs. A la pensée d'une telle apothéose, qui ne serait joyeux?

Quelle amère déception nous réservent parfois les événements! La triste réalité vient faire écrouler nos châteaux en Espagne. Vers les dix heures, le secrétaire du comité des jeux se glisse discrètement au téléphone. Sans doute, les résultats qu'il communiquera à ses compagnons suscitera leur jubilation. Mais non; d'un air piteux, tout déconcerté, il annonce à voix basse la triste nouvelle: "Ce n'est pas croyable! 13 à 5 pour les... Flyers". Silencieusement on se réunit en groupe afin de résoudre ce mystère. Après une suite de conjectures, d'hypothèses et de suppositions, on se met au lit, encore tout stupéfait.

Le lendemain, anxieux, curieux, l'on s'approche des joueurs. Il s'agit de quêter des explications sur les revers de la veille. Quelques-uns évitent toute réponse. D'autres, désireux de nous plaire, répondent ainsi: "Je ne sais pas diable ce qu'il y avait, on ne 'clickait' pas".

Il y a des choses assez tristes qu'il faut rire.

Heureusement nos Alouettes "clickent" d'habitude. Le 28 janvier on se rend à la Palestre pour assister à quelque sorte de joute qui doit compenser pour la partie de l'autre jour. Malheureusement, les adversaires ne sont pas ceux qui nous humilièrent si profondément. Nous rions, nous crions tandis que nos héros se faufilent à travers les "Maroons" éperdus. Les buts se suivent de près. A la fin, le total atteint 14. Afin de donner à cette pratique, (dirais-je), l'apparence d'une vraie partie, nos joueurs permirent à ces infortunés de compter 6 points: ces braves jeunes hommes ont bon coeur.

Avis aux aspirants millionnaires

Si vous ambitionnez de devenir riches, consultez M. Coquet.

Gouret intra-mural

La classe de Rhétorique remportait l'une de ses victoires contre les malheureux Philosophes. Malgré la présence de M. Marcotte, les chers savants ne parvinrent pas à battre leurs redoutables adversaires.

Léon LAMONTAGNE,
Rhétorique.

Médicament destructeur du système nerveux

SHREWSBURY, Angleterre — Les catholiques du diocèse de Shrewsbury ont appris qu'un médicament destructeur du système nerveux et appelé "actedron" a été utilisé ou le sera peut-être bientôt par les communistes hongrois pour forcer S. Em. le cardinal Joseph Mindszenty à "avouer" des crimes qu'il n'a jamais commis.

L'évêque de Shrewsbury, Son Excellence Mgr Moriarty, a donné instruction à tous les prêtres du diocèse, qui comprend les comtés de Shropshire et de Cheshire, de lire à toutes les messes un article intitulé "l'épreuve de l'actedron", publié dans le journal catholique "The Tablet". L'article est précédé d'une note en italique, expliquant qu'il avait été préparé sur les instructions de S. Em. le cardinal Mindszenty lui-même. Le cardinal avait demandé que l'article fut rédigé et publié advenant son arrestation.

Le primat de Hongrie a été arrêté le mois de décembre dernier et il est accusé d'être l'un des chefs d'une "conspiration mondiale catholique" contre la "démocratie et la paix".

Voici ce que les prêtres du diocèse de Shrewsbury ont lu en chaire: "Derrière les fausses confessions et les faux aveux, il y a cette arme redoutable de la tyrannie communiste contre laquelle il n'y a aucune défense. Aujourd'hui, dans les pays sous le joug soviétique, toute personne arrêtée par la police politique est affamée pendant quelques jours. Puis, pendant une semaine ou deux, le prisonnier reçoit du poisson salé, mais on lui refuse de l'eau. Lorsque le prisonnier est sur le point de mourir de soif, lorsqu'il a perdu sa puissance de goûter et qu'il est dans un état d'extrême faiblesse, on lui apporte soudainement à boire.

"Le prisonnier ne goûte rien et il ne remarque pas qu'un petit comprimé a été dissous dans ce liquide. Il s'agit d'un comprimé d'actedron, médicament très puissant qui détruit le système nerveux. L'actedron détruit les centres nerveux; il ne tue pas, mais paralyse. Le premier jour, la résistance psychique de la victime est immensément accrue. Pendant les 24 heures qui suivent l'absorption du médicament, il est impossible d'obtenir une confession de l'accusé. Sa confiance et sa conscience sont raffermies à un degré extraordinaire qui n'est pas nature; il ne craint pas la faim; son courage est surhumain.

"Le lendemain, la réaction commence. Le prisonnier est pris de violents maux de tête et de vertige; puis, il est la proie d'un sentiment croissant d'inquiétude. Il devient effrayé. Finalement, il entre dans un état de demi-conscience. Il est paralysé comme s'il traversait des transes hypnotiques. Ni son jugement, ni sa mémoire ne fonctionnent. Il a l'impression que sa tête se vide. Il a le besoin aveugle d'obéir aux moindres ordres et il est psychologiquement incapable de dire non à qui que ce soit".

Le message aux catholiques de Shrewsbury ajoute que les communistes ont employé l'actedron pour extorquer des "confessions" à plusieurs membres du clergé. Le "Tablet" souhaite que le gouvernement hongrois n'ait pas recours à ce médicament contre le cardinal Mindszenty, s'il ne l'a pas déjà utilisé. Il conclut que la seule défense contre l'actedron consiste à "avertir l'opinion mondiale que quelles que soient les "confessions" que Moscou pourrait produire, les victimes de la persécution communiste n'ont été amenées à faire ces confessions que parce que le terrible médicament a annihilé complètement leur volonté".

Des apprentis intéressés



Le feld-maréchal **William Slim**, nouveau chef du personnel général impérial d'Angleterre, est l'un des auditeurs intéressés à suivre les démonstrations d'un sergent de l'armée expliquant les manoeuvres d'un char d'assaut miniature, à une exhibition tenue à Londres

LE COIN DES JEUNES

Une coupe de cheveux idéale



Un barbier anglais vient d'inventer une chaise de barbier qui plaira aux petits enfants. On voit sur cette photo un bambin qui est en train de se faire couper les cheveux tout en s'amusant sur une petite automobile. (C.W.)

LAMBERT CLOSSE

Tué le 6 février 1662

Lambert Closse fut un héros de premier ordre. Ville-Marie, où il arriva vers 1647, lui dut son salut à plusieurs reprises. Très habile tireur, il enseigna aux soldats et aux colons à tirer vite et juste. Un jour, Closse, à la tête de vingt colons, est attaqué à l'improviste par les Iroquois qui lui tuent quatre hommes. A son tour, Closse commande le feu et seize Iroquois tombent; on tire encore et seize autres sauvages mordent la poussière; épouvantés, les Iroquois se retirent précipitamment.

En 1651, avec seize hommes seulement, Closse combat tout un jour contre 200 Iroquois.

Le 14 octobre 1652, on apprit, par l'aboiement des chiens, que les Iroquois étaient cachés autour du fort. Closse, à la tête de vingt-quatre hommes, se dirige hardiment vers l'ennemi; se trouvant en présence de 200 Iroquois, il se jette vivement dans une cabane et tient tête à la cohue; comme les munitions s'épuisent, le jeune Baston court chercher du secours et revient avec dix hommes et deux petits canons. Les sauvages, surpris à leur tour, retraitent précipitamment emportant avec eux vingt morts et plus de cinquante blessés.

Quand Maisonneuve fit son quatrième voyage en France, en 1655, il choisit le sergent-major Closse pour commander à Montréal pendant son absence. Notre héros dut être fier de cette marque de confiance; aussi tenait-il son rang avec une certaine élégance; d'après le notaire Basset, il portait "un chapeau gris de poil de loutre avec un cordon d'argent".

Lambert Closse était aussi un homme instruit; de 1651 à 1657, on le vit remplacer assez fréquemment le notaire Saint-Père au greffe de Ville-Marie.

Le 6 février 1662, les Iroquois viennent attaquer les colons de Ville-Marie. Closse accourt et combat; mais ses pistolets ayant raté, il succombe glorieusement, face à l'ennemi. Ville-Marie le pleura longtemps.

Impossibilités

Il y avait une fois:

— Une jeune fille qui arrivait toujours à l'heure à ses rendez-vous.

— Un savant qui n'était pas distrait.

— Une héroïne de roman qui n'était pas "merveilleusement belle"...

— Un éditeur qui lisait tous les manuscrits qu'on lui présentait.

— Un brocanteur qui n'avait pas de "pièce unique".

— Un explorateur qui ne s'était jamais trouvé face à face avec un lion.

— Une dame qui disait le prix exact de ses robes.

— Un adjudant qui disait à un simple soldat: "Vous avez raison, je suis obligé de reconnaître que j'ai tort".

Sauvé par sa maman

Je suis vicaire dans l'une des grandes paroisses de X... J'habite sous le même toit que mon curé et mes quatre confrères.

Trente-cinq mille âmes sur la paroisse. C'est vous dire que nous n'arrivons pas à les connaître toutes. C'était sous l'occupation.

Un soir, j'étais écrasé de fatigue. Dure avait été la journée. Messe de 6 heures, mariages, enterrements, catéchisme, malades, baptêmes, patronage des petits, cercle d'études des grands, confessions; puis, visites sur visites. Au moins dix personnes venues me confier les situations les plus diverses. Vers minuit, j'allais enfin terminer mon bréviaire quand retentit, à la porte du presbytère, un coup de sonnette dont la violence me fit malgré moi tressaillir. J'entendis le curé qui ouvrit sa fenêtre afin de voir qui se présentait à pareille heure. Me doutant que c'était pour un malade, je descendis ouvrir moi-même.

Sur le seuil, une femme d'environ 40 ans joignit les mains.

— M. l'Abbé, venez vite. C'est pour un jeune homme qui va mourir!

— Madame, j'irai demain avant la messe de six heures.

— Il sera trop tard. Je vous en conjure, M. l'Abbé ne tardez pas!

— Bon, écrivez sur mon agenda la rue, le numéro et l'étage.

Elle pénétra dans le vestibule. Je la vis en pleine lumière. Son visage était douloureux. Elle écrivit: 37, rue Descartes, au second étage.

— Comptez sur moi, Madame. J'y serai dans vingt minutes.

La messagère me dit à mi-voix: "Que Dieu se souvienne de votre charité, car vous êtes bien las et qu'il vous protège à l'heure du danger".

Puis elle s'enfonça dans l'obscurité. Le temps de prendre mon manteau et le nécessaire d'extrême-onction. Puis je partis à travers les rues désertes et obscures. Une patrouille ayant braqué sur moi le faisceau d'une lampe électrique, je montrai mon laissez-passer permanent et je poursuivis ma route, en pressant le pas. Chemin faisant, je songeais que j'allais dans une famille inconnue. L'adresse donnée par la femme n'éveillait, en ma mémoire, aucun souvenir. Non sans peine, je découvris le 37 de la rue Descartes, un grand immeuble de cinq étages aux fenêtres bien camouflées.

D'un appartement s'échappait une rumeur étouffée de radio. Le portail d'entrée, par bonheur, n'était pas poussé. Je grimpai l'escalier à la lueur de ma lampe, et, arrivé au second étage, je sonnai résolument, comme un homme qui est attendu. Un bruit de pas, le déclic d'un commutateur, un rais de lumière, le grincement d'un verrou de sûreté. La porte s'ouvrit. Un jeune homme de vingt ans me regardait avec une surprise respectueuse.

— ...Je viens, dis-je, pour un malade en danger de mort. C'est bien ici.

— ...Mais non, Monsieur l'Abbé. Il y a une erreur.

— ...Pourtant, on m'a dit: Au "37 de la rue Descartes, second étage".

— ...C'est en effet, le 37 de la rue Descartes, second étage. Il y a bien un jeune homme..., c'est moi (et il sourit). Je ne suis pas du tout mourant!

J'avais emporté mon agenda. Je le tendis au jeune homme.

— Une femme d'environ quarante ans est venue me prévenir, repris-je. C'est elle-même qui a écrit nettement l'adresse.

— En effet... Monsieur l'Abbé... il me semble que je connais cette écriture... elle ressemble à... Pourtant non, vraiment, c'est étrange. Je vis seul avec mon père, qui est actuellement en service de nuit à l'usine... il y a certainement erreur... Mais, entrez donc quelques minutes, vous êtes transi. Je vous prépare rapidement un grog...

Je pénétrai dans un élégant petit salon-bibliothèque. Il y avait des livres ouverts sur le divan. Dans un angle, une petite table, une lampe basse, un cendrier, un poste de radio, un fauteuil de cuir fauve.

— J'écoutais, reprit le jeune homme, un peu de musique hongroise retransmise depuis Vienne...

Il ferma brusquement le bouton:

— Monsieur l'Abbé il y a deux ans que je désire vous parler, m'ouvrir à vous. Je n'osais aller vous trouver. Le hasard de cette nuit est vraiment prodigieux. (Il sourit tristement). Je suis un enfant prodigue.

Assis contre moi, sur le divan, il me raconta toute sa vie. Je le quittai, l'ayant réconcilié avec Dieu.

Une heure et quart sonnèrent à tous les clochers de cité. Je traversai à ce moment la place du Théâtre. Soudain, les sirènes mugirent lugubrement. Alerte dans la nuit! Je pris le pas de course. Les premières torpilles tombaient au nord de la ville. Le bruit infernal se rapprochait. Je n'eus que le temps de m'abriter dans la première cave venue. Nous vécûmes trois quarts d'heure de véritable épouvante. Quand je sortis, de grandes lueurs éclairaient les toits de la cité. Il y avait au moins deux cents foyers d'incendiés. Partout des façades éventrées comme par un coup de couteau, des immeubles écroulés au milieu de la chaussée, des nuages de fumée et de poussière, des cris de désespoir fou. Je me rendis au poste de secours le plus voisin. Déjà plusieurs centaines de blessés et de morts étaient rangés dans une cour. Il en arrivait sans cesse de nouveaux: femmes, enfants la plupart. Au front, je n'avais vu boucherie aussi atroce. J'allais de l'un à l'autre donnant l'absolution ou traçant sur les fronts inanimés une rapide extrême-onction. Soudain, je dus m'appuyer à la muraille.

— Qu'avez-vous, Monsieur l'Abbé, me dit un des docteurs. (J'étais pâle)... Un de vos parents peut-être.

— Non, un paroissien...

Je venais de heurter du pied le cadavre du jeune homme du 37 de la rue Descartes. Il y a une heure à peine, je l'avais laissé plein de vie, bouleversé de joie par le pardon de ses péchés. Et ses paroles me revenaient: "Vous faites erreur, Monsieur l'Abbé.. Il n'y a pas de mourant ici... voyez si je suis en bonne santé". Il riait gaiement. Il était au bord de l'éternité et n'en savait rien. La miséricordieuse bonté de Dieu avait permis qu'il eût le temps de se confesser avant l'alerte. Je pris son portefeuille dans l'espoir de trouver son nom. La carte de travail portait R. N..., 21 ans. Il y avait, parmi diverses feuilles de tickets, une lettre jaunie, puis des photos. L'une d'elles représentait une femme d'environ 40 ans. Je sursautai. C'était sans erreur possible, le portrait de celle qui était venue me supplier de venir "tout de suite, tout de suite, rue Descartes, 37, voir un jeune homme en danger de mort". Au dos, je lus ces simples mots: MAMAN. Une autre photo la représentait sur son lit de mort, les mains jointes, serrant un chapelet et ces dates: 7 mai 1898 — 8 avril 1939. Je regardai la lettre jaunie: une écriture semblable à celle que la femme inconnue avait tracée sur mon agenda au presbytère...

Pensez ce que vous voudrez de ce fait authentique... si troublant, si mystérieux.

Pour moi, plus de doute.

C'est bien la mère du jeune homme qui est venue me chercher à minuit... qui est venue du fond de l'éternité. "Puisque Dieu existe, puisque l'Evangile est vrai, puisque le miracle est possible, dirait Pascal, quelle difficulté y a-t-il à cela?"

Paul LABUTIE.

Enrichissez votre vocabulaire

Voici un exercice qui vous aidera à enrichir votre langage:

1. Un larcin est:

(a) un petit morceau de lard entre la chair et la couenne
(b) un vol fait adroitement et sans violence
(c) le nom scientifique d'un arbre.

2. Un trompette est:

(a) le cri particulier de l'aigle
(b) un instrument à vent ordinairement en cuivre
(c) celui qui sonne de la trompette.

3. Du laiton, c'est:

(a) du lait caillé
(b) du cuivre jaune mêlé avec le zinc
(c) une plante laiteuse.

(Voir réponses ailleurs sur cette page)

La politesse en pays étrangers

L'étiquette a de ces rigueurs à nulle autre pareilles et un tour d'horizon nous révèle que pour être poli à New-York, il faut parfois oublier les règles les plus élémentaires de la politesse à Tombouctou. En voici quelques exemples:

Sur la rue

En Angleterre: La politesse est extrême. Tout homme, si élégant qu'il soit, cède le haut du pavé à toute femme si misérable soit-elle. C'est la femme qui salue l'homme et le supérieur l'inférieur.

Aux Etats-Unis: Grande déférence pour la femme à qui on cède la place dans les voitures publiques. Pour elle seule l'homme se découvre. Dans les ascenseurs on se découvre devant les femmes. Dans les bureaux: Non.

En Italie: Grande ostentation. La femme et le supérieur attendent qu'on les salue. Le supérieur répond avec une exagération de courtoisie.

En Allemagne: Grand respect pour l'aristocratie civile et militaire. On salue les dames du terme de: "Gradige Fraulein ou Frau". (Gracieuse demoiselle ou dame).

En Espagne: Salutations exagérées et galantes. Ne jamais oublier le titre.

Aux pays scandinaves: Salut mesuré, sans familiarité. Talons joints claquant. L'homme, et l'inférieur, saluent les premiers.

En Orient: Mon coeur, ma parole et mon esprit sont avec toi. Telle est la signification du "Salamalec" ou salut oriental.

Poignée de main

En Angleterre: On ne tend pas la main entre hommes. Usage inexistant chez le peuple et les classes moyennes. La femme peut l'accorder à un homme mais pas à leur première entrevue.

La poignée de main est inhabituelle aux Etats-Unis et la coutume est la même en Italie qu'au Canada.

En Allemagne: Raideur. L'homme et l'inférieur ne peuvent en prendre l'initiative. Le salut, talons claqués, se fait davantage. On ôte le gant droit.

En Espagne: On enlève le gant pour tendre la main droite.

Aux pays scandinaves: On tend la main dégantée au plus jeune.

En Orient: N'a pas cours, sauf dans le cas d'assimilation. Exemple: Japon.

(A suivre)

Etes-vous savant?

Q.—Les grenouilles et les crapauds ont-ils des dents?
R.—Les grenouilles ont des dents, mais pas les crapauds.

Q.—Qu'est-ce qu'un rocher à fleur d'eau?
R.—Un récif.

Q.—Qu'est-ce qui rend la mouche dangereuse?
R.—Les microbes qu'elle répand.

Q.—Comment nomme-t-on un livre publié après la mort d'un auteur?
R.—Un livre posthume.

Q.—Quel animal appelons-nous "siffleux"?
R.—La marmotte.

Q.—Que signifie: rire jaune?
R.—Rire quand on n'a pas envie de rire.

Le corps humain et le sang qu'il contient

Le corps humain d'un adulte contient de 8 à 10 chopines de sang. Cette quantité varie suivant la grandeur, les conditions physiques et la santé de l'individu. Chose curieuse, les personnes grasses ont moins de sang que les personnes maigres. Le sang est composé de 78 pour-cent d'eau et 22 pour-cent de solide.

Voici un problème amusant pour connaître la quantité de sang de chaque personne. Si une chopine de sang pèse une livre et que la pesanteur du sang de chaque personne est un douzième de sa pesanteur, quel est le poids du sang qui circule dans votre corps?

Exemple: Si je pèse 156 livres, mon sang pèse un douzième de 156, soit 13 livres. Si chaque livre représente une chopine de sang, j'ai donc 13 chopines de sang dans mon organisme.

Oh! le bon lait, source de santé! Buvez-en beaucoup, à l'exemple de ce bambin.

Soignons notre langage

NE DITES PAS	DITES
Tant pire	Tant **pis**
Je pars en voyage	Je pars **pour** voyage
Cadran	Un **réveille-matin**
Cet homme est calé	Cet homme est **chauve**
Le boss	Le **contremaître**
Une tresse de bananes	Un **régime** de bananes
C'est free	C'est **gratuit**
Graffigner un meuble	Egratigner **un meuble**
Aller et de venir	**Aller et retour**
Tentatif	**Tentant**

Une leçon de charité sous forme de jeu

Il faut s'aider les uns les autres. C'est le but humanitaire qu'illustre ce jeu. C'est une leçon de charité en action.

Les joueurs sont par groupes de trois. Deux aveugles: les yeux bandés. Un paralytique qui se fait porter par les deux autres (chaise à quatre mains). (On choisit les plus robustes pour porter et les plus petits pour être portés).

Le chef du jeu indique le but, c'est-à-dire le point où les groupes doivent arriver. Ce sont les aveugles qui marchent, naturellement, et le paralytique qui conduit: à droite, à gauche, en avant, tournez, etc. (Les commandements doivent être donnés à voix basse, pour aider l'équipe, sans nuire aux autres). Le groupe qui arrive au but le premier gagne.

Jean va au cirque avec son père. Il voit un zèbre, rayé comme ils le sont tous:

— Papa, regarde donc un âne en costume de bain!

Réponses à "Enrichissez votre vocabulaire"

1 — (b)
2 — (c)
3 — (b)



Jeune "cycliste"

Questionnaire

Q.—Que signifie aphone?
R.—Etat d'une personne sans voix.

Q.—Qui a la manie des livres?
R.—Un bibliomane.

Q.—Qu'est-ce qu'un orphéon?
R.—Une société d'hommes exécutant de la musique vocale.

Q.—Dites la cause principale de la marée.
R.—L'attraction de la lune.

Q.—Quelle pierre précieuse a la même composition que le charbon?
R.—Le diamant, composé de carbone.

Q.—Quelle partie d'un arbre pousse de haut en bas?
R.—La racine.

Q.—Avec quelle arme pêche-t-on le gros poisson, la baleine?
R.—Avec un harpon.

Q.—Quelle robe porte l'avocat pour plaider?
R.—La toge, ancien vêtement romain.

Q.—Quelle grande cantatrice naquit à Chambly, en 1851?
R.—Emma Lajeunesse, dite ALBANI.

(Extrait des jeux de cartes "Encyclopédie" de l'abbé Etienne Blanchard, Eglise Notre-Dame, Montréal.)

L'esprit d'autrefois

Monselet, quand il arriva à Paris pour y faire du journalisme et de la littérature, n'y connaissait personne. Comment débuter? Il ne fit ni une ni deux. Il écrivit à Louis Desnoyers et à Arsène Houssaye, directeurs des deux plus importants journaux de l'époque, une lettre ainsi conçue:

"Monsieur, débutant et sans protecteur, je vous prie de vouloir bien être assez aimable pour m'envoyer une lettre de recommandation auprès de vous-mêmes".

Desnoyers et Houssaye étaient gens d'esprit; ils envoyèrent la lettre et ouvrirent au jeune écrivain les portes de leurs journaux.

QUELQUES JEUX

Avec un L je fais partie d'une ligue.

Avec un V je suis la force et l'énergie.

Avec un R je suis la sévérité.

Réponse: Liqueur, vigueur, rigueur.

• • •

Un homme fabrique une chose et ne voudrait pas l'avoir pour lui; celui qui l'achète ce n'est pas pour lui; celui qui s'en sert ne s'en aperçoit pas?

Réponse: Un cercueil.

• • •

— Quand un épi de blé peut-il devenir un marchand?

— Quand le sciant il devient épi scié (épicier).

• • •

Quel est le comble de l'avarice?

Regarder par-dessus ses lunettes pour ne point les user.

• • •

Lisez, vous trouverez une phrase let, an. nai. pa, rg, nep, hac, ek, el. ho. nf, ey. sa, n. lu. y.

Réponse: Le temps n'épargne pas ce qu'on l'on fait sans lui.

• • •

Enigme

Je commence et je finis tout,
Et toute chose indispensable.
On me met le premier à table
Et le dernier au lit surtout.
Réponse: Il s'agit de la lettre T.

La fruitière

Une fruitière a vendu des pommes à trois enfants. Le premier a acheté la moitié des pommes qu'avait la fruitière, moins dix. Le second a acheté un tiers de ce qui restait, moins deux. Le troisième a acheté la moitié du reste, moins une.

La fruitière a alors constaté qu'il lui restait 12 pommes.

Combien en avait-elle d'abord?

La fruitière

Elle avait au début 40 pommes. Elle en a vendu. 20—10: 10; reste 30. Ensuite 10—2: 8; reste 22; enfin: 11—1 10; reste 12.

Entre amis

— Prendriez-vous une petite larme de vin?

— Vous pouvez bien aller jusqu'au sanglot.

"DADIDO" et ses malins tours

par Valérie MAGUET, Grade XII, Ste-Rose du Lac, Man.

Dadido (quel nom!) était le nom de ce type à part, et je crois bien qu'il fit blanchir les cheveux de plus d'une pauvre institutrice.

C'était un jour d'hiver — le 10 janvier, je crois. Le lendemain après-midi avait lieu une partie de gouret très intéressante, et Dadido, âgé de douze ans, se mourait naturellement d'envie d'aller applaudir les joueurs. Mais, voilà! il lui fallait aller à l'école... Comment s'y prendre pour décrocher une vacance? Toute la journée, au lieu d'écouter les leçons de la jeune institutrice, Mlle Lucienne Leber, Dadido se creuse la cervelle à réfléchir. Soudain, en jaillit une idée lumineuse! Quel bon plan! Quelle bonne farce! Vacance garantie!...

Le lendemain matin comme d'habitude, Mlle Leber commence son programme par la lecture. Les élèves ouvrent leurs livres et:

"Atchou!..." fait le premier appelé.

— Atchou! A-A-atchou!... fait écho le deuxième.

— Atchou! Atchou-ou-ou... intervient le troisième. Puis finalement tout le monde, excepté la maîtresse, se pâme à faire "Atchou!" Pauvre Mlle Leber, sans expérience, se demande avec inquiétude quelle maladie ont contracté ses élèves.

— Qu'avez-vous donc? Mais qu'avez-vous mes pauvres enfants à éternuer comme ça?

— Moi... Atchou!, éternue Dadido... je pense que ça doit être... A-Atchou!... la grippe. Ça... Atchou! commence comme ça... Atchou-ou-ou!...

Et au milieu des "Atchou!" la maîtresse se hâte de congédier ses élèves avant que la grippe prenne des proportions alarmantes. "C'est déjà assez grave comme ça ", se dit-elle.

— Bravo, éternue Dadido en enfilant son brise-bise, le poivre a fait l'affaire!... Vive le poivre!... Atchou!..." Et le malin court à la patinoire, laissant derrière lui une Cantate de Atchou! en cinq parties au moins.

— Raconte-moi donc l'histoire du poivre, lui demande son père le soir de cette fameuse journée... Et Dadido voit une fine baguette dans la main paternelle.

— Le p-p-p-poivre, bégaye-t-il? ? ? Et il se recule contre le mur, sachant déjà quelle direction va prendre la hart abominable. Il ne se trompe pas; et, pour la centième fois il souhaiterait ne pas avoir de siège.

Une heure plus tard, le pauvre Dadido se rend furtivement à la cuisine et demande en confidence à la bonne de lui préparer un emplâtre de **Poivre.**

— Un emplâtre de poivre? ? ? Mais pourquoi faire, mon ami? ? ?

— Pour... pour... ben... pour défaire c'que la hart a faite...

— Je connais un meilleur emplâtre, lui répond en riant, la bonne: c'est la résolution de ne plus recommencer tes espiègleries en classe.

• • •

C'était durant la leçon de catéchisme. Un silence solennel régnait dans la classe car Mlle Leber savait rendre sa leçon très intéressante. Soudain, au milieu du silence, quatre bancs vides se mettent à grincer. D'un bond la maîtresse se lève, pâle de stupeur, croyant avoir affaire à un revenant. Les élèves sont encore plus effrayés que leur maîtresse. Mais le bruit cesse aussitôt et Mlle Leber se rassied — juste sur le coin de sa chaise — et reprend sa leçon d'une voix un peu tremblante.

A peine a-t-elle prononcé deux mots que le grincement recommence comme de plus bel.

"Mes enfants, s'écrie la maîtresse hors d'elle-même, ce doit être une âme du Purgatoire qui demande des prières. Récitons une dizaine de chapelet. Les élèves n'ont jamais prié avec autant de ferveur! Ils s'attendent sans doute à voir leur apparaître une âme de l'autre monde toute entourée de flammes... Heureusement!.. le bruit insolite a cessé, et pour la troisième fois la pauvre maîtresse, ses pensées en désarroi, reprend sa leçon.

"Criche... criche... criche..." de nouveau, et cette fois sans intermittence. Tout le monde est sur pied, toutes les figures ont perdu leurs couleurs. Sept ou huit élèves se mettent à pleurer et veulent s'enfuir quand, soudain, la maîtresse regarde Dadido qui, lui, ne semble pas avoir peur. Elle devine aussitôt quelque tour pendable.

"Dadido, peux-tu me dire ce qu'ont ces bancs à grincer ainsi?

— Je sais pas Mamzelle, répond l'espiègle du ton le plus innocent. Mais... peut-être ben... qui braillent (pleurent) après d'la graisse..."

Malgré l'émoi général tout le petit monde éclate de rire pendant que la maîtresse examine de plus près l'un des bancs grinçants. Un fil y est attaché, et ce fil conduit au banc de Dadido... On devine la suite... Ce soir-là ce fut au tour du pantalon de Dadido à grincer. Le gamin l'attrapa avec une telle prodigalité qu'il crut à son tour en voir des revenants — il vit certainement des étoiles.

• • •

Mlle Leber avait fait l'acquisition d'un chapeau très mignon avec force boucles de ruban bleu, et des fleurs, donc! de toutes les couleurs! Elle l'aimait ce cher chapeau!... Elle l'adorait!!... et pour ne pas s'en séparer, le laissait sur sa tête toute la journée. Il n'en fallait pas davantage pour suggérer encore un mauvais coup à Dadido.

Le plafond de la classe était très haut, et il y avait un grenier; mais il était très difficile d'accès.

— C'est juste mon affaire! rêva le farceur.

Le lendemain, la maîtresse est à son bureau. Elle donne une leçon sur le magnétisme et tous les yeux sont rivés sur elle. Sur sa chevelure blonde repose le chapeau de ses rêves et les fleurettes semblent sourire.

Tout à coup, sans secours humain (apparemment) le chapeau se détache du "chef professionnel", puis lentement, lentement, s'élève dans les airs... jusqu'au plafond! Avec un cri de terreur, la maîtresse porte la main à sa tête et se lève comme l'éclair. Puis, bouche béante, regarde monter son panier de fleurs et de rubans. D'un bond les élèves se précipitent au bureau, n'en croyant pas leurs yeux.



— Vot' chapeau, Mamzelle! Vot' chapeau! y monte au ciel!...

— Un miracle! Un miracle! crie-t-on de toutes parts.

— Not' maîtresse, c'est une sainte!...

— C'est pas un miracle! C'est le magnétisme qui a attiré son chapeau au plafond.

— Moi, remarque Dadido, je pense ben que c'est pour faire **assavoir** à la maîtresse de pu être vaniteuse.

Cependant le chapeau semble vouloir rester au plafond, et la peur s'empare des élèves qui regardent vers la porte pour prendre la fuite.

— L'école doit être hantée, s'exclame le plus âgé des garçons, et le revenant a besoin d'un chapeau.

— Mon chapeau! mon beau chapeau bleu! soupire la maîtresse, les larmes aux yeux.

Un véritable tumulte accompagne ces remarques quand, tout à coup une voix mâle se fait entendre. C'est le nouvel Inspecteur, M. Jean Lalande. Tout le petit monde se sent aussitôt rassuré, comme si le nouveau venu pouvait commander aux esprits. Dadido, au contraire, commence à trembler un peu dans ses bottes.

Mis au courant de l'événement sensationnel, M. Lalande rit un tout petit peu dans sa barbe; mais reprenant vite son air sérieux il envoie chercher une haute échelle et monte lui-même examiner de près le MIRACLE.

— Ho!... Ho!... fait-il en saisissant aussi délicatement qu'il le peut le chapeau mignon; je vois, Mlle Leber, que quelqu'un a pris votre coiffure pour un poisson!... Il est suspendu par un hameçon... J'imagine que le revenant n'est pas loin d'ici..."

Et M. Lalande promène un regard scrutateur sur le groupe d'enfants qui entoure son échelle. En psychologue il a vite analysé son petit monde et reconnaît le coupable. C'est vous dire que Dadido passa un bien mauvais quart d'heure ce même soir, au foyer paternel. Le lendemain il pria la maîtresse de le laisser au tableau, étant fatigué, expliqua-t-il, d'être assis. La maîtresse, qui avait bon coeur, le comprit et lui offrit — très discrètement — un coussin que Dadido accepta avec reconnaissance.

(A suivre)

Visite personnelle dans un poulailler



Lors d'une visite récente qu'ils firent à l'Exposition de volailles de New York, ces deux bambins, Bobbie Alden (à gauche) et Joseph Fergui, âgés respectivement de 4 et 6 ans, voulurent se rendre compte par eux-mêmes s'il était bien intéressant pour cette poule blanche Leghorn d'être renfermée toute la journée dans un poulailler en métal. Pour cela, ils en firent l'expérience eux-mêmes ...

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Il ne faut pas jouer avec les allumettes

I — Une fois maman me dit: "Je m'en vais pas mettre la boite d'allumettes haute, mais si tu y vas, tu vas voir à toi". Après j'ai pensé en moi-même: "Elle a pas besoin de le répéter, elle me l'a déjà dit". II — Le lendemain elle s'en allait à Régina. Micheline venait nous garder mais elle était pas arrivée encore quand, tout à coup, ça frappe à la porte. Je vais ouvrir en pensant que c'était Micheline, mais j'étais surprise c'était Simone qui venait jouer avec moi, j'étais contente III — On jouait à cache-cache mais c'était pas plaisir de jouer à deux. On pensait à quoi jouer, Simone me dit: "Avez-vous des allumettes chez vous?" Je dis: "Oui, mais maman veut pas que j'y touche". "Oh! laisse-la faire; maman aussi m'avait défendu, j'ai joué avec [illegible] l'a pas su". Je lui dis: "Oh! prends-en, on ne lui dira pas". IV — Nous voilà parties a jouer avec. Ah! quel plaisir que c'était: on les allumait. Mais, je viens pour en allumer, je l'échappe à terre, et voilà le feu après le plancher. Je ne savais plus quoi faire. Je cours vite dehors et crie: "Au [illegible]! Au feu!" Micheline venait justement. Elle éteint le feu. Mais [illegible] maman qui rentre. Je p[illegible] parce que j'avais peur qu'elle me batte. Je lui ai promis de ne plus jouer avec les allumettes, et je pense bien que je ne jouerai jamais plus aussi

Jacqueline GEORGE,
Grade 4 A,
école du village,
Bellegarde, (Sask.)

• • •

Nous venons de donner la composition de l'élève. Voici maintenant le même travail, légèrement modifié, tel que nous l'offrons en modèle à nos petits lecteurs.

Il ne faut pas jouer avec les allumettes

I — **Un jour,** maman me dit: "**Je ne mettrai** pas la boîte d'allumettes **haut** dans l'armoire. **Mais gare à toi si tu y touches!**" J'ai pensé en moi-même ensuite: "Elle n'a pas besoin de me le répéter. Elle me l'a déjà dit

II — Le lendemain elle s'en allait à Régina. Micheline **devait venir** nous garder mais elle **n'était pas encore arrivée** quand tout à coup **on** frappe à la porte. Je vais ouvrir, pensant que c'était Micheline, mais, à ma grande surprise c'était Simone qui venait jouer avec moi. J'étais bien contente.

III — **Nous** avons joué à cache-cache mais à deux ce n'était pas très amusant. "A quoi pourrions-nous jouer?" nous demandions-nous. Simone me dit: "Avez-vous des allumettes chez vous?"

— "Oui, mais maman **ne** veut pas que j'y touche".

— "Oh! laisse-la faire; maman aussi me l'avait défendu, mais j'ai joué **quand même** et elle **ne** l'a jamais su".

— "Prenons-en alors. **Nous ne** le lui dirons pas".

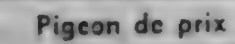
IV — Et nous voilà installés avec nos allumettes. Oh! quel plaisir nous avions à les allumer! Mais tout à coup j'en échappe une sur le plancher et voilà le tapis en feu. Je ne savais plus quoi faire. Vite, je cours dehors et crie: "Au feu! Au feu!" Micheline venait justement. Elle éteint le feu. Mais voilà maman qui rentre. Je pleurais parce que j'avais peur qu'elle me **punisse.** Je lui ai promis de ne plus jouer avec les allumettes et je pense bien que c'est une promesse que je tiendrai toujours.

• • •

L'on remarquera que nous n'avons presque rien changé à la composition de l'élève. Nous avons voulu lui garder, dans la mesure du possible, son caractère de fraîcheur et de naturel qui en est la première qualité. Mais quelques modifications s'imposaient. Par exemple, pour plus de clarté, nous avons cru devoir diviser la composition en paragraphes (I, II, III, IV). Il est important que tous nos élèves, même les plus jeunes, s'habituent de bonne heure à faire ce travail de division. C'est encore pour donner plus de clarté à la pièce que nous avons changé la disposition du dialogue au paragraphe III. Remarquez comment l'on peut, en se servant simplement de l'alinéa et du tiret, éviter de répéter, à chaque fois qu'un personnage prend la parole, ces: "je dis...", "elle me dit...", "elle répondit..." qui alourdissent inutilement la phrase et trop souvent prêtent à confusion. Notons en passant qu'en français la négation s'exprime presque toujours par ces deux mots: ne... pas Omettre l'un de ces deux mots par exemple le "ne" à plusieurs reprises dans la composition ci-dessus, constitue une faute. Rappelons aussi que c'est "nous" qu'il faut employer et non pas "on" quand il s'agit dans la phrase de la personne qui parle et d'une ou plusieurs autres personnes avec elle.

A côté de ces quelques faiblesses, nous trouvons dans la composition de l'élève un nombre de belles qualités que nous voulons signaler aussi afin qu'elles puissent servir de modèles à nos lecteurs. C'est d'abord, nous l'avons dit, la fraîcheur et le naturel de l'expression. L'on ne saurait s'y méprendre, c'est bien une enfant de dix ans qui nous raconte, comme elle ferait à une gamine de son âge, un incident qui lui est arrivé. Voyez-la, (I), un peu froissée par ce que vient de lui dire maman, qui pense en elle-même: "Elle n'a pas besoin de me le répéter. Elle me l'a déjà dit". Et plus loin (III), les deux petites filles essayant de jouer à cache-cache et concluant enfin "qu'à deux ce n'est pas très amusant"; la conversation enfantine qui suit. Tout cela est charmant, l'arrivée inattendue de l'amie Simone, la suggestion de celle-ci de jouer avec des allumettes, la confiance avec laquelle toutes deux succombent, se disant que maman ne saura pas si personne ne le lui dit, le personnage de Micheline, le retour de la maman, la crainte d'être punie. Rien de trop, aucun détail inutile. Le vocabulaire aussi nous a frappé par son étendue et sa justesse. Notons encore l'emploi heureux que l'élève fait du dialogue et de l'exclamation. Ce sont là autant de qualités grâces auxquelles notre jeune élève a mérité de remporter le prix de composition et nous l'en félicitons chaleureusement.

Eugène ADOLPHE.



Pigeon de prix



June Reed tente en vain d'attirer l'attention du Roi Rouge, le grand champion au Canada des pigeons à grosse gorge, lors de l'ouverture à Montréal, récemment, de l'exposition organisée par l'association des éleveurs de pigeons de la province de Québec. **M. S. Lamarre,** président de l'association, tient l'oiseau de prix qu'il avait lui-même entré dans la compétition à laquelle prirent part quelque 800 éleveurs de l'Ontario et du Québec. — CW.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Jean-Baptiste. Le sobriquet de "Jean-Baptiste" donné aux Canadiens français n'a pas une origine bien mystérieuse. Il provient uniquement du fait que le prénom de Jean-Baptiste était très répandu parmi les nôtres, ainsi que le démontre l'anecdote suivante rapportée par Hubert Larue.

A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les rôles des milices et voyant un très grand nombre de miliciens répondant au nom de Jean-Baptiste, s'écria: "Damned, they are all Jean-Baptiste!" Dès lors, ce fut la façon parmi les militaires d'appeler tous les Canadiens français "Jean-Baptiste".

Coup de l'étrier. On entend par "coup de l'étrier" le dernier verre que des amis vident la nuit avant de se séparer. Pourriez-vous nous dire d'où vient cette expression?

Réponse. Dès le temps d'Homère, il était d'usage, à l'arrivée et au départ d'un hôte, de répandre, en l'honneur des dieux, du vin dans la maison, et de lui présenter à boire en prononçant une formule consacrée. Cette coutume s'est transmise d'âge en âge, et on la trouve encore dans diverses contrées, surtout chez les populations rurales. Le langage imagé du moyen âge avait donné des noms aux différentes boissons que l'on prenait dans certaines circonstances particulières et avec une sorte d'apprêt: à la cour et chez les grands, il y avait le vin du coucher; on buvait dans les repas le coup du milieu, et c'est ainsi sans doute que le vin pris au départ, à une époque où l'on ne voyageait guère qu'à cheval, a été nommé le coup de l'étrier.

C'est ce qu'on appelle en anglais le "night cap". On raconte à ce sujet qu'un Américain traversant la frontière, alors qu'il était de retour à son pays, se fit poser par les agents douaniers la formule traditionnelle:

— Avez-vous quelque chose à déclarer?

— Non, répondit-il, si ce n'est quelques vêtements légers.

Le douanier fouilla au fond de la valise du voyageur et en retira une bouteille de scotch, laquelle tombait sous les règlements tarifaires.

— Et ça, s'écrit le douanier triomphant, en élevant la bouteille de scotch, je suppose que c'est un vêtement!

— Certainement, répond le voyageur, c'est un "night cap".

Remarques. Le crime d'incendie (non d'**incendiat**); terrain vague, plutôt que terrain **vacant.**

Ensemble des édifices y édifiés (et non: **avec les bâtisses dessus érigées**).

Un terrain (et nom: un **certain** terrain) sis à Montréal.

Abréviations. D. M. (non M. D.); Me Mes (non **Mtre** ni **Mtres**).

Varier: il est prouvé, il est établi, il est constant au vu (**non à la face**) de tel document, il est acquis aux débats

Modestie oratoire. Il nous paraît certain, évident, incontestable, plutôt que: il est certain, évident, incontestable.

Les deniers (et non les **argents,** de l'anglais **moneys**): les allégations (et non les **allégués**).

Le Tribunal quelquefois met les parties hors d'instance (plutôt que **hors de cour**) sans aucuns dépens (toujours au pluriel).

Instance engagée (mieux que: **action instituée**).

Feux rouge, vert, orange (code de la route) et non **lumière** rouge verte, **jaune.**

Les noms de souverains souvent cités dans l'indication des lois figurent maintenant en chiffres arabiques. Ainsi l'on imprime: 1 Ed. 8 (non VIII), 23 Geo 5 (non Geo V), dans les lois impériales (tables et manchettes) ainsi que dans les recueils des arrêts du Conseil privé depuis un demi-siècle. La typographie estime moins inélégante cette forme qui évite la juxtaposition de lettres capitales et minuscules lilliputiennes. (Me Fortunat Bourbonnière).

Parlons mieux

Q.—Un constable l'a arrêté. (constable).

R.—Un agent l'a arrêté. (Aussi: un policier).

Q.—La force c o n s t a b u laire. (constabulary).

R.—La force policière.

Q.—Garder sa contenance. (to keep countenance).

R.—Faire bonne contenance.

Q.—Se faire conter cela.

R.—Se faire chanter pouilles. (Aussi: se faire tancer d'importance, se faire servir un plat de belle façon).

Q.—Son père est contracteur. (contractor).

R.—Son père est entrepreneur (en construction ou autre entreprise).

Paul LEFRANC.

Artiste invitée

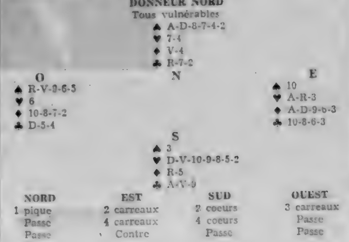
Patricia Poitras, mezzo-soprano canadien, sera l'artiste invitée à L'Heure Northern Electric lundi soir, le 7 février. Cette jeune chanteuse est avantageusement connue des auditoires canadiens pour s'être fait entendre à maintes reprises sur les ondes et en concert. Elle interprétera "Vissi d'Arte" tiré de "La Tosca" de Puccini et "Carnaval" de Fourdrain. Neil Chotem, remarquable pianiste canadien, interprétera au même programme "Hora Staccato" de Dinicu. L'émission est diffusée chaque semaine par les postes de Radio-Canada.

M. Eden parle en français

TORONTO — Dans le discours qu'il a prononcé devant le Board of Trade de Toronto, M. Anthony Eden a déclaré que les deux langues nationales du Canada étaient "un modèle parfait pour les relations internationales".

Comme l'allocution était diffusée par tout le pays, M. Eden a fait ses remarques préliminaires en français.

"J'espère que vous me permettrez de dire quelques mots de salutations spéciales à mes amis canadiens de langue française. Vous savez, je pense, combien je respecte et j'admire vos traditions et votre langue incomparable. Ici au Canada vous avez montré, par un exemple vivant, ce qui peut être fait par l'amitié de deux peuples. Vous êtes un modèle parfait pour les relations internationales. Puisse le monde tirer profit de ce modèle".



PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-34

IMPASSE OU AS DE PIQUE

Vous avez quelquefois deux moyens douteux de réaliser votre contrat. Il ne s'agit pas de choisir pile ou face. Prêter quelque logique à la conduite du jeu par vos adversaires vous permettra souvent de déterminer votre choix.

DONNEUR NORD
Tous vulnérables

N
♠ A-D-8-7-4-2
♥ 7-4
♦ V-4
♣ R-7-2

O
♠ R-V-9-6-5
♥ 6
♦ 10-8-7-2
♣ D-5-4

E
♠ 10
♥ A-R-3
♦ A-D-9-6-3
♣ 10-8-6-3

S
♠ 3
♥ D-V-10-9-8-5-2
♦ R-5
♣ A-V-9

NORD	EST	SUD	OUEST
1 pique	2 carreaux	2 coeurs	3 carreaux
Passe	4 carreaux	4 coeurs	Passe
Passe	Contre	Passe	Passe
Passe			

Entame: 2 de carreau.

Après avoir pris de l'as, le retour d'Est donne la main à Sud qui s'empresse de jouer atout. Est, jugeant que sa cause est perdue si son partenaire ne possède pas l'as de trèfle, après avoir pris le premier atout tente d'obtenir une coupe en jouant le dix de pique; la dame gagne et de nouveau Est arrête l'atout. Cette fois, Est tente de passer la main à son partenaire par le trois de trèfle. Le déclarant, mal inspiré, tente l'impasse du valet, mais la dame force la sortie du roi.

Un dilemne se pose maintenant: l'as de pique ou l'impasse du neuf de trèfle? Jugeant qu'Est n'a pas joué pique sans un but déterminé, le déclarant est heureux de réussir l'impasse du neuf de trèfle. Le contrat est sauf parce que Sud a respecté l'intelligence de l'adversaire.

• • •

Si Sud a un contrat de 7 S-A et que Ouest entame du valet de trèfle, peut-il réussir son contrat?

N
♠ A-R-3-2
♥ 10-9-4
♦ A-5
♣ R-8-7-3

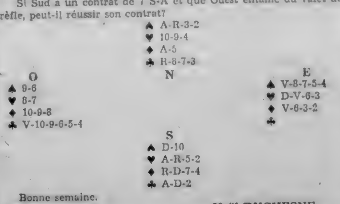
O
♠ 9-6
♥ 8-7
♦ 10-9-8
♣ V-10-9-6-5-4

E
♠ V-8-7-5-4
♥ D-V-6-3
♦ V-6-3-2
♣

S
♠ D-10
♥ A-R-5-2
♦ R-D-7-4
♣ A-D-2

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—Une messe d'action de grâces peut-elle être chantée le jour des morts, c'est-à-dire le 2 novembre?

R.—**Oui.** Entendons-nous bien toutefois. Le 2 novembre, tout prêtre peut dire, à son choix, une, deux ou même trois messes. S'il n'en célèbre qu'une seule, le prêtre pourra recevoir un honoraire pour cette messe et l'acquitter aux intentions du donataire. Si celui-ci veut faire célébrer cette messe en action de grâces, elle sera **par l'intention** une messe d'action de grâces. Par le rite cependant, cette messe sera une messe des défunts: la messe de Requiem à laquelle le célébrant ne peut pas ajouter l'oraison spéciale, "en action de grâces".

D'ailleurs, il faut remarquer qu'il n'y a pas dans la liturgie une messe spéciale d'action de grâces, ayant un office propre. Tout ce que comportent les rubriques, c'est la faculté d'ajouter l'oraison "pour rendre grâces", sous une seule conclusion, à l'oraison de la messe du jour, si celle-ci est autre qu'une messe des défunts.

• • •

Q.—Si le prêtre célèbre trois messes le jour des défunts, à quelles intentions doit-il acquitter la deuxième et la troisième?

R.—Le prêtre devra célébrer la **deuxième pour tous les fidèles défunts,** sans honoraire. La **troisième** devra être dite, sans honoraire également, aux intentions du **Souverain Pontife.**

• • •

Q.—Est-ce pécher contre la vertu d'espérance que de vouloir vivre à jamais sur cette terre?

R.—Vouloir **sérieusement** vivre à tout jamais sur cette terre, c'est mettre en cette vie et dans les biens temporels d'ici-bas sa fin ultime et son bonheur suprême. C'est **pécher contre la vertu d'espérance** qui nous commande de fixer notre béatitude dernière en Dieu connu par la foi et servi par la charité sur cette terre, en Dieu contemplé et aimé dans la gloire là-haut. La toute-puissance miséricordieuse est constamment à notre service pour nous permettre de posséder celui que la révélation nous donne à désirer

• • •

Q.—Combien de mages sont venus visiter l'Enfant-Jésus?

R.—**Nous ne savons** rien de précis sur le nombre des mages. L'Evangile n'est pas explicite sur ce point et il n'existe pas de véritable tradition faisant autorité. L'Eglise latine admet communément qu'ils étaient au nombre de trois. Elle s'arrête à ce chiffre par conjecture et à cause du nombre des présents offerts. C'est également par conjecture et probablement pour des raisons mystiques que les Syriens et les Arméniens comptent douze mages.

• • •

Q.—Quels noms portaient-ils?

R.—Les noms sous lesquels on les vénère dans l'Eglise occidentale: **Gaspar, Melchior et Balthasar,** remontent seulement au IXe siècle. Ces noms se rencontrent dans des oeuvres douteuses du vénérable Bède et ne sortent pas de l'ordre des **conjectures.** Les apocryphes fantaisistes suggèrent d'autres noms.

• • •

Q.—Un jeune ménage est-il obligé d'avoir des enfants?

R.—Il n'y a **pas de loi obligeant** tel ou tel couple en particulier à avoir des enfants. Le précepte: "Croissez et multipliez-vous", qui formule la loi de fécondité, n'oblige que la race humaine en général. Tel individu peut donc opter pour le célibat et tel couple pour la non-génération sans enfreindre cette injonction de Dieu. Ce ne serait que dans le cas où l'espèce humaine serait en voie de périr que tel ménage devrait se livrer à la procréation pour le bien commun et par obéissance au Créateur. Pareille menace de disparition ne pèse évidemment pas de nos jours sur l'humanité.

Cette réponse n'autorise naturellement pas aucun couple à éviter une postérité par des moyens illicites. Si deux jeunes refusent volontairement la famille, ce doit être pour un motif honnête et désintéressé et par la pratique de la continence perpétuelle ou périodique.

• • •

Q.—Une personne qui, par inadvertance, omet ou change par un équivalent un ou deux mots dans les prières et oraisons jaculatoires indulgenciées, gagne-t-elle quand même les indulgences?

R.—Il nous semble que **oui,** si l'omission d'un ou de deux mots ne porte pas sur une expression nécessaire au sens de la phrase ou si le remplacement d'un mot est fait par un terme vraiment équivalent.

• • •

Q.—Y a-t-il péché à visiter une église protestante par pure curiosité?

R.—Il n'y a pas la péché contre la foi. Reste à voir s'il n'y a pas scandale, danger de perversion ou encore désobéissance à une loi diocésaine défendant cette entrée dans un temple protestant. Si l'on se croit justifié de satisfaire sa curiosité une fois en passant, on verra à le faire en dehors d'un office protestant.

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

(Suite)

Il était temps: le Père Middleton arrive sur le théâtre de l'action, trouve Green debout à côté de son lit désemparé, penaud comme un renard qu'une poule aurait pris.

— Couchez-vous dans ce lit inoccupé, demain matin nous reparlerons de cette affaire.

— Mais Père, gémit l'innocente victime, mais Père . . .

— Cela suffit pour le moment, couchez-vous et dormez.

Et le Père, faisant le tour du dortoir, prit les noms des absents.

Le lendemain, Tom alla se déclarer comme le seul coupable. L'idée amusa beaucoup le Père surveillant. Sans en rien laisser paraître, il invita notre ami à orner sa mémoire d'un certain nombre de vers de Shakespeare.

Depuis ce temps, Tom n'a plus fait d'exorcismes.

CHAPITRE VIII

Où le baromètre de Tom passe par un point critique.

Les cinq ou six premières semaines de l'année scolaire ne furent pas sans difficulté. Autre scène, autres malheurs. En classe particulièrement, les tiraillements ne manquaient pas.

Comme bien des élèves, Tom croyait qu'il s'en tirerait . . . et brillamment . . . sans beaucoup de peine. Par malheur, le professeur n'était pas du même avis. De plus, il faut l'avouer, certains procédés de Tom étaient bien voisins de l'impertinence. Un jour, le Père Middleton s'était mis en quatre pour expliquer un problème assez compliqué sur les fractions. Il pose la question nettement, méthodiquement, lentement, une tête de linotte aurait pu suivre. Le Père Middleton consacrait à sa classe toute l'énergie de son âme, aussi au bout d'une demi-heure était-il couvert de craie et de sueur, et il ne faisait pas chaud.

— Enfants, dit-il en se retournant vers les élèves, j'espère qu'on a compris. Tout le monde a-t-il saisi?

Toutes les têtes s'inclinèrent en signe que oui. Pourtant un doigt s'éleva en l'air, celui de Tom.

— Qu'y a-t-il, Playfair?

— Oui, Père, répondit Tom laconiquement.

Le professeur resta à moitié interdit:

— Que voulez-vous dire?

— J'ai compris, Père.

Le Père Middleton sourit. Des rires étouffés coururent dans les bancs, et Tom se rendit compte qu'il avait dit une sottise et que le sourire du Père était un reproche atténué. Mais le mal était fait, et irréparable.

Quelques jours après, le Père Middleton faisait réciter les leçons; Alexandre Jones était sur la sellette à propos de la géographie de l'Etat de Vermont. (1)

— Que savez-vous sur la nature du terrain, Jones? demanda le Père avec bienveillance.

Jones se leva, troublé des pieds à la tête, tremblant, les genoux pliants, les lèvres serrées, les doigts fébriles. Il pâlit comme un spectre et ouvrit plusieurs fois la bouche.

Le Père Middleton répéta la question en ajoutant quelques mots d'encouragement.

— C'est un c . . . c . . . continent, murmura Jones.

— Vous ne m'avez probablement pas compris, reprit le professeur. N'ayez pas peur, je suis sûr que vous savez. Ecoutez bien ma question. Quelle est la nature du terrain? Est-il rocailleux, montagneux, sablonneux ou autre chose?

Le pauvre malheureux ouvrit encore la bouche . . . pas de réponse. Tom, qui n'avait pas regardé la leçon, vint bravement à la rescousse. Il était placé juste derrière Jones.

— Montagneux, souffla-t-il.

— M . . . montagneux, bégaya Jones.

— Croyez-vous? dit le Père Middleton.

— Hue . . . grommela Tom, dis-lui qu'il est rocailleux.

— Rocailleux, répéta Jones.

La réponse ne semblait pas encore satisfaisante.

— Dis-lui qu'il est sablonneux.

Le Père Middleton attendait toujours.

— Que diantre! dit Tom, s'oubliant à parler tout haut, dis-lui qu'il est très montagneux, très rocailleux et très sablonneux.

— C'est très montagneux, très rocailleux, très sablonneux, reprit Jones.

Un éclat de rire salua cette volée de naïvetés, et Jones s'assit, malheureux, sentant qu'il s'était couvert de ridicule.

— Playfair, après la classe! conclut le professeur.

— Je n'ai rien fait, s'écria Tom avec l'indignation de la vertu méconnue.

Le Père, sans faire attention à cette boutade, continua la récitation.

Bref, insubordination, leçons mal sues ou devoirs mal soignés, il n'était pas rare de voir, après les classes, notre ami, livre en main, monter la garde dans la cour de récréation, faisant à la onzième heure, ce qu'il n'avait pas voulu faire à la fraîcheur du matin. Petit à petit, Tom en vint à un dégoût profond du collège et de tout ce qui s'y rapporte: en cinq ou six semaines, ce dégoût dégénéra en paresse foncière. Tom sentait qu'il avait tort, mais l'insouciance commandait et le sentiment du devoir était chez lui à l'état rudimentaire. Il voyait pourtant avec détresse qu'il baissait chaque jour et qu'il occuperait bientôt le dernier rang.

Le Père Middleton avait depuis longtemps deviné l'état d'âme de Tom: il attendait une occasion favorable pour ramener la brebis égarée. L'heure vint bientôt; un petit incident la fit sonner.

C'était un matin d'automne plein de brouillard. Tom allait du réfectoire à la cour de récréation, morose: il boudait. Soudain, il aperçut sur le sol deux cigarettes, perdues sans doute par quelque élève de la division des grands. Les ramasser est l'affaire d'une seconde, puis il court à la recherche de Harry Quip. Tom était assiégé, ce matin-là, de noirs pressentiments: il n'avait pas appris une seule leçon, son dernier thème était aux trois quarts inachevé, il s'attendait à une tempête. La voie du devoir était sombre, il voulait chercher le bonheur autre part.

Il trouva Harry sans peine.

— Regarde ce que j'ai trouvé, dit-il en l'entraînant à part.

— En veux-tu une?

(1) Célèbre par ses marécages, les Dombes des Etats-Unis.

(A suivre)

XXIIe ANNEE — NUMERO 12

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

DIRECTEUR: Roger Smith
Rédacteurs: Origène Fillion et Wilbrod Leclerc

Prière

[illegible] Quarante Heures [illegible] tout le Collège dans [illegible] et de réparation.

Cinéma

[illegible]

Hockey

[illegible] par 2 à 2. [illegible] Black Hawks [illegible]

Folklore

[illegible] 26 janvier, au [illegible] Curling Club, rue [illegible] que d'Ecosse [illegible] du jeu de curling sont [illegible] tournée en Amérique. [illegible] nos écossais [illegible] ont voulu rappeler [illegible] de la présence. En souvenir [illegible] compagnons de [illegible] avaient demandé au Père Caron de clore [illegible] banquet par quelques airs du [illegible] du Canada français.

Dirigés par le Père Caron, accompagnés [illegible] par [illegible] vingt-cinq de nos chanteurs [illegible] très sympathiques [illegible] de 6 airs harmonisés [illegible] un air de métier, une [illegible], un canon, un chant de Voyageurs, l'En Roulant ma Boule si canadien et, va sans dire, l'Alouette, repris en choeur par la foule ravie des braves Ecossais.

Nos chantres, qui, avec la voix, ont aussi des yeux, des oreilles et même un estomac, furent à leur tour charmés, dit-on. Ils goûtèrent le spectacle d'une manche de curling, l'avalanche des compliments et les trésors du comptoir-restaurant.

Bref, ce fut une bonne heure bien remplie — pour ne parler que de l'heure! L'autobus spécial qui les ramena tout heureux au Collège avant même l'heure du coucher.

Nous sommes fiers de ceux qui nous représentent si bien au dehors. Aux nombreuses félicitations que reçurent le Père Caron et ses artistes, nous ne voulons pas manquer d'ajouter les nôtres.

L. C.

Combustion humaniste
(gazette rimée)

Il est neuf heures quart: un silence insolite
Règne dans le local. Le Père Guy toujours
Enfoncé dans l'histoire; et Paillé nous imite
Son ami, son Millier, qui somnole toujours.

Mais on entend soudain un cri retentissant,
C'est un cri de Fréchette, il [illegible] nos oreilles:
"Au feu! au . . ." Verrier lance un hourrah fort puissant;
Gagné crie: "Où est-il?" Beaulieu: "Sous tes orteil-les!"

L'avènement du feu est encore inconnu.
Mais pour nos Catellier, Sabourin et Fréchette.
C'est une combustion . . . spontanée . . . Entendu!
Notre Sherlock Renaud y sent la cigarette.

Réginald PRESCOTT,
Belles-Lettres.

Aux hommes de demain

Pour Antoine de St-Exupéry, il se pose un grave problème: "Que peut-on, que faut-il dire aux hommes?" Et la réponse demeure vague. Mais, au collège, il n'est plus temps d'hésiter à rendre la réalité, fut-elle crue et imposante. Ce qu'il faut leur dire se résume à peu de chose, et c'est précisément ce qui fait la valeur de la réponse.

Ce qu'il faut dire à ceux qui sortent d'un cours classique, par exemple, avec un enthousiasme bondé, et, comme on dit parfois, "une formation complète, une culture générale": "Eh bien, non, ce n'est pas toujours une formation complète, et ce n'est jamais une culture générale lorsqu'on omet une chose, la culture de l'âme". Si l'on comprend la définition de l'homme, et par suite logique, on donne une importance majeure au travail de l'esprit, on s'étonnera de voir combien peu de la grosse masse des jeunes gens actuels développent en eux une vie spirituelle. Car la vie intellectuelle n'est qu'une facette de la vie spirituelle ou de la spiritualité, un principe d'unité dans la vie de l'homme accompli, le centre d'activité vers lequel convergent toutes les facultés en évolution, où germe la sève de tous nos actes synthétisés, de tous ces actes qui demandent une force d'ensemble instantanée.

Il faut se bâtir une spiritualité personnelle, tout comme il convient de se former un goût personnel, des principes personnels. Et par personnel, nous entendons toute autre chose qu'"original", au sens appliqué à toute cette foule de poseurs qui veulent se sanctifier à leur façon, indépendamment des exigences de la grâce.

Il faut aussi avoir pensé sa religion, s'être trempé dans ses anciens motifs de foi, ceux de l'âge candide, avoir mûri sa façon d'envisager le monde, et concrétisé ses principes vagues en les prenant entre ses mains à chaque jour de sa vie. Il faut pouvoir résumer son idéal en un mot, et cela n'arrive qu'après avoir essayé de vivre avec le plus d'unité possible, jusqu'à ce qu'on devienne moulé par une manière d'agir adaptée à sa vocation, et qu'on soit orienté en chaque acte par une pensée directrice.

Il serait [illegible] d'apprendre qu'un élève [illegible] ne sache condenser en sa pensée le principe du Corps Mystique et se présenter une règle de conduite qui le fasse [illegible] dans cette grande Communion. Il est [illegible] de ne pas savoir que c'est la l'entreprise de tous la transformation que Dieu a opérée dans la nature humaine "et d'une manière plus admirable . . ."

Voilà ce qui nous manque à nous qui voulons, sans un développement capital de l'âme, parachever notre cours classique. Mais enfin, qu'est-ce qu'il vaut, ce cours classique, si je ne suis pas rapproché du bon Dieu depuis le début, si mon âme de quinze ans dirige misérablement un corps de vingt ans? Qui m'assure le raccordement de ces cinq ans en retard, dans ma course vers l'unité? Car c'est l'unité qui fait la force de tout. De l'homme surtout. Il faut en arriver à cela. Unité de corps et d'âme: l'homme. Unité de facultés spirituelles: l'âme; unité de circulation sanguine (principalement): le corps. Et le corps soumis à l'âme doit subir l'unité de l'âme, c'est-à-dire que celle-ci doit présider à chaque acte humain par l'ordre des facultés: l'intelligence et la volonté, ensuite, la sensibilité. Résumons notre pensée: l'homme vaut toujours ce que vaut sa vie intérieure; cette vie est en communion directe avec la Vie, et c'est en vertu de cette liaison que l'homme vaut quelque chose.

Ce qu'il faut dire à tous les tempéraments, qu'ils soient actifs, passifs ou neutres, c'est toujours la même directive. Et il est possible que ce soient les actifs qui aient le plus besoin de vie intérieure. Lyautey, un homme d'action, un laïc, disait à des contemplatifs: "A côté de l'action, il y a la méditation. A côté de l'effort contre les éléments et contre les hommes, il y a la lutte contre soi-même. La vie ne serait qu'une folie incohérente si la spiritualité ne la réglait pas . . . Sans des hommes comme vous (contemplatifs), des hommes comme moi ne seraient rien . . ."

Voilà ce qu'il faut avoir dit et compris après considération de notre état.

Voilà ce qu'il faut dire et répéter à de grands collégiens, à des hommes . . . de demain.

CHRISTIAN.

Aventure nocturne

"Bang!" . . . Quoi! que se passe-t-il? Comme mû par un ressort, je me dresse sur mon séant, les yeux mi-clos et presque inconscient. Je promène mon regard voilé aux alentours en interrogeant l'obscurité. Je maudissais d'avance l'intrus qui avait osé venir m'arracher au sommeil, dont je goûtais les délices dans mon petit lit de plumes. N'ayant trouvé rien d'insolite, je conclus que je m'étais simplement fait une illusion. Mais, pourtant, ce bruit dont le son se répercutait encore dans mes oreilles? . . . Bah! j'avais dû rêver.

J'allais donc me replonger dans mon sommeil si brusquement interrompu, lorsqu'une bouffée d'air froid me frappa soudainement le visage, me tirant de ma torpeur. Me tournant alors du côté de la fenêtre, par où filtrait un mince rayon de lune, je constatai que le carreau inférieur était brisé.

Ainsi donc, j'avais trouvé la réponse à mon problème. Ce bruit, c'était simplement l'effet de ma négligence qui m'avait fait oublier, avant de me mettre au lit, de fermer la fenêtre que le vent venait de faire descendre, causant ainsi la catastrophe.

Enfin rassuré sur la cause de mon réveil, je n'avais plus qu'à obstruer provisoirement la brèche par où pénétrait un vent glacial, ce qui ne rendait pas l'atmosphère très propice au sommeil.

Je descendais donc à bas de mon lit pour aller exécuter mon projet lorsque, frappé de stupeur, je restai cloué sur place. Je me crus victime d'une hallucination. Mais après m'être frotté les yeux à deux reprises, je dus bientôt me soumettre à la réalité.

Là-bas, tout au fond de la pièce, que vois-je . . .? Cela ne se peut pas . . . Mais oui, c'est pourtant vrai! A la lueur pâle du flambeau que me prêtait l'avare lune, je pouvais distinguer une silhouette humaine qui se dessinait sur le mur et dont la blancheur se détachait du rideau sombre de l'obscurité.

Une sueur froide mouillait mon front. Mais je ne pouvais pas en rester là. Il fallait me résoudre à quelque chose, car je voyais mon individu s'agiter déjà au contact du vent qui éveillait des frissons dans ses membres. Ma première idée fut de me rouler dans ma couverture et de me cacher sous mon lit. Mais que m'aurait donné d'agir ainsi? C'était m'exposer aux coups de l'intrus. Il fallait donc trouver une autre solution, et vite. Après une courte réflexion, je conclus que le meilleur parti à prendre, c'était d'attaquer, car, deux fois sur trois, l'avantage est du côté de celui qui prend l'offensive. Alors, bien résolu à sortir de ce mauvais pas, je fais face à mon adversaire, et bien que sa haute taille m'en imposât, je me ruai sur lui à corps perdu, et lui assénai un magistral coup de poing en pleine figure!

"Ouch!" . . . oui, c'était bien un cri arraché par la douleur qui s'élevait, et il n'avait pas été poussé par mon adversaire, mais bien par moi-même. Et je regardais mon poing meurtri, d'où s'échappaient des gouttes de sang. Décidément, il avait la tête dure, celui-là . . .

Mon poing furieux avait heurté le clou qui suspendait des sous-vêtements au mur.

Paul ROCAN,
Rhétorique

Les affaires de tout le monde
par Don Graham

C'est un fait bien connu que les acteurs, les musiciens, etc. sont sensibles aux applaudissements.

Nous [illegible] un peu comme eux en ce sens que nous aimons un brin de louange à l'occasion. Et cependant, il nous arrive rarement de faire l'éloge d'autrui!

Quand il nous arrive de faire l'éloge de quelqu'un, nous constatons l'effet magique de nos paroles. Le plaisir se peint immédiatement sur le visage de la personne qui est l'objet de nos bonnes paroles. Cela est en soi une récompense suffisante de notre sollicitude.

Mais nos paroles d'appréciation ont d'autres effets plus durables. Elles inspirent confiance, invitent plus de fidélité, causent du bonheur, des relations plus heureuses et plus agréables de part et d'autre.

* * *

La contribution de l'Assurance-vie au bien-être national a été largement louée par des personnages comme Winston Churchill, W. L. MacKenzie King et le feu Franklin D. Roosevelt.

Deux nouveaux postes aux C.P.A.



MM. R. W. Ryan, de Winnipeg, et **W. G. Townley** (à droite), de Vancouver, qui viennent d'être nommés à des postes importants aux Canadian Pacific Air Lines, par le président de cette compagnie, M. G. W. G. McConachie. M. Ryan devient adjoint du président à Montréal, alors que M. Townley sera gérant général des opérations de la compagnie, avec bureaux provisoires à Winnipeg, puis à Vancouver, lorsque les Canadian Pacific Airlines commenceront à faire le service vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Orient. Ces nouveaux postes ont été créés pour assurer la coordination des services actuels au pays (9,770 milles de parcours) avec les nouvelles lignes qui traverseront l'océan Pacifique (15,824 milles).

Propos agricoles
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La fertilité du sol

Dans un article précédent j'ai mentionné que le sol peut garder sa fertilité indéfiniment s'il est soumis à un bon système de culture; j'aurais dû dire qu'il est possible de tirer du sol de fortes récoltes et en même temps augmenter sa fertilité, c'est-à-dire sa capacité de produire.

Un sol est quelque chose de vivant; il contient des millions d'organismes qui travaillent et agissent sur les sels minéraux et les rendent assimilables par les plantes. Ces organismes vivent, croissent et se développent dans la matière organique végétale ou animale en décomposition dans le sol. Un tas de sels minéraux qui contiendrait tous les éléments nécessaires à une croissance végétale ne produirait rien. Les minéraux n'ont pas la vie, ce sont des matières inertes. Ce qui donne la vie à un sol et rend les sels minéraux solubles et assimilables par les plantes, ce sont les matières organiques, tels les débris de végétation ou les engrais naturels en décomposition.

Pour maintenir la fertilité d'un sol, la première considération doit être de lui retourner autant de matières organiques qu'il pourra absorber. Dans les régions semi-arides, les matières végétales telles que le chaume et les engrais naturels doivent être laissées près de la surface pour éviter que le sol soit trop ouvert et desséché trop vite. Le chaume laissé à la surface est encore la meilleure protection que nous ayons contre les poudreries; un sol qui contient beaucoup de matières organiques est moins sujet à être soulevé par les vents.

Le chaume laissé près de la surface est souvent encombrant et présente une apparence qui n'est pas plaisante mais il contribue à retourner au sol la matière organique qui a servi pour produire la récolte précédente. Il se fait du travail dans un sol et il faut de l'énergie pour accomplir n'importe quel travail. Toute énergie a son origine dans la combustion de matières végétale ou animale, c'est-à-dire de carbone. En brûlant les chaumes on détruit de la matière organique qui devrait être retournée au sol; avec le temps cela peut occasionner de fâcheux résultats.

Une rotation de récoltes garde un sol en meilleure condition; certaines récoltes laissent une plus grande accumulation de débris, de matières végétales de genres différents. Une bonne rotation comprend toujours une récolte de plantes que l'on appelle légumineuses, tels sont les trèfles, la luzerne, les pois, les fèves, etc. Ces plantes ont la faculté de tirer de l'azote de l'air et d'enrichir le sol de cet élément de base qui donne la vigueur aux plantes. La végétation naturelle sur les prairies contenait plusieurs plantes légumineuses et nos prairies étaient originairement généreusement pourvues d'azote, mais il y a, malheureusement, une limite qui se fait déjà sentir dans certains endroits.

Quant aux principes minéraux nécessaires aux plantes tels que l'acide phosphorique, la potasse, la chaux, etc., certains de nos sols tirent bénéfice de ces éléments par une application d'engrais chimiques, mais dans la plupart des cas le besoin n'est pas urgent. Les officiers des fermes expérimentales de chaque district sont en mesure de donner des renseignements exacts sur ce sujet et adaptés à chaque localité.

Pour conserver nos sols en bon état de fertilité, il faut premièrement y maintenir un bon équilibre de matière organique, végétale ou animale.

Arthur DUMAIS, B.S.A.

Production élevée d'oeufs et bon plumage

Une bonne production d'oeufs et un bon plumage sont deux choses qui ne vont pas toujours de pair; de fait, on regarde souvent la perte des plumes comme une conséquence naturelle de la tension d'une forte ponte.

Les deux causes les plus communes de la perte des plumes sont la mue et le picage des plumes, quoique les raisons de chacune de ces conditions soient très différentes. La mue résulte souvent d'un désordre quelconque, comme une mauvaise santé ou un dérangement. Le picage est un vice qui présente bien des embarras lorsqu'on cherche à en déterminer les causes. L'encombrement, l'inactivité et le manque de volume dans les aliments ont souvent été blâmés pour les manifestations de picage des plumes, mais ce désordre persiste même là où ces conditions n'existent pas.

A la Station expérimentale fédérale de Harrow (Ont.), dit W. F. Mountain, on a étudié depuis quelques années, la question de maintenir un bon plumage pendant l'époque de forte production. On a noté que le picage ne semble exercer aucun effet grave aux premiers stades, mais la ligne de séparation entre ce trouble et le cannibalisme est très étroite. Dans un parquet où l'on a donné libre cours au picage, 10 pour-cent des oiseaux sont morts dans les trois jours suivants. Plus tard, d'autres oiseaux ont succombé à des blessures infligées par certains de leurs compagnons.

Une fois de en cours, il n'est pas toujours facile de réprimer ce vice; on a donc choisi pour l'épreuve des méthodes plutôt préventives que curatives. Les verdures succulentes promettaient tout d'abord de libérer les oiseaux du picage des plumes mais des épreuves plus récentes ont démontré que du foin de luzerne haché ou de l'avoine germée donnaient des résultats assez constants en soulageant les oiseaux du désir de se picorer l'un l'autre. Au point de vue pratique, on favorise le traitement au foin, surtout si on a des machines à moteur pour hacher le foin. Coupée en longueurs d'un demi-pouce, trempée dans de l'eau froide du soir au lendemain, et servie dans des cuves peu profondes, la luzerne a un goût agréable, si l'on en juge d'après l'appétit des oiseaux qui la mangent. Il se perd moins de luzerne si on emploie du foin de deuxième coupe.

L'apparence des oiseaux se ressent de l'absence du picage des plumes et bien que l'apparence seule ne signifie pas que l'oiseau donne un profit maximum, elle indique toutefois que l'harmonie existe dans le troupeau, ce qui est un facteur essentiel à la bonne production des oeufs. Dans ce sens, l'alimentation aux verdures succulentes est des plus avantageuses.

Prudence des Suisses



Le général Henri Guisan, commandant-en-chef de l'armée suisse à sa retraite, a déclaré récemment au cours d'une interview que la politique suisse de neutralité demeurait la même. Le général Guisan a dit que tout Suisse était né soldat. Quand il atteint l'âge adulte on lui donne un bulletin de vote et un fusil. Le premier lui permet d'avoir voix à la direction de son pays, le deuxième de défendre sa patrie avec les armes. (C.P.C.)



La journée de l'Association d'Education

DUNREA

	$6.00
M. l'abbé J. Bertrand, curé	
Philippe Bisson, père	
Lucient Legare	
Philippe Bisson, fils	
Joseph Bisson	
Alfred Bisson	
Armand Bisson	
Edmond Beaupré	
Alfred Boulet	
Geo. Cavelier	
Auguste Gerand	
Marc Souyri	
Honore Boulet	
Joseph Boulet	
Theodore Boulet	
Gerard Boulet	
Dr Richard Roy	
	$5.00
Edwin Aquin	
	$3.00
Alphonse Boulet	
	$2.00
John Paskewitz	
	$1.00
Athanase Lavoie, sr.	
Philippe Boulet	
Marcel Roulcai	
Arthur Paradis	
Alfred Paradis	
Antoine Boulet	
Total	$124.00

Chef de la Chine



Li Tsung-en, à qui le général Chiang Kai-shek a remis ses pouvoirs, récemment, en vue de hâter l'établissement de la paix en Chine. (C.P.C.)

Le Sénat compte 3 nouveaux sénateurs

OTTAWA — M. J. C. Davis, de Winnipeg, et M. Thomas Wood, de Régina, viennent d'être nommés au Sénat canadien. Les deux nouveaux sénateurs sont des figures éminentes dans les domaines des affaires et de la politique, dans leur province respective.

Ces nouvelles nominations portent à 67 le nombre des représentants libéraux à la Chambre haute. On y compte aussi 15 progressistes-conservateurs et 14 vacances à combler.

Ces nominations au Sénat ont été faites en même temps que celle de M. Gordon Fogo, annoncée par le premier ministre St-Laurent, au banquet de la fédération libérale nationale. M. Fogo est le président de cette fédération.

Le sénateur Davis fait partie d'une firme d'ingénieurs de l'Ouest canadien, tandis que le sénateur Wood est un homme d'affaires bien connu dans l'exploitation des puits de pétrole.

Aucun des deux nouveaux membres du Sénat ne s'est jamais présenté à une élection à un poste public, mais tous deux sont des membres actifs de l'organisation libérale.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
Heure des montagnes (540 kilos)

LUNDI 7 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.15—A [illegible]
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 8 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—Le Ciel par dessus les toits
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 9 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—Causerie sur l'Ungava
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 10 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—L'école des parents
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Notre Français sur le vif

VENDREDI 10 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons Françaises
4.15—L'heure dominicale
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 11 FEVRIER
9.30—Bulletins d'information
9.33—Aventures scientifiques

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 4 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
[illegible]

SAMEDI 5 FEVRIER
11.00—L'Heure [illegible]
11.15—Musique populaire
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes Eveready
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre Français sur le vif
12.45—Chansonnettes
1.00—L'opéra Métropolitain

[illegible]

DIMANCHE 6 FEVRIER
[illegible]

LUNDI 7 FEVRIER
[illegible]
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
[illegible]

MARDI 8 FEVRIER
[illegible]
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Courrier de Radio-parents
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part

[illegible]

MERCREDI 9 FEVRIER
[illegible]
7.30—Sérénade
8.00—Théâtre-Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les Poésies d'Alain Grandbois
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

Un chanoine français propose l'amnistie

PARIS — Le chanoine Desgranges, ancien député, président de l'Association des représentants du peuple de la troisième République, a tenu à l'abbaye bénédictine de Ste-Marie une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé la constitution d'un comité catholique pour la libération des prisonniers.

"A cette heure, dit-il, les geôles regorgent de prisonniers. A aucun moment de l'histoire du monde ils ne furent aussi nombreux. Ce qui est capital pour les chrétiens, c'est l'obligation impérieuse de se pencher sur leur détresse."

Le chanoine a proposé à l'Assemblée nationale "d'annuler tout ce qui, dans les juridictions et législations utilisées depuis 1944, est contraire aux articles de la déclaration des Droits de l'homme".

"Cette simple mesure, dit-il, permettrait de résorber l'excédent des 50,000 prisonniers qui surpeuplent encore les prisons françaises".

ÉDUCATION PHONÉTIQUE

Sans Cailloux!

Oui! J'exige et je **veux** perfectionner mon langage parlé pour le rapprocher de ma pensée!

Air: Nous n'irons plus au bois...

Répartition pour cette quinzaine: pages 9, 92, 386 et 397 de "SANS CAILLOUX". Pages 3, 18 à 21 de "Echo de Sans Cailloux". (Ces deux livres sont en vente chez l'auteur et à la Librairie Catholique, avenue Provencher, St-Boniface). Prix: $3.00, livre du maître; $0.40 celui de l'élève.

Educateurs canadiens, au septième article de cette campagne d'éducation phonétique, nous avons démontré que la langue est le principal agent de la parole; soulignons aujourd'hui que la parole est le véhicule de la pensée.

Aussi, l'être humain, qui veut faire sortir de l'ombre ses pensées et ses émotions pour les faire affleurer sur son visage et dans sa voix, doit avoir recours à un véhicule souple et pas trop rapide. La raison est que l'oreille ne peut sans effort, saisir une série de mots mal prononcés ou de sons qui s'égrènent trop vite.

Au contraire, si le parleur met sa voix d'accord avec ce qu'il pense; s'il distribue ses paroles avec une émission juste et une sage lenteur; s'il fait entrer ses idées dans l'esprit, sans se presser, sans se bousculer, l'auditeur comprendra aisément et écoutera volontiers, — à condition, bien entendu, qu'il entende des choses qui l'intéressent.

Pour en arriver à ce résultat fructueux, nous allons, si vous le voulez bien, discipliner notre appareil phonateur et apprendre à nuancer notre voix selon l'auditoire, le sujet et les circonstances. Exécutons une gymnastique labiale pour favoriser la pose de la voix et atteindre le but, comme la main lance la pierre à l'endroit où le regard l'attend. Après une inspiration profonde et avec une amplitude de la voix, débitons treize fois, sans une reprise du souffle: "Je veux et j'exige; j'exige et je **veux**" — Voir illustration, p. 3 de "ECHO de Sans Cailloux".

Les pédagogues savent que nous ramenons au calme des enfants surexcités en leur parlant doucement et lentement. Aussi pour mettre leurs âmes mobiles à l'unisson, entraînons-nous à varier le volume de notre voix; laissons-nous guider, pour cela, par les idées exprimées dans la phrase suivante que nous débitons dans une seule respiration: "La musique est une **brise** qui **grise** et qui murmure; je **ris**, je **chante**, la **vie** est **belle**; comme je suis heureux!" — Voir p. 9 de "SANS CAILLOUX".

Profitons du moment où l'enfant est fatigué, contrarié ou peu disposé au travail, pour l'inviter à répéter, deux ou trois fois, la phrase ci-dessus; nous constaterons que cette minute de détente provoquera la satisfaction, l'entrain et la bonne humeur, sans compter que les nerfs du professeur seront ménagés.

A l'expression vraie, s'ajoute l'intonation juste; encore ici l'accent rythmique règle avec modération le tempérament. (Consultons "SANS CAILLOUX", p. 386). Pour donner l'intonation véritable, il importe, en premier lieu, de bien comprendre ce que l'on énonce. Ainsi un mot isolé, une simple exclamation comme **Oh!** peut, suivant l'intonation que nous y mettons, signifier l'admiration, le dégoût, la crainte, la douleur, la joie ou l'indignation. Exemples: (admiration) **Oh!** que c'est **beau!** — Le mot "OH" prend tout l'effort exclamatif et le reste de la pharse se dit sur un ton ordinaire. Ouvrons "SANS CAILLOUX", p. 397 — (le dégoût) **Oh!** que c'est **laid!** (la crainte) **Oh!** que j'ai **peur!** (la douleur) **Oh!** que j'ai **mal!** (la joie) **Oh!** que je suis heur**euse**! (l'indignation) **Oh!** que c'est in**juste**!

A remarquer que trop souvent pendant l'émission de "O fermé", les lèvres ne maintiennent pas leur forme ronde et projetée. Les étrangers font entendre une diphtongue. Ex.: c h o a s e, pour chose; ou une triphtongue. Ex.: chaouse, pour chose. Il s'agit donc de ne pas oublier que les lèvres sont les moules des sons. Entraînons-nous à leur faire prendre la forme du petit doigt et à les projeter rondes. Inspirons-nous des illustrations, p. 91 de "SANS CAILLOUX" et p. 19 de "ECHO de Sans Cailloux". C'est fait!

Après une bonne prise d'air, donnons maintenant un "O fermé" continu...; chantons ensuite, avec le son "O fermé", sur l'air: "En passant par la Lorraine..." Continuons à chanter avec les mots appropriés au son "O fermé".

Cette prose rimée invite à une intéressante mise en scène pour présenter les différents règnes de la nature. Ainsi, au premier couplet, chaque enfant personnifie un oiseau connu; au deuxième couplet, c'est un animal domestique ou s a u v a g e. Le "OH" final et le "OH" du refrain peuvent être chantés par des élèves placés dans les coulisses. C'est à la page 20 de "ECHO de Sans Cailloux" et à la page 94 de "SANS CAILLOUX" que nous trouvons les mots de ce chant.

Au troisième couplet, pourquoi ne pas établir un combat entre les végétaux? Tout en se récréant, les enfants feront connaissance avec les fruits et les légumes, apprendront à les nommer et aimeront à s'en régaler. Au quatrième couplet, c'est une joute engagée entre les poissons d'eau douce et ceux de l'eau salée. Au cinquième s'affichent les différents genres de locomotion, par eau, par terre et dans les airs; se décrivent aussi les accidents géographiques.

Les oiseaux, les animaux, les végétaux, les cours d'eau et les voyages par p'tits bateaux, tout cela est bien beau, n'est-ce pas! de dire le professeur. Oui, mais les enfants affichent leur préférence et chantent en choeur le dernier couplet, toujours sur l'air: "En passant par la Lorraine". Mais c'que Dieu a fait plus beau... oh! Chantons-le bien. (bis) C'est bébé dans son berceau... oh! Maman, chantant un rondeau... oh! Oh! Oh! Oh! Nous répond l'écho.

Nous avons chanté suffisamment de mots rimés, avec le son "O fermé", pour éprouver maintenant la fermeté de nos lèvres, par le débit de cette phrase type, p. 21 de "ECHO de Sans Cailloux". Attention! Mains sur les hanches, respiration profonde, application de l'accent tonique, pose de la voix, commençons: **Oh!** le **beau! Oh!** le beau **gros! Oh!** le beau gros **pot! Oh!** le beau gros pot **d'eau! Oh!** le beau gros pot d'eau **chaude!**... Continuons jusqu'à épuisement du souffle...

Puisque cet exercice nous porte à sourire, profitons-en pour exécuter une gymnastique labiale: "Fruit cuit, fruit **cru**; fruit cru, fruit **cuit**. Illustration, p. 16 de "ECHO de Sans Cailloux".

Il me fait maintenant plaisir de me rendre au désir de plusieurs professeurs qui me demandent l'analyse de la prière "La Confession des péchés". Pour expliquer aux petits cette prière, la leur faire comprendre et la leur enseigner rapidement, voici une suggestion: Faisons d'abord personnifier Dieu tout-puissant, Marie, Saint-Michel, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre et Saint-Paul; tous les saints, par le reste de la classe. Voici un enfant qui s'adresse ou se confesse "A" chacun de ces personnages. Cette partie de la prière bien comprise, le même élève sollicite ou prie chacun de ces mêmes personnages — excepté le Dieu tout-puissant — "DE" prier...

Si nous joignons l'action à la parole, nous éliminerons pour toujours la confusion dans cette prière et la répétition de la préposition "A" dans la deuxième partie. La Confession des **péchés**. Je confesse à Dieu tout-puis**sant**, à la bienheureuse Ma**rie** toujours **Vierge**, à Saint-Mi**chel**, Ar**change**, à Saint-Jean-Bap**tiste**, aux apôtres Saint-Pierre et Saint-**Paul**, et à tous les **Saints**, que j'ai grandement **péché** en **pensées**, en paroles et en **oeuvres**; par ma **faute**, par ma **faute**, par ma très grande **faute**. C'est pour**quoi**, je **prie**... de prier pour **moi** le Seigneur notre **Dieu**. Que le Dieu tout-puis**sant** nous fasse miséri**cor**de, et que, nous ayant par**donné** nos **péchés**, Il nous con**duise** à la vie éter**nelle**. (Baissons la voix). Ainsi soit-**il**.

Que le Seigneur tout-puis**sant** et miséricor**dieux** nous ac**corde** le par**don**, l'absolution et la rémission de nos pé**chés**. (Baissons la voix). Ainsi soit-**il**...

Pour la santé du corps et la beauté de la langue, basons nos exercices sur la respiration — et avec le respect de l'accent tonique qui est toujours désigné dans nos écrits et dans "SANS CAILLOUX" en caractères gras. — Attention, mains sur les hanches, débitons avec assurance: **zéro, cinq, dix, quinze, vingt**, vingt-**cinq**, **trente**, trente-**cinq**, qua**rante**, quarante-**cinq**, **zéro**... continuons, si nous avons encore une réserve de souffle. Terminons par: "Je réu**ssis**".

Félicitations aux jeunes et aux moins jeunes qui me soulignent gentiment ceci: "Oui, je réussis à discipliner ma langue, à assouplir mes lèvres, à perfectionner ma prononciation, à développer ma personnalité et à maintenir mon enthousiasme, car, chaque jour, j'exécute des exercices de phonétique "SANS CAILLOUX"." Bon succès et donnons-nous rendez-vous dans une quinzaine.

Berthe GAGNON, D.L. Phon., Auteur de "SANS CAILLOUX" et de "ECHO de Sans Cailloux", Directrice de l'Institut canadien de Phonétique, 1808 est, boulevard St-Joseph, app. 6, Montréal, 34, P.Q.



Je veux ... et j'exi ... ge



Je ré . . . . us . . . . . sis

Pour les orphelins de France

Fribourg, janvier 1949.

Monsieur le Directeur,

Permettez-nous de porter à votre connaissance le douloureux appel suivant:

"L'Oeuvre des Orphelins d'Auteuil, qui groupe dans 16 maisons disséminées en France 3,500 orphelins ou enfants abandonnés, jette ce cri d'alarme: '6,000 enfants refusés ces quatre derniers mois. Aidez-nous!' Plus de 6,000 enfants qui ont dû retourner à leurs misères et à leurs tentations. Comme je voudrais multiplier notre armée de la Charité, afin que nous ne disions plus ces milliers de 'non' à ces misères d'enfants, toutes plus poignantes les unes que les autres, afin surtout que nous ne nous trouvions pas dans l'obligation de remettre à la rue des garçons qui ont déjà trouvé chez nous un abri, le pain quotidien et l'apprentissage d'un métier. Les charges pour entretenir 3,500 enfants croissent à un rythme cruel, et le nombre des refus que nous devons multiplier prend l'allure d'une véritable catastrophe.

"Aidez-nous, chers Bienfaiteurs, au profit des orphelins d'Auteuil. Pour ces petits, accordez-nous votre aide. Pour les sauver, envoyez-nous tout ce que votre bon coeur vous dictera: dons en espèces, lainages, lingerie, chaussures, restes de tissus, produits d'alimentation, — bibelots, layettes, chocolat, tabac et cigarettes pour notre prochaine Vente de Charité.

"Un abri, l'éducation, l'instruction, la formation chrétienne, le pain, l'hygiène, — **un métier** ou la vie saine à la campagne, voilà ce que nous fournirons, **grâce à vous**, à nos 3,500 orphelins ou enfants abandonnés, — bouches inutiles dont personne ne veut s'encombrer."

L'Oeuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil est reconnue d'utilité publique par le gouvernement français; son siège est 40, rue La Fontaine, Paris (16e).

L'importance de cette Oeuvre n'échappera à personne. Que des milliers d'enfants soient recueillis, éduqués, formés à un métier et deviennent d'honnêtes et bons citoyens, capables de gagner leur pain, ou bien, au contraire, qu'ils soient abandonnés et, par là, livrés à tous les dangers de l'isolement, de la faim et de la débauche, qu'ils deviennent la proie consommée de la misère et de la révolte, le résultat dans les deux cas est tragiquement opposé.

Les premiers aideront puissamment à la restauration de leur patrie et du monde; les seconds, sans qu'ils soient responsables, augmenteront sûrement la détresse et le désarroi universels.

Pour le salut de ces pauvres petits, les hommes de demain, et pour celui de la grande société humaine, nous nous permettons de vous transmettre cet appel, en vous suppliant de bien vouloir y répondre avec toute la générosité possible. Votre don, quel qu'il soit, sera précieux, et Dieu vous le rendra, Lui qui dit: "Ce que vous ferez à ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez fait".

Merci d'avance au nom de ces milliers d'orphelins et enfants abandonnés; merci de tout coeur.

Les dons, de toute nature, peuvent être adressés au siège de notre Oeuvre, Séminaire des Missions, 18, rue du Botzet, Fribourg. C.C.P. Fribourg, IIa 3684.

Aidez à sauver ces milliers d'enfants: leur reconnaissance vous portera bonheur.

Pour le comité:
O. de BOCCARD.

Les Etats-Unis font-ils vraiment fausse route?

"Prétendre jouer le rôle de la Providence et vouloir dominer le monde conduit infailliblement une nation à sa propre perte", déclare M. Bruce Barton dans un article du numéro de février de **Sélection du Reader's Digest**. "Si le président des Etats-Unis avait le courage de proclamer cette vérité et d'y conformer sa politique étrangère, il étonnerait peut-être, mais il gagnerait à coup sûr le respect de tous les peuples".

Inquiet des promesses que font aujourd'hui les Etats-Unis sans avoir de plan précis pour les réaliser, le célèbre publiciste prétend que des millions de gens à l'étranger ont été amenés à croire que l'Amérique s'est engagée à résoudre toutes leurs difficultés. Avec le résultat que les Etats-Unis, n'étant pas en mesure d'accomplir des miracles, sont devenus l'une des nations les plus impopulaires du globe.

"Les pays européens considèrent de plus en plus que la solution de leurs problèmes nous incombe plus qu'à eux-mêmes, écrit M. Barton. D'autre part, certains prétendent que le plan Marshall n'a pas été conçu pour venir en aide à l'Europe, mais plutôt parce que les Etats-Unis sont obligés de distribuer dix milliards de marchandises et d'argent par année afin de maintenir chez eux le niveau de l'embauchage et de prévenir une dépression. Ces gens avouent sans gêne que, de ce fait, ils comptent sur l'aide américaine pour de nombreuses années encore.

M. Barton qualifie de mensonge hypocrite la phrase que les Américains répètent aux autres nations: "Nous, nous ne voulons rien!" A la vérité, les Etats-Unis veulent beaucoup de choses: ils veulent que les nations européennes coopèrent plus étroitement entre elles afin de moins dépendre de l'aide américaine; ils veulent des monnaies stabilisées; ils veulent leur part du pétrole du Proche-Orient et des matières premières qu'ils ne peuvent se procurer chez eux.

Les représentants des Etats-Unis à l'étranger devraient faire connaître ces désirs et dire franchement qu'ils recherchent le bien-être et la sécurité du peuple américain. Tout homme d'Etat comprend un pareil langage, et une telle candeur, fait observer M. Barton, mériterait leur respect et leur gratitude. En effet, tant que la nation la plus forte n'a pas franchement formulé ses désirs, les autres nations ne peuvent établir un plan constructif.

M. Barton critique le programme militaire des Etats-Unis et déclare qu'en face d'une guerre atomique éventuelle la conscription universelle est un expédient futile. Si, au contraire, les Américains consacraient tous leurs efforts à la constitution d'une force aérienne qui leur assurât la maîtrise incontestée des airs ils feraient réellement quelque chose de sensé. "En prodiguant inconsidérément leurs ressources, les Etats-Unis desservent toutes les nations qui luttent pour la liberté".

Congrès des jeunes libéraux à Montréal

OTTAWA — La Fédération des jeunes libéraux du Canada tiendra son congrès national en juin prochain à Montréal, a-t-on annoncé, à l'issue d'une réunion de l'exécutif.

Ce sera son troisième congrès depuis sa fondation en 1944.

Bourse pour étude d'un groupe ethnique

La Société Historique du Manitoba a annoncé récemment qu'elle offrait une bourse d'étude d'une valeur de $2,500 pour le meilleur travail d'étude sur l'histoire sociale d'un groupe ethnique du Manitoba,—les groupements Mennonite, Islandais et Ukrainiens exceptés, — ayant par le passé fait le sujet de recherches semblables.

Pour avoir droit à la bourse, les concurrents doivent détenir un diplôme équivalant à la maîtrise ès arts d'une université approuvée. Le prix sera décerné au cours de l'été prochain, pourvu toutefois qu'un nombre suffisant de concurrents soumettent leur travail.

Alternativement, selon la décision du comité en charge de choisir les bénéficiaires, deux prêts d'honneur sont offerts aux gradués d'universités qui seraient intéressés à poursuivre l'étude de groupes raciaux du Manitoba.

Les bourses d'étude et les prêts d'honneur sont de 12 mois et sujets à renouvellement.

Le comité en charge de choisir les boursiers se compose de Mme R. F. McWilliams, présidente, de M. le Dr R. O. MacFarlane, des honorables S. Marcoux et I. Schultz, des professeurs W. J. Waines et W. L. Morton, secrétaire.

Le but du concours est, selon la Société, "de conserver l'histoire des groupes ethniques habitant le Manitoba, de démontrer la contribution apportée par chacun dans l'organisation des centres de la province et d'analyser les relations entre les divers groupes formant une communauté".

— Il n'est pas si brillant qu'il le pense.
— Heureusement, sans cela, on ne pourrait le regarder qu'avec des verres fumés.

SAMUEL DE CHAMPLAIN (1567-1635)

Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau



Où sommes-nous donc? quel est ce beau mariage? Nous sommes en l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris. Champlain, âgé de 40 ans ,épouse la petite Hélène Boullé qui n'en a que 12. Inutile de dire que la fillette restera chez ses parents encore quelques années avant de suivre son mari dans le lointain Canada.



—Alors, Marsolet, vous nous revenez. Avez-vous bien profité de votre séjour parmi les Indiens? — Comme vous le voyez par mes vêtements, M. de Champlain, je suis presque devenu Indien moi-même! Je comprends parfaitement la langue des Algonquins. — A la bonne heure! Etienne Brulé et Nicolas du Vigneau que voici, vont partir à votre place comme élèves-interprètes. Il y a fête en ce jour. A l'occasion de l'échange d'interprètes, les Indiens ont apportés 200 peaux de castor, des colliers et autres cadeaux pour M. de Champlain. De plus, courreurs de bois, Indiens et traficants font la traite. Il y a beaucoup d'animation sous les beaux arbres de la forêt canadienne.



Chaque fois qu'il découvre un nouveau coin du pays, Champlain plante une croix. Il n'oublie jamais qu'au-dessus du roi de France il a un autre maître à servir. Fier d'être catholique, il tient à le montrer. Il espère qu'un jour tous ici adoreront le vraie Dieu; que l'amour de Jésus remplacera la superstition dans le coeur des pauvres Indiens.



— M. de Champlain, vous êtes blessés! — Un rien, une égratignure; continuez la bataille! — Mais vous saignez abondamment! permettez qu'on vous soigne! Les Français avaient promis d'aider leurs amis Hurons dans leur lutte contre les féroces Iroquois. Dans l'expédition de 1615 M. de Champlain est blessé; cela décourage les Hurons qui abandonnent la partie. Les Indiens ne connaissent pas le brancard. Ramené à Québec à dos d'homme, Champlain souffre atrocement.



En 1628 et 1629 les Anglais assiègent Québec. Champlain résiste longtemps; il ne veut à aucun prix abandonner la ville, clef de la Nouvelle-France. Enfin, il faut bien se résigner, tout le monde meurt de faim. On livre Québec aux ennemis mais Champlain demande à quelques familles de rester, d'endurer le vainqueur, car il espère revenir bientôt. En effet, les Français sont de retour en 1632. Quelle bonheur pour les Québecois, quel joie pour le fondateur! Il revient avec le titre de Gouverneur.

Octobre, 1635 ... Champlain est frappé de paralysie. Catholique sincère, Champlain se résigne à la volonté de Dieu. Décembre 1635 ... le Père de la Nouvelle-France est mort! A Québec un beau monument rappelle le souvenir du glorieux fondateur.

Bénédiction de nouvelles presses





Après avoir béni les ateliers remis à neuf et agrandis du journal **Register**, de Denver, Col., **Mgr Urban J. Vehr** (en haut) a lui-même mis la nouvelle presse en marche. Assistaient à la cérémonie: **Mgr Mathew Smith** (à droite), rédacteur, et **M. l'abbé J. Cavanagh** (à gauche), directeur-gérant du journal. Le **Register** se tire à 750,000 exemplaires et est répandu dans 32 diocèses. Sur l'invitation de Mgr Vehr, archevêque de Denver, l'Association de la Presse Catholique tiendra sa convention annuelle à Denver, les 2 et 3 juin prochains. Mgr Smith recevra les délégués. (NCWC)

Stabilité de l'indice du coût de la vie au Canada

OTTAWA — Une enquête de l'Office fédéral de la statistique révèle que les pays du Commonwealth britannique et les Etats-Unis ont fait preuve de la plus grande stabilité pour ce qui est du coût de la vie, depuis la période du temps de guerre jusqu'à la fin de l'année 1947.

L'enquête ne concerne pas que la période 1944-47 au Canada, mais elle embrasse aussi la situation mondiale. Ses conclusions font l'objet d'un opuscule de plus de cent pages.

Le coût de la vie et les prix du gros ont suivi des voies parallèles, rapporte l'enquête. La plus petite augmentation depuis 1939 jusqu'à 1947 est signalée en Nouvelle-Zélande où le coût de la vie s'est accru de 14 pour-cent, alors que la hausse atteignait 31 pour-cent aux Etats-Unis et 32 pour-cent en Afrique du Sud.

En Europe, la Suède arrive en tête avec 41 pour-cent, puis suit la Suisse avec 50 pour-cent; mais cela n'est rien aux côtés d'une hausse de 437 pour-cent en Bulgarie, de 360 pour-cent en France et de 300 pour-cent en Finlande.

Au Canada, la hausse du coût de la vie entre 1939 et décembre 1947 a été de 44.8 pour-cent; elle se détaille comme suit: vivres, 24.5 pour-cent; loyers, 2.9 pour-cent; combustible et éclairage, 1.3 pour-cent; vêtements, 7.1 pour-cent; mobiliers domestiques, 4.8 pour-cent; et divers, 4.2 pour-cent.

En 1947, l'indice du coût de la vie s'établissait à 10 points de moins que le chiffre de 145.4 atteint en 1920, après la période d'inflation qui suivit la première guerre. Par la suite, le coût de la vie devait dépasser le sommet de 1920. Aux Etats-Unis, l'indice était de 159.2 en 1947, soit 15 points de plus qu'en 1920.

"Le Kremlin, l'ennemi de tous les ouvriers"

PARIS — Victor Kravchenko a peut-être donné le thème politique de tout le procès quand il a déclaré que la Russie devrait être jugée à la barre de la justice démocratique.

"Je désire crier à tous les ouvriers du monde que l'Union soviétique est leur ennemie à eux tous", a dit notamment M. Kravchenko.

Gesticulant dramatiquement, il a poursuivi en disant: "J'ai réussi à m'échapper et d'autres se proposent de suivre mon exemple".

Kravchenko a été salué d'acclamations et de huées quand il a parcouru les corridors du palais de justice. Il n'y avait pas de manifestation communiste à l'extérieur.

Un greffier ayant lu l'article de magazine où Kravchenko est appelé "un menteur et un illettré", le juge a fait observer que le fardeau de la preuve retombe sur le journal qui a lancé ces accusations.

Me J. Nordmann proteste alors avec véhémence contre les accusations portées par M. Kravchenko contre un ancien vice-président du conseil français à quoi Me Georges Irard, avocat de M. Kravchenko, réplique: "Je plaide ici pour la liberté". M. Kravchenko s'étonne vivement que ses adversaires des **lettres françaises** n'aient pas eu de peine à localiser des témoins pour venir déposer contre lui. "Je n'ai cité personne d'entre eux dans mon livre, et je me demande comment mes adversaires ont pu trouver les noms et les adresses de leurs témoins soviétiques". M. Kravchenko conclut en déclarant qu'il ne renoncera jamais à la lutte qu'il a entreprise.

M. Claude Morgan est ensuite appelé à prendre la parole. Il rappelle tout d'abord la fondation des **lettres françaises** sous l'occupation, par Jacques Decourt, qui fut fusillé par les Allemands.

"Nous sommes restés fidèles à l'idéal de la résistance qui était de lutter contre tous les ennemis de la France", proclame M. Claude Morgan, et en conclusion, il affirme que les témoins qu'il a cités montreront le bien-fondé des accusations portées contre M. Kravchenko dans les **lettres françaises.**

André Wurmser prêt à recommencer

Après une assez longue suspension d'audience, la parole est donnée à M. André Wurmser. "Le roman de Kravchenko est une imposture, lance-t-il. La vérité est que les premiers extraits de son livre ont paru en novembre 1917, après le début de la révolution russe. M. Wurmser veut marquer par là que "J'ai choisi la liberté" n'est qu'un élément de toutes les attaques qui ont été portées depuis 31 ans contre le régime soviétique." Il développe très longuement ce thème et conclut "si c'était à refaire, je referais mon article".

Vient alors le moment des questions et aussitôt les incidents se multiplient que le président Durkheim s'efforce d'apaiser avec une souriante et spirituelle bonhomie. M. Wurmser demande à M. Kravchenko s'il connaît la "Maison de poupée". M. Kravchenko se refuse à répondre en disant qu'il s'agit là de plaisanterie.

M. Wurmser en conclut que le plaignant n'a pas écrit son livre où il est longuement question de la célèbre pièce d'Ibsen. Mais Me Georges Irard objecte d'abord que "maison de poupée" peut fort bien avoir, en Russie, un autre titre. A une question sur Dostoïevski, M. Kravchenko oppose la même fin de non-recevoir. Le débat s'engage alors dans une assez grande confusion sur le comportement des communistes français depuis la guerre et l'audience s'achève à 6 h. 05 p.m.

Le communisme chassé des unions

Le cabinet manitobain a été saisi d'une importante requête de la part de l'association des manufacturiers canadiens de cette province. L'association demande qu'une loi soit adoptée qui protègera les intérêts des employeurs contre les menées d'unions ouvrières fortement imprégnées de la pensée communiste.

On demande, à toutes fins pratiques, que les chefs d'unions signent un affidavit par lequel ils désavoueront toute affiliation à une cellule ou mouvement de caractère communiste. De plus, les employeurs auraient le droit de refuser toute négociation tant et aussi longtemps que de tels affidavits n'auront pas été remis au ministère du travail.

Fonds pour favoriser l'unité de l'Irlande

DUBLIN — Les principaux chefs des partis au pouvoir et de l'opposition ont tenu une conférence à Dublin au cours de laquelle ils ont décidé de constituer un fonds destiné à assister les candidats favorables à l'unité de l'Irlande lors des prochaines élections générales en Ulster.

On remarquait notamment M. John Costello, premier ministre, M. Sean McBride, ministre des affaires étrangères, et M. Eamon de Valera, ancien premier ministre.

On se rappelle en effet que sir Basil Brooke, premier ministre de l'Irlande du nord, décida récemment, à la suite de la proclamation de la république par le gouvernement de Dublin, d'organiser une consultation générale pour le renouvellement du parlement, destinée, dans son esprit, à démontrer de façon éclatante le loyalisme des 6 comtés du nord envers la couronne de la Grande-Bretagne.

Cette initiative a déterminé à son tour une sorte d'union sacrée de tous les partis de l'Eire. Des quêtes ont été faites dans toutes les paroisses dimanche dernier au profit du "fonds antipartitionniste" dont la création a été décidée le jeudi 27 janvier.

ANGLETERRE

Le premier lord-maire catholique de Londres depuis la réforme protestante, sir Alfred Bower, vient de mourir à l'âge de 90 ans. Il avait été maire de Londres en 1924 et 1925.

Nos Mots Croisés

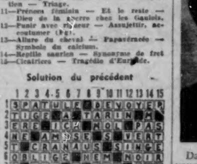
HORIZONTAL

1—Aller au delà, devancer — Résine jaunâtre qui découle du lentisque.
2—Ruisseau — Avaler en retirant son haleine.
3—Un temps fort long — Achevé, complet.
4—Animal mou — Espèce, genre — Canal dans lequel coule une rivière.
5—En les — Venue au monde — Manière, façon — Considéré, accueilli.
6—Conjonction — Pieux — A travers.
7—Qui peut être deviné — Orné, embelli.
8—Fille de Saturne — Ville du Portugal.
9—Variété de frêne — Action de dériver les eaux d'un lieu dans un autre.
10—Fleuve de Suède — Du verbe rire — Adj. démonstratif.
11—Note de la gamme — Adj. possessif — Adresse — Négation.
12—Monnaie bulgare — Reconnu vrai — Col.
13—Séparée — Insecte diptère.
14—Femme sotte, niaise (Fg) — Préfixe.
15—Chrétien grec reconnaissant la suprématie du pape — Cafetière à poignée droite.

VERTICAL

1—Graveur français né à Paris — Oiseau échassier.
2—Du verbe avoir — Tissu qui constitue la couche profonde de la peau.
3—Conjugaison — Marbrure qui se forme autour d'une plaie — Ville d'Italie.
4—Nom de la digitale pourprée — Miliacée de l'Asie.
5—Sentiment, faculté d'apprécier — Action de rire — Songent.
6—Une des Cyclades — Planche de bois — Ville des Pays-Bas.
7—Mêlé de gras et de maigre.
8—Du verbe être — Grain du chapelet.
9—Action vile, lâche.
10—Ouvrage de maçonnerie — Interjection — Triage.
11—Prénom féminin — Et le reste — Dieu de la guerre chez les Gaulois.
12—Punir avec rigueur — Assujettir, accoutumer (Fg).
13—Allure du cheval — Papavéracée — Symbole du calcium.
14—Reptile saurien — Synonyme de fret
15—Cicatrices — Tragédie d'Euripide.

Solution du précédent



Mois de la presse

Dans l'appel qu'il lança en faveur de l'observance annuelle du mois de février comme mois de la presse catholique, **M. l'abbé Paul Bussard,** rédacteur du **Catholic Digest** et président de l'Association de la Presse Catholique aux Etats-Unis, a déclaré qu'il y avait environ 400 publications catholiques aux Etats-Unis, ayant un tirage total de 14,000,000 de numéros. (NCWC)

LOUIE par HARRY HANAN







BOZO par FOXO REARDON







HENRI par Carl ANDERSON









LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney













Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN



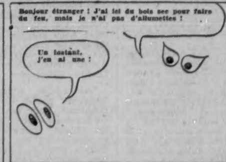
























NUMERO VIII

—Ock! une étrangère!

— Du moment qu'elle fera bien sa besogne . . .

— Mais ça sera quand même une fille que je n'ai vue et connue ni d'Eve ni d'Adam, et qui voudra si bien faire la loi dans cette maison, que je devrai la morigéner du matin jusqu'au soir! Sainte Gudule, que j'ai eu tort, moi, de me lancer pour une fois dans cette aventure! Depuis que cette pension existe, ça n'a été que tracas et soucis dans ma pauvre tête! Depuis que ce Frédéric de malheur . . .

— Je vous en prie, mère, laissons ce pauvre garçon tranquille.

— "Pauvre garçon"? Quand il a failli arracher ses yeux à ton frère, quand il était à la veille de prendre sur la table une fourchette, une . . . enfin, est-ce que je sais, moi!

— Si ça continue, vous raconterez que M. Gagnon était à la veille de frapper Alexis avec le calorifère. Ça devient exagéré, mère. Alexis n'a même pas une marque sur la figure.

— Ça est au dedans qu'il est endommagé, pauvre petit.

— Sa vanité est endommagée, voilà tout. La prochaine fois, il choisira mieux ses "élèves", en matière de boxe.

— Que tu es contente de rappeler que tu ne l'aimes pas, ton frère, hein, ma fille? Eh bien! oui, sais-tu, ça sera peut-être un avantage, que tu travailles en dehors. Il n'aura plus à souffrir tes remarques déplaisantes. Potferdeck, ça n'est pas toi qui lui rappelles constamment qu'il n'a pas su se trouver une situation? Comme si, de l'ouvrage sérieux, ça se trouvait du jour au lendemain. Oh! je le voyais venir, ton geste, ma fille; mais moi, j'ai dit "ouvrage sérieux".

— Et mon travail? . . .

— Se promener devant les hommes avec des robes collantes et toutes décolletées, et peut-être même sans ta robe, pour une fois!

— Mère!

— Eh bien, quoi, ça n'est pas vrai, ce que je dis là? Ça est peut-être pour essayer des tabliers qu'on vous engage, mademoiselle?

— Je ferai exactement ce que j'ai fait au Windsor: on me verra dans des robes et des manteaux, et rien de moins. Et quand je dis "on", je veux dire des femmes. Et si vous doutez de ce que moi, je peux connaître sur le sujet, parlez-en avec Mlle Gauthier.

— Ton alliée, mé.

— Mon alliée et mon amie. Vous avez raison.

— Toi, qui critiquais ses goûts à la Hollywood, il y a de cela deux semaines à peine, voilà que tu te maquilles autant qu'elle, maintenant. Toi et ce rouge aux ongles!

— Mlle Gauthier vous dira qu'un mannequin, ça n'est rien de sensationnel comme on est porté à le croire. C'est une femme qui gagne sa vie, rien de plus.

L'occasion se présenta le soir-même. Florence, qui avait une blouse à repasser, parut dans la cuisine à l'heure où Mme Velder, ayant rangé sa vaisselle, faisait du raccommodage. Par quelques phrases prudentes, attendu que Mlle Gauthier elle-même travaillait pour gagner sa vie, Mme Velder amena le sujet. Florence la regarda un instant; puis, brusquement:

— Eh bien! je ne peux pas vous dire comme je suis contente que vous me parliez de ça, madame Velder. Parce que ça fait deux ou trois semaines que je guette l'occasion, moi. Non, mais ces idées que vous avez! Comme si on était encore en 1890, sauf le respect que je vous dois. Ça a changé, depuis ce temps-là, torpinouche!

— Ock! parlons-en, chère mademoiselle!

— Eh bien, sauf votre respect encore une fois, parlons donc plutôt de l'ancien temps, à ce point de vue-là! Quand les filles restaient accrochées aux jupes de la mère jusqu'à ce qu'il soit trop tard, c'est le mot!

— Au moins, elles restaient honnêtes.

— Ouais . . . Eh bien! c'est encore drôle! A vous entendre, vous étiez toutes des anges, dans ce temps-là. Je dis "vous"; comprenez-moi, madame Velder, c'est une façon de parler. Vous étiez toutes des anges et nous autres d'aujourd'hui . . . Eh bien! d'abord, ceux qui ont étudié la question trouvent que c'est tout le contraire. Ensuite, moi, je soutiens qu'une jeune fille qui est seule dans le monde et qui a le courage de travailler, de faire face à la vie, est plus honnête qu'une autre qui se laisse marier à l'argent d'un homme qu'elle n'aime pas. Je parle d'honnêteté dans le vrai sens du mot. Malheureusement . . . Oh! ça doit être la même histoire un peu partout, mais chez nous, en tout cas, sans aucun doute possible, quand on parle d'honnêteté, on ne pense qu'à une chose. Vous savez laquelle. Eh bien! ce que je dis, moi, madame Velder, c'est que la vie a toujours été la même. Il y a toujours eu des bons et il y a toujours eu des mauvais. Et les bons ne sont pas toujours ceux qui en ont l'air! La preuve que la vie a toujours été la même, c'est que les vieux d'aujourd'hui nous disent: "Ah! dans notre temps, c'était pas pareil, les moeurs étaient pures". Et ce qu'on lit dans les livres écrits il y a cinquante ans, c'est la même histoire: les vieux de ce temps-là y regrettent les moeurs de leur jeunesse. C'est comme la boîte d'empois qui nous montre un Chinois en train de repasser. Ce Chinois-là a une boîte d'empois sur sa planche, lui aussi, — et sur la boîte on voit un autre Chinois, qui repasse, lui aussi — avec une autre boîte d'empois sur sa planche, lui aussi . . . Et ainsi de suite. Je suis sûre, moi, que la phrase: "Ah! autrefois, c'était mieux qu'aujourd'hui", on pourrait la suivre à reculons jusqu'à nos premiers parents!

— Sais-tu que pour une fois, tu ne manques pas d'imagination, mademoiselle.

— Je pensais que vous alliez dire de souffle. Non, madame Velder: ce que je dis là, je ne l'imagine pas, je le vois. Comprenez-moi, je ne voudrais pas avoir l'air de vous faire la leçon . . .

— Non, non, je vous prie, continuez. Ça est si rare que les jeunes nous parlent avec cette franchise.

— Et c'est si rare que les vieux veulent nous écouter. Il y a toujours comme une barrière entre les deux.

— La porte est ouverte, profitons-en. Qu'alliez-vous me dire à propos de me faire la leçon?

— J'allais vous dire, et ça fait un mois que je me retiens: si Elise avait continué de rester enfouie dans l'ombre de votre cuisine, elle devenait une fleur fanée. Morte d'avoir manqué d'air. Non, mais, que c'est donc drôle quand même, cette histoire-là! Une mère tient sa fille cachée dans le fin fond de la maison et elle s'imagine qu'un de ces jours, le prince charmant va se présenter. Je ne sais pas comment, mais il aura deviné qu'elle était là. Si vous ne la montrez jamais à personne, comment voulez-vous qu'elle trouve son bonheur? Et elle y a droit comme n'importe qui à son bonheur, il me semble. Elle y a droit, à sa jeunesse! Ah! je sais bien que vous n'agissez pas pour mal faire. Il ne manquerait plus que ça. Non. Les mères qui retiennent leurs filles prisonnières croient agir pour le mieux. Mais ce qui arrive, c'est que la fille jette son coeur au premier garçon qu'elle voit de près.

— Ock! ne m'en parlez pas!

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VELDER

Roman de

Robert CHOQUETTE

— A moi non plus. Car moi aussi, je me demande ce qu'elle . . .

— Ça est vrai, mademoiselle? Tu la désapprouves, toi?

— Ça . . ., répondit Florence, d'une voix subitement amollie par le regret non du jugement qu'elle venait de porter contre Frédéric, mais de la rude franchise qu'elle y avait mise; ça . . . approuver ou désapprouver ce qui se passe dans le coeur des autres . . . Que chacun essaie de comprendre le sien et il a de l'ouvrage pour la vie. Mais ce dont je suis sûre, par exemple, — et la voix de Florence reprenait sa vivacité coutumière — c'est qu'en sortant un peu, en rencontrant des gens, Elise sera en mesure de comparer; et c'est là qu'elle verra qu'à son bonheur c'est peut-être pas ce visage-là qu'il faut . . . Mais d'abord, qu'elle sorte, torpinouche! qu'elle respire! qu'elle voit le soleil!

CHAPITRE IX

L'entretien qu'elle avait eu avec Florence laissa Mme Velder dans un état d'esprit où se superposaient des impressions contraires. Il y avait de la surprise. Si incroyable que cela puisse sembler, Joséphine Velder venait d'apprendre qu'elle traitait sa fille comme une Cendrillon. A sa surprise se mêlait, à l'égard de Florence, petit bout de femme qui avait le toupet de lui dire ses vérités, une sorte d'admiration irritante. Irritante parce qu'à la fois Mme Velder se sentait coupable et se donnait tort de l'admettre. Finalement, elle avait quelque chose de clandestin. Elle éprouvait pour Florence une gratitude qui apparentait le conseil de la jeune fille au dépit qu'elle-même avait ressenti devant la résolution d'Elise, qui ne voulait pas revoir ce M. Latour. Si bien qu'après quelques heures de méditation, Mme Velder fit part à Florence de l'entêtement ridicule de sa fille.

Elise avait donné à Florence un compte rendu de cette journée extraordinaire. D'abord, elle le lui devait bien; ensuite, elle avait eu la prudence de penser qu'un jour ou l'autre Mme Régina parlerait du bel événement avec sa manucure, parce qu'elle aussi lui devait bien ça, mais, surtout, parce que la collection Régina y avait remporté un triomphe . . . Elise avait donc mentionné à Florence le nom de ces Latour, avec qui elle avait pris le thé. Rien de plus, cependant. Elise eût-elle agi de la sorte uniquement par cette discrétion farouche qui la caractérisait, Florence se fût peut-être offusquée de ce que sa "protégée" eût écourté son récit. Mais elle comprenait trop bien le sentiment d'humiliation indignée qu'éprouvait Elise à la pensée que son succès, elle l'avait obtenu "en n'étant pas elle-même". Florence était d'une individualité trop marquée pour réagir autrement. Il lui était même coutumier de déclarer qu'elle ne trouvait pas mauvais de voir de temps à autre agir les imbéciles. "J'en sors contente d'être moi", concluait-elle. Et c'était dit avec tant de franchise et de dynamisme, qu'on n'avait même pas le temps d'évoquer le mot vanité. On sentait que cette opinion venait de la joie de vivre qui était sa marque. Il n'y aurait que Florence Gauthier qui trouverait le temps ou l'enthousiasme de faire tout ce qu'il y avait à faire en ce bas monde avant d'être vieille . . .

Florence, de plus, désirait qu'Elise se vengeât, et vengeât du coup toutes les jeunes filles obligées de gagner leur vie. Il fallait qu'elle fît la "chenique" à ces "coureuses de thés et de conférences qu'elles font semblant de comprendre". Elise leur enlèverait un de leurs plus beaux trophées à gagner: Marcel Latour. Il va de soi que Fifine Velder se rangeait à cet avis: une vengeance s'imposait . . . Mais Florence sentit, et d'ailleurs Mme Velder l'en persuada, qu'il serait non seulement inutile mais fatal d'attaquer de front la résolution d'Elise. Il fallait agir de biais.

Dès le lundi midi, — première journée d'Elise au magasin, — Florence, après s'être assurée de l'heure où la jeune fille sortirait déjeuner, se rendit elle-même chez Mme Régina. En somme, il s'agissait d'apprendre à la couturière que la volonté d'Elise, de ne pas revoir le fils Latour, ne tenait qu'à une modestie exagérée; que c'était, au contraire, son secret désir. Mme Régina se devait donc d'aider le jeune homme à revoir sa protégée.

Par une coïncidence qui n'en était une que dans le choix de l'heure, Marcel Latour bondissait chez la couturière deux minutes après l'arrivée de Florence. Celle-ci n'avait donc pas eu le temps d'exposer le but de sa visite. Mme Régina s'excusa précipitamment, marcha au-devant du jeune homme.

— Je sais de qui vous désirez me parler, fit-elle à mi-voix en désignant de l'oeil la jeune personne qui maintenant leur tournait le dos.

Croyant à un client (l'empressement de Mme Régina avait même fait danser dans son esprit une pensée pas très charitable sur le mercantilisme de la dame), Florence admirait les dernières importations de New-York. Mais si la couturière s'était empressée au-devant du jeune Latour, c'est qu'elle savait le motif de sa visite. La visite elle-même l'étonnait, cependant; c'est à un coup de téléphone qu'elle s'était attendue, depuis sa conversation avec Elise. Car Elise, avant d'accepter la situation qu'on lui offrait, avait dit à Mme Régina, en termes clairs, quel sentiment d'humiliation elle gardait de l'autre jour. Elle avait fait promettre à sa patronne qu'elle n'aiderait pas le jeune Latour à la retrouver. (La mère du garçon ne présentait aucun danger: elle s'habillait chez une rivale.) La couturière se félicitait donc de ce que Marcel Latour eût choisi l'heure où son employée était sortie déjeuner. En revanche, il y avait là une pensionnaire de Mme Velder. Il importait que ne s'établit aucune communication entre ses deux visiteurs.

Mais l'impulsif Marcel Latour n'avait pas l'habitude de parler longtemps à mi-voix. Surtout dans les circonstances. Il rentrait d'un voyage à Québec. Et ce voyage, il l'avait fait avec la cuisante impression qu'à son retour Mlle Van Velder aurait quitté Montréal; il n'avait pensé qu'à l'étrangère aux yeux brûlés d'un tel feu d'âme.

Sans mentionner le nom d'Elise Van Velder, puisque son interlocutrice savait de qui il parlait, Marcel Latour pressait Mme Régina de questions, et sa voix s'oubliait; il parlait avec feu.

— Où puis-je la retrouver? Où se retire-t-elle? Dans un hôtel? Chez des amis?

— Je prendrai pour vous des informations, répondait la couturière. Mais j'ai cru comprendre, lorsque j'ai quitté Mlle Van Velder l'autre soir, qu'elle partait pour New-York.

— Ah!

Et, après un silence, le jeune homme ajouta: Pour ensuite retourner à Bruxelles, j'imagine?

Depuis quelques minutes déjà, c'était sans les voir que Florence regardait les robes. Par le truchement d'un miroir, elle examinait le visiteur avec un intérêt croissant. Quand il parla de Bruxelles, elle comprit qu'elle avait deviné juste: c'était lui! Elle s'en trouvait toute décontenancée. Marcel Latour avait été pour elle un nom, rien de plus. Elle n'avait pas prévu qu'il surgirait en chair et en os dans son entretien avec la patronne d'Elise. Que faire? Sortir le chat du sac ici même, avec une saine franchise, ou remettre à plus tard? Se retirer et attendre M. Latour à la porte? Et si Mme Régina lui disait tout et qu'il ne sortît qu'après avoir vu Elise? Elle, Florence, ferait les cent pas sur le trottoir d'en face, indéfiniment? A peine formulée, la suggestion d'ailleurs s'évanouissait: Florence devait être de retour au Salon dans un quart d'heure, pas une minute de plus.

Il lui fallait se décider. Florence Gauthier n'était pas de celles qui aiment à remettre à la prochaine occasion. Aussi, ayant peu à peu ressaisi son imagination, étudiait-elle ardemment l'amoureux d'Elise. A vrai dire, elle n'avait pas le temps d'observer: il fallait "deviner", du coup plonger jusqu'à l'âme. Elle cherchait dans sa mise le détail qui dirait cette âme, qui répondrait: "Mlle Velder est la fille d'une maîtresse de pension? Que m'importe, puisque je l'aime?" Mais, plus Florence admirait la coupe du paletot, le vernis des souliers, plus elle voyait Mme Velder s'affairant autour du poêle et Elise — la semaine dernière encore — lavant la vaisselle . . . Une étrange pitié la serrait à la gorge, une pitié qu'elle n'avait certes pas le droit de ressentir, puisqu'elle était du même monde qu'Elise Velder. Mais, pour l'instant, elle voyait les choses d'une manière objective, comme s'il se fût agi de personnages livresques. Et elle sentait qu'il y avait tout de même une frontière entre la fortune dont témoignait la souple assurance de ce beau jeune homme et — pourquoi l'ambiance de la pension se caractérisa-t-elle par ce détail? — le damier effacé du prélart, sous les souliers ratatinés de Mme Velder. Mais, en même temps, elle entendait les supplications que Marcel Latour adressait à Mme Régina. Il était évident qu'Elise avait fait sur lui une impression foudroyante. L'ombre d'une ombre de jalousie frôla-t-elle la vanité de la jolie blonde, dont Marcel Latour ne semblait même pas remarquer la présence?

— Soit dit sans mettre votre parole en doute, c'est tout de même extraordinaire, madame. En vue du thé-modes, vous avez passé avec elle au moins deux pleins jours, j'imagine, et moins de cinq jours plus tard, vous auriez perdu toute trace d'elle?

Si, donc, raisonnait Florence, ce beau monsieur est à ce point obsédé par le souvenir d'Elise, et s'il est sincère, n'apprendra-t-il pas avec joie, avec délivrance, la nouvelle que Mlle Velder habite Montréal comme lui? Et Mme Velder, debout devant son poêle, allongeait dans l'imagination de Florence de grands yeux suppliants. Celle-ci, par lâcheté, ferait-elle perdre à Elise un avenir "tout de bonheur et de richesse", et à Mme Velder la sécurité? Les arguments se pressaient, maintenant, dans le jugement de la jeune fille, qui avait retrouvé son aplomb coutumier. A la voix qui lui chuchotait: "Et si c'est en révélant trop brusquement la position sociale des Velder que tu endommages les chances d'Elise?", elle répondait que la réaction de Marcel Latour dirait le fond de son âme, dirait si, oui ou non, son caractère était incrusté de préjugés de classe. Et si oui, eh bien! il ne valait pas tant de complications, voilà tout. Au contraire, cependant, plus il parlait, et plus la conviction qui flambait dans ses yeux et ses paroles enhardissait Florence. Cet enthousiaste était sûrement au-dessus de la sotte vanité mondaine.

— Eh bien! oui, madame Régina, moquez-vous de moi si vous voulez, mais voilà, c'est le coup de foudre. Si vous m'assuriez qu'elle est partie pour New-York et que vous aviez la charité de me dire à quel hôtel elle est descendue, je sauterais dans l'avion. D'ailleurs, ajouta-t-il avec un rapide sourire, prouvant ainsi qu'il lui restait une once d'humour, ma valise est faite . . .

Florence jeta un autre coup d'oeil sur sa montre. Il lui fallait être au Salon dans moins de dix minutes! Automatiquement, elle se leva, comme si elle avait fait partie des rouages de la montre. Son geste attira l'attention. Florence sentit que c'était le moment. Elle s'avança.

— Vous êtes forcée de partir, mademoiselle? Peut-être qu'à la fin de l'après-midi, en sortant de votre travail . . . ?

— Voulez-vous dire à Mlle Velder que je . . .

— Mlle Velder? . . .

C'est à la fois Mme Régina et Marcel Latour qui avaient répété le nom. Mais sur quels tons différents! Mme Régina en bégayant; Marcel Latour, comme si une bombe lui eût explosé dans la poitrine.

— Vous la connaissez? gémissait-il presque, l'oeil fulgurant, envoyant au diable toute pudeur.

Puis, par habitude du monde, se ressaisissant presque aussitôt, il poursuivit d'une voix mieux maîtrisée:

— Il est très important que je vois Mlle Velder.

— C'est que . . ., trancha la patronne d'Elise, sans avoir même un lambeau de phrase à accrocher à ce "c'est que".

Florence, revenant à sa nature mais avec, tout de même, l'impression du parachutiste qui risque le tout pour le tout, s'écouta dire:

— Pourquoi lui cacher plus longtemps la vérité, madame Régina?

La couturière la gifla du regard.

— La vérité? répétait Marcel Latour, tourné maintenant du côté de Florence; que voulez-vous dire par la vérité?

Comme c'était le mot lui-même qui avait piqué au vif Mme Régina, puisqu'il rendait ridicules les explications qu'elle venait de donner à grand renfort d'imagination, le regard de la couturière se fit encore plus dévorant. Et une pensée unique maintenant tournoyait, copeau dans un remous, dans l'esprit de la pauvre manucure, une pensée qui ne l'avait même pas effleurée tout à l'heure: Mme Régina userait de son influence ou d'un subterfuge pour lui faire perdre sa situation au Salon! C'était son propre avenir qu'elle venait d'endommager!

Il fallait bien la dire, cependant, cette vérité. Dans les yeux de Marcel, l'espoir et l'inquiétude luttaient à coups d'ombre et de lumière. A cause du silence de Mlle Gauthier, l'ombre dominait.

— Qu'est-ce que c'est, la vérité? Elle n'est pas "Mlle" Van Velder? Elle est mariée? C'est ça?

— Mon Dieu, non! répondit Florence, Mme Régina s'étant renfermée dans un silence courroucé; mon Dieu, non; c'est pas ça du tout.

Ce cri lui révélait jusqu'où s'étaient risqués les rêves de Marcel Latour. Si, fût-ce à son insu, il avait songé au mariage, se laisserait-il arrêter par des préjugés mondains?

Elle lui fit donc savoir, moyennant quelques précautions oratoires, la vérité sur Mlle Velder, mannequin et vendeuse chez Mme Régina. Marcel Latour eut un moment de surprise; la lumière hésita dans ses yeux, chancela légèrement. Mais il venait d'éprouver une inquiétude si totale, que les révélations de cette jeune inconnue disaient "une" chose: il reverrait Mlle Velder! S'il n'avait aimé chez Mlle "Van" Velder que ce qu'elle avait d'exotique, sans le moindre doute son beau rêve eût-il éclaté de rire. Mais Elise avait fait sur lui une impression brûlante — elle et cette âme farouche, refoulée au plus profond des yeux. Les révélations de Mlle Gauthier le consolaient d'avoir failli perdre un bonheur qui n'existait encore que dans son espérance.

Florence ayant révélé qu'Elise était une employée de Mme Régina, la couturière rentra dans la conversation. Elle était si humiliée d'avoir menti au fils de Mme Latour avec insistance et application, qu'il lui fallut, pour expliquer sa conduite, exagérer le désarroi d'Elise Velder. Bien que fâchée contre sa manucure, elle se trouva donc à parler dans le même sens qu'elle. Toutes deux firent, de l'humiliation d'Elise, un tableau si touchant, que Marcel promena un regard rétrospectif sur l'auditoire du thé-modes et faillit conclure à voix haute: "Snobs!". Il vengerait Mlle Velder. Elle qui lui en avait imposé au Windsor, il lui était reconnaissant de le laisser réintégrer son rôle d'homme, de protecteur. Il retrouvait son orgueil.

Marcel Latour prit congé de Mme Régina quelques instants après Mlle Gauthier. Il ne voulait pas causer à Mlle Velder la surprise de se trouver face à face avec lui dans l'établissement où elle était employée. Il la reverrait d'abord sur un terrain neutre. Il alla déjeuner. Après quoi il se rendit au bureau. Mais au bureau comme à table, il ne fut présent que de corps. Un camarade le taquina sur son voyage à Québec. Blonde ou brune, la victime?

Son tourment d'inquiétude et d'espoir des derniers jours avait été si intimement mêlé à la fausse personnalité de Mlle Velder qu'il fallait à Marcel un effort de volonté pour envisager la situation sous son nouveau jour. L'ancienne image de Mlle Van Velder persistait dans les limbes de sa pensée à la manière d'un rêve qui reste attaché à nous malgré la douche froide, le petit déjeuner et la sortie dans la rue. Absorbé dans son travail pendant un quart d'heure, une demi-heure, il revenait brusquement — une légère contraction du coeur annonçant l'idée — à Mlle Velder. Il "pensait" à la véritable Mlle Velder, mais à la seconde précédente, à l'instant où le coeur manquait un tour, elle était encore Mlle Van Velder, de Bruxelles. Marcel se voulait sans préjugés de classe. Il se remerciait et se vantait de n'en point avoir. Il en avait juste assez, cependant, pour que s'opérât en lui un dédoublement, pour qu'il y eût le Marcel Latour, fils de famille, qui regardait sentir le Marcel Latour amoureux . . . et pour qu'il songeât à sa mère. Que dirait Mme Latour, elle qui avait attiré à sa table l'héroïne de la fête? Sans se l'avouer, il avait déjà résolu de ne pas dire à sa mère qu'il avait revu Mlle Velder. Pas tout de suite, du moins. S'il ne s'avouait pas cette décision, c'est qu'il luttait contre une obscure crainte: donner à cette décision la vie des mots, ne serait-ce pas accorder raison à sa mère, au dépit qui éclaterait chez elle en apprenant la vérité? Mais il fallut bien qu'à la fin, cette arrière-pensée montât à la surface. Marcel l'analysa. Il comprit qu'il ne voulait pas "risquer" que sa mère réussît à ébranler son opinion: qu'il tenait comme choses égales que Mme Velder louât des chambres ou fût duchesse. Comprenant cela, il chercha refuge dans la pensée que sa propre mère, l'autre jour au Windsor, avait agi avec l'éclat d'une parvenue. Le sentiment de gêne que cette pensée lui avait donné revint automatiquement. Aussitôt reconnu, cependant, il se changea en satisfaction. L'autre jour, Marcel avait éprouvé de l'embarras à constater que Mlle Van Velder regardait de si haut la fausse distinction de cette dame Latour. Aujourd'hui, il trouvait réconfort dans la pensée que cette distinction acquise, chez sa mère, prouvait qu'après tout, il n'y avait entre les deux familles qu'une différence de fortune. Il reverrait Mlle Velder. Il jugerait bien, en retrouvant ces yeux noirs qui l'avaient hanté, s'il n'avait aimé d'elle que la promesse d'une aventure plus brillante que les autres, "différente", pour penser à l'américaine. Rassuré, il parlerait d'elle à sa mère dès la première occasion favorable.

Marcel ne se rendait pas compte qu'avec la marche des heures, non seulement il reprenait foi dans la sincérité de son amour, mais que le désir de "défendre" Mlle Velder était devenu, insensiblement, de la pure et simple confiance en soi, trait marquant de ce caractère ardent et jeune. Marcel Latour, briseur de coeurs, ne voyait la situation que de son côté: il aimait cette femme, il l'imposerait à sa mère. Il ne lui venait pas à l'idée que Mlle Velder, fût-elle la fille d'une maîtresse de pension, aurait peut-être là-dessus d'autres idées.

A travers sa longue rêverie, il avait arrêté la manière dont il procéderait. Vers cinq heures et demie, il stationnerait sa voiture à quelques portes du magasin; assez proche pour surveiller la sortie de Mlle Velder, assez loin pour lui donner la chance de ne plus être l'employée sortant de son travail mais d'être, tout simplement, une connaissance que par hasard vous avez le plaisir de rencontrer dans la rue. Il croyait qu'ainsi il atténuerait le choc de la surprise. Car il avait été décidé, entre Mme Régina et Marcel, que la couturière agirait comme s'il ne s'était rien passé.

— Oh! . . .

— Vous me reconnaissez, j'espère?

— Mais oui . . .

Dans ces yeux noirs tout aussi admirables que le souvenir que Marcel en avait gardé, il y avait plus que de la surprise; il y avait de la panique. Marcel eut l'impression du chasseur qui, déchirant l'écran de feuillage, brusquement serait face à face avec une gazelle. Il lut dans les yeux de la jeune fille un intense désir de fuir, et cette paralysie qui vient de l'excès même du désir. Il sentit qu'il allait la perdre, que peut-être il l'avait déjà perdue. De nouveau, Marcel Latour était sans assurance. Les paroles d'accueil soigneusement préparées, il ne pensait même plus à s'en souvenir. Il parla d'abondance. Et les mots, à mesure, l'éclairaient lui-même sur la vérité de son coeur. Il apprenait jusqu'à quel point, déjà, il l'adorait!

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES

● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées"

Descartes (1596-1650).



Le cas de Sartre

Sous ce titre, l'**Osservatore Romano** du 5-11-48 a publié dans les jours qui suivirent la condamnation du très célèbre écrivain, un article de M. Cornelio Fabro, dont voici la traduction d'après la **Documentation Catholique** du 2 janvier 1949.)

Il est rare que l'intervention de l'autorité de l'Eglise trouve le public déjà préparé et d'accord également en grande partie avec elle comme cette fois-ci. On peut aussi reconnaître que l'Eglise a été précédée, dans la condamnation de l'immoralité et de l'athéisme sartriens, par les courants laïques et libéraux et même par le communisme athée qui a fait le scandalisé devant les énormités littéraires et philosophiques de Sartre. Pourtant celles-ci sont nées des mêmes racines et ont le mérite, triste mérite en vérité, d'avoir tiré toutes les conséquences de positions et de principes qui forment l'atmosphère de l'homme moderne et dont il vit au moins depuis deux siècles, depuis l'illuminisme en passant par la déification de la raison. C'est ainsi que nous sommes arrivés à l'idolâtrie de l'abomination, à la proclamation de l'absurdité d'une liberté individuelle qui prétend liquider pour toujours le problème de l'être dans ses valeurs personnelles, sociales et religieuses. C'est sur cette "négativité ontologique" qu'est mis l'accent plus que sur — ou au moins avant — les perversions révoltantes du roman et du drame sartrien: une négativité qui se trouve à la racine de la pensée moderne et qui forme, pour ainsi dire, l'essence de "ce principe de conscience" dont elle est partie et dont Sartre est un épigone des plus brillants, mais aussi des plus cohérents et peut-être même des plus sincères. Si Dieu n'existe pas, disent les athées des romans de Dostoievski, tout est permis: Sartre a raconté, décrit et a même prétendu justifier sur le plan théorique ce qui parait permis quand l'homme prétend être la mesure de toutes choses. Les communistes de tous les pays attaquent d'une seule voix l'existentialisme, et les communistes français ont attaqué violemment Sartre dans les colonnes de leurs revues de haute culture, **La pensée;** mais Sartre a su leur répondre sur le même ton dans la sienne, **Temps Moderne** (1, 2, pp. 1537 et suiv.; 10, p. 1-32), en montrant qu'ils n'avaient aucun droit de prendre la défense de l'homme, eux les avocats de l'abrutissement du "troupeau", eux les négateurs de la liberté et de la personnalité de l'individu, sous la spécieuse et la fallacieuse promesse de la liberté pour demain. "Si l'homme n'est pas originairement libre, proteste Sartre, mais déterminé une fois pour toute, on ne peut même pas avoir l'idée de sa libération". (Loc. cit. 10, p. 21) Pour les communistes, et il faut en dire autant des courants athées et laïques, il n'y a pas moyen d'en sortir: ils devraient dénoncer leur propre athéisme et leur lutte séculaire contre le christianisme et se dépouiller de tous les oripeaux d'un humanisme sot et mensonger. Le "cas de Sartre" est un symptôme de l'heure redoutable qui traverse aujourd'hui l'humanité, quand paraissent sombrer (et la récente guerre en a donné une terrible preuve) toutes les valeurs, avec une violence en regard de laquelle les déclamations du Zarathoustra nietzschéen sont désormais de l'archéologie. Pornographie, violence, sadisme, dégénérescence ne sont pas des inventions de Sartre: Sartre a seulement démontré qu'ils sont la conséquence nécessaire de l'apostasie de l'Absolu et que les maquillages de la culture ne sont qu'hypocrites mensonges qui ne recrouvrent rien. Les héros de Sartre accomplissent leurs énormités sans passion, à froid, sans élan, sans raison, sans même ce brin d'humanité qu'a toujours une passion et qui laisse encore une issue pour la bonté et la rédemption. Ils ne savent pas quoi faire avant de faire, ils ne savent pas pourquoi ils ont agi lorsqu'ils ont agi: amoralité de la médiocrité, pourriture disséquée, créations ou plutôt descriptions de la réalité d'un monde qui n'arrive plus à cacher le châtiment terrible dont Dieu punit l'homme qui veut être sa propre règle. Et ce n'est pas de l'ironie. En tout cas, c'est bien de l'ironie amère, si Sartre a intitulé son cycle narratif: "L'âge de la raison", parce que la raison est mouvement et est enchaînement de conséquences. Tout dépend du principe, du point où a commencé le mouvement: les personnages (fantômes) sartriens ont prétendu incarner l'humanité nouvelle qui devrait s'appuyer sur le "vide". Tant de moralistes laïques, champions après Kant de la morale autonome, doivent considérer s'ils ne sont pas eux-mêmes de dangereuses dupes ou encore des co-responsables de cette fange qui a trouvé parmi nous des lettrés de renom pour la traduire et des éditeurs de premier rang pour la publier. Signe des temps!

(Le Service de Presse de l'Université d'Ottawa).

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Les habits rouges

par Robert de Roquebrune

Parmi tous les épisodes qui illustrent l'histoire du Canada, il en est un en particulier qui soulève des polémiques violentes chez tous ceux qui l'ont abordé et c'est celui de l'insurrection des Patriotes de 1837-38.

Robert de Roquebrune a voulu traiter un sujet aussi passionnant sous la forme d'un roman. Comme il le dit dans son avant-propos: "Je crois bon de rappeler les libertés permises en ce genre", il ne faut pas voir dans ce récit un aperçu rigoureusement exact des événements, mais on doit quand même remercier l'auteur d'avoir "tenté, en animant une époque canadienne, de faire vivre ceux qui y ont vécu".

Les lecteurs suivront avec un intérêt croissant les phrases de ces luttes livrées par d'ardents patriotes; ils verront agir les personnalités des deux groupes en présence, soit Papineau et Nelson, soit Lord Gosford et le général Colborne; ils comprendront les difficultés qui se jouent dans le coeur des jeunes filles et des jeunes gens soumis à des régimes politiques différents; ils connaîtront les linéaments du drame qui se déroula à cette époque mais ils devront eux-mêmes prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants car il a paru à Robert de Roquebrune "que c'eût été une faute de goût de sembler faire l'apologie d'une cause ou d'un homme".

Au point de vue littéraire, ce roman donnera satisfaction à tous ceux qui désirent un ouvrage de bonne facture; n'est-ce pas Mgr Camille Roy qui, lors de sa première édition en France en 1923, disait: "Ce style est fort juste, proportionné aux choses, délicat, souvent très fin, paré d'une élégance aisée, naturelle . . . les scènes sont nettes . . ., les intrigues amoureuses sont bien nouées, elles sont d'une rare discrétion et de haute tenue".

Les **Editions Fides** présentent donc au public canadien cette réédition d'une oeuvre qui a remporté les suffrages de la population française en 1923 et qui a même été couronnée par le jury d'un prix de littérature. Il n'y a aucun doute que les critiques littéraires verront avec plaisir ce volume prendre une place d'honneur dans le roman canadien.

Les habits rouges est un volume de 170 pages.

Prix par la poste: $1.10.

• • •

CANADA

Réalités d'hier et d'aujourd'hui

par Jean BRUCHESI,
de la Société Royale

Préface d'Etienne Gilson,
de l'Académie Française

Connaissons-nous vraiment le Canada? Quels sont les faits les plus importants de son passé? Savons-nous pourquoi il faut être fiers de ce grand pays qui va d'un océan à l'autre?

Voilà le premier livre, l'unique livre à traiter du Canada, de ses origines à nos jours. C'est un vaste tableau et un portrait complet qui révèle ces grandes lignes historiques, son invraisemblable transformation économique, ses aspects politiques, son évolution dans le domaine de la science, des arts et de la littérature.

Le Canada est le pays moderne qui suscite la plus vive curiosité à l'heure actuelle. Les Français, entre autres, ont voulu, après la dernière guerre, se faire expliquer le grand pays qui leur avait envoyé une aide si généreuse. M. Jean Bruchési fut invité à donner à la Sorbonne, un cours complet sur ce sujet.

Et voici ce que disait Etienne Gilson de l'Académie Française à la dernière conférence de M. Bruchési et qu'il écrit maintenant en préface: "Le lecteur trouvera dans ce livre ce que M. Bruchési a dit aux Français, de son pays et le plus bel éloge que l'on puisse en faire est sans doute que cet excellent portrait du Canada, brossé à l'intention des Français, est exactement tel qu'il eût été si son auteur s'était adressé d'abord aux Canadiens.

"Telle est la vertu de l'Histoire lorsqu'elle est ce qu'elle doit être. Ni attaque ni plaidoyer, mais vue juste et raisonnée des événements, elle sait ici choisir les faits significatifs et les situer dans une perspective qui en découvre la valeur exacte. L'objectivité ainsi entendue n'a rien de l'indifférence, elle exerce, au contraire, une vertu purificatrice. Lorsqu'un historien possède à ce point le goût de comprendre afin de faire comprendre, les amertumes s'adoucissent et les rancoeurs s'apaisent."

Voilà une des voix autorisées parmi toutes celles qui louèrent la parole ferme, élégante, toujours pleine d'allant, d'humour et de poésie de M. Bruchési.

Combien de fois, chacun de nous n'a-t-il pas souhaité avoir sous la main un renseignement précieux sur le Canada et dont il avait un peu honte de ne pas connaître déjà la réponse? Est-il vrai que les colons français étaient des forbans? A quel moment le nom de Canadien a-t-il désigné les habitants du Nouveau-Monde? Pourquoi une partie du Canada emploie-t-elle la langue française et l'autre, la langue anglaise? Où commence l'émancipation politique du Canada? Quelles sont les vraies richesses qui en font un pays d'avenir: l'agriculture, le commerce, l'industrie? Nos liens avec l'Angleterre sont-ils réels, quelles sont les dérogations au statut de Westminster? Pourquoi faisons-nous partie du Commonwealth des nations britanniques? Que veut dire le titre de Roi du Canada? Quel a été le rôle du Canada dans les deux guerres mondiales? Pourquoi ne sommes-nous pas membres de l'Union pan-américaine? Que pensons-nous des Américains et quelle est l'influence des Etats-Unis au Canada? Quels sont les systèmes canadiens de l'instruction publique? Y a-t-il une littérature canadienne, une peinture canadienne, une musique canadienne? Et surtout, la grande question: **Y a-t-il une nation canadienne?**

Si nous déplorions, dans notre littérature, l'absence d'un ouvrage qui étudiait le Canada d'un point de vue nouveau, complet, impartial, moderne, nous pouvons dire que **Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui** est enfin l'ouvrage complet sur le Canada vraiment capable de répondre à toutes les interrogations sur cet immense pays formé de différentes provinces.

La publication de cet ouvrage est un événement d'envergure et, à titre de Canadiens, il faut le lire, pour y découvrir tout ce que nous ignorons sur nous-mêmes et notre vrai patrimoine national.

Un ouvrage de 416 pages, avec une importante et complète bibliographie, publié par les **Editions Variétés.**

Prix par la poste: $1.85.

Une lecture riche d'un intérêt humain

Il est rare qu'un périodique offre une lecture aussi riche d'intérêt humain que la matière variée dont se compose le sommaire de la livraison de février du **Digeste français.** Sans compter deux excellentes nouvelles où la psychologie joue un rôle essentiel, plusieurs articles ont pour objet captivant une meilleure connaissance de soi-même et des règles qui doivent régir notre comportement devant les autres humains. La psychologie dans l'éducation, en particulier, y est étudiée sous des angles divers: "l'Orientation de la jeunesse", les "Conversations entre fiancés", "L'amour maternel et ses premiers contacts avec la réalité", "Nos petites manies, leurs conséquences et les remèdes", "Se faire obéir", etc. Il faut ajouter à cela deux études biographiques, dont l'une résume dans la carrière d'un homme le développement prodigieux du cinéma américain tandis que l'autre définit les circonstances historiques dont la conjoncture fait le destin du général Peron en Argentine, et plusieurs autres articles où des faits qui relèvent de l'art, de l'économique ou du politique sont examinés dans leur réalité humaine, tels "Les frères Bourgault et la sculpture sur bois", "L'esclavage par la machine", "Berlin, ville maudite", etc.

Le sommaire du **Digeste français** de février, magnifiquement équilibré d'autre part, comprend des articles propres à intéresser également monsieur, madame et mademoiselle. Les noms d'une vingtaine de publications françaises d'Europe et d'Amérique s'y trouvent groupés et les signatures de Mgr Albert Valois et de l'hon. Paul Sauvé y accompagnent celles de plusieurs écrivains, chroniqueurs et journalistes réputés.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FERME A VENDRE — ½ de section, 320 acres en culture, assez bien bâtie, située à 4 milles au sud, et ½ mille à l'ouest de Cadillac. Pour renseignements, écrire à Emile Chénard, Cadillac, Sask. 965-43C.

Enlevez les poils disgracieux, marques sur le visage, verrues, comédons, boutons, pores élargis, sûrement et pour toujours. Travail fait sur rendez-vous. Téléphoner à 45 183, Lucille Landy, s.e.e., 436, avenue Rosedale, Winnipeg. 996-45C.

A VENDRE — A Maillardville, C.-B., tout près de l'église et de l'école — 4 lots de 65 par 132 chacun. Maison avec poêle, table, machine à laver et lit. Etable neuve, poulailler. 6 arbres fruitiers. Assurance payée pour 3 ans. Pour plus de renseignements, s'adresser à Edmond Vielfaure, 281, rue Tenby, Maillardville, C.-B. 968-42P.

FERMES A VENDRE — pour culture grain ou mixte. Ile-de-Chênes. 480 acres dont 350 prêtes à semer; bâtisses usuelles $50 l'acre. Letellier 320 acres, prêtes à semer. Bonne grande maison et dépendances usuelles. $55 l'acre. Maison de ville sera considérée. S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg. 970-42C.

ON DEMANDE — Teinturier et nettoyeur. S'adresser à Rainbow Cleaners, 2012, 4ème rue ouest, Calgary, Alta. 940-43C.

A VENDRE — 15 tracteurs, neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) neuves et usagées, camions neufs et usagés. S'adresser à X. Paillé, 237, rue Hamel, St-Boniface. 927-42C.

A VENDRE — Automobile Pontiac "Torpedo" 1947. Couleur rouge vin, comme neuve, avec radio, sièges recouverts, $250.00 extra. Prix, $2,325.00. S'adresser à 283, avenue Provencher, St-Boniface. 913-42C.

Venez nous voir pour acheter ou vendre une maison, ou place d'affaires, ou ferme, pour louer ou pour prendre des assurances de toutes les lignes
S'adresser à P.-A. Beauchemin
Chataway Investment Co.,
326, édifice McIntyre
Téléphones 96 053 — 65 159 — 64 080
877-43C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F

LE SAMEDI—LA REVUE POPULAIRE LE FILM
Vous recevez les trois revues (76 (numéros) pour $6.50 par année
LE CASIER DU LIVRE
BOITE POSTALE 741
WINNIPEG, MAN.
878-43C.

COUVOIR DE LA MAISON SAINT-JOSEPH
Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la "WHITE LEGHORN. Assurez-vous des poussins de choix, WHITE LEGHORN R.O.P. SIRED en commandant dès aujourd'hui au
COUVOIR DE LA MAISON SAINT-JOSEPH
Otterburne, Man.
993-44C.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

CORSETIERE
représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque
S'adresser à Arthur Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952
891-T.F.

FERME A LOUER — ¾ section, bonne bâtisse, électricité. 1½ mille du village et de l'école. S'adresser à Boîte 174, Storthoaks, Sask. 972-42P.

BELLE RESIDENCE MODERNE à vendre, sur belle rue résidentielle, au coeur de St-Boniface. Grand lot, jardin. Construction permanente en brique. 3 étages bien aménagés. Planchers bois franc; chauffage mécanique eau chaude. Idéale pour grande famille, maison de pension ou duplexe. Garage. Prix et conditions raisonnables. On prendra un bungalow moderne en échange dans la même localité. S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre. Tél. 927 125 ou 204 567.

VENDEUR DEMANDE — Compagnie responsable demande vendeur gradué de préférence célibataire libre de voyager dans les provinces de l'ouest. Emploi permanent, revenu intéressant. Références exigées. Ecrire à Boîte 947, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 947-42C.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce,
S'adresser à A. Sylvestre
521, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface
Téléphone 929 398
955-41C.

HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5 à 15 liv. et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques Ostrex. Double effet; chair neuve et saine, vigueur nouvelle. Nouveau format d'essai, seulement 60c. Toutes pharmacies.

Lisez l'ACTION CATHOLIQUE
Tous les jours, $5.50 par année
CASIER DU LIVRE
C. P. 741
WINNIPEG, MAN.
878-43C.

Faites réparer votre radio chez nous. Nous établissons notre réputation en offrant un travail sans égal.
Adressez-vous au Norwood Electric and Radio,
275, rue Taché. Téléphone 203 730
(Lucien Daoust, prop.)
951-44C.

ON DEMANDE — Deux servantes de langue française, préférablement deux soeurs, pour famille habitant petite ville ontarienne. Bon salaire, excellentes conditions de travail. Voyage payé. Ecrire à Boîte 961, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 961-43C.

A VENDRE — Maison de 7 chambres, avec garage. District scolaire St-Boniface. Possession, août 1949. Prix, $12,000. Téléphoner à 207 843. 948-42P.

A LOUER — Chambre simple, meublée, confortable, propre, eau chaude, sans enfants, avec ou sans pension. Téléphoner à 202 706. 962-41C.

A LOUER
Chambre meublée, remodelée. Pour étudiant ou homme d'affaires. Située en avant, au 1er étage. Endroit central, près de l'autobus. Déjeuner et souper servis, si désiré.
S'adresser à 534, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphoner 204 919.

Enfin vous pouvez acheter le Dictionnaire Encyclopédique "QUILLET"
Pour renseignements, écrire à
LE CASIER DU LIVRE
BOITE POSTALE 741
WINNIPEG, MAN.
878-43C.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A.Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère. Boîte 329, Transcona, Man. T.F

PLOMBERIE et REPARATIONS
Pour nous, pas de travaux trop considérables ou trop minimes. Ouvrages et réparations de toutes sortes
ENGLISH PLUMBING & HEATING CONTRACTORS
274, rue Garry Tél. 92 792
Demandez M. A. Plamondon—89 048
Winnipeg

Conférencier à St-Boniface



Le capitaine Guy d'Artois, D.S.O., George Medal, Croix de Guerre avec Palme, prononcera une conférence dans la salle du collège de St-Boniface sous les auspices des Chevaliers de Colomb, le lundi 7 février, à 8 h. du soir. On voit sur cette photo, à droite, **le capitaine d'Artois** indiquant à l'officier d'Aviation, **Bob Race**, l'endroit où l'Aviation et l'Armée canadiennes sont allées porter secours au Révérend Turner, l'année dernière. Le public est invité à assister à la conférence du capitaine d'Artois.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Les personnes qui ont gagné des prix à la partie de cartes du dimanche 30 janvier sont les suivantes:

Grand prix: M. J. Faso; Mme J. Thomas; M. E. Riggs.

Prix d'entrée: Mme E. Ellison.

Prix de 5 mains: Mme J. Thomson et M. W. Waterhouse, M. J. Faso, M. E. Riggs, Mme J. L'Heureux.

Chorale du Sacré-Coeur

Les membres de la chorale du S.-C. ont pris part le dimanche 30 janvier à une réception offerte par le R. P. Curé. Tous ont très apprécié cette marque de délicatesse et désirent exprimer leurs remerciements au R. P. Curé.

Le Directeur de la chorale fit savoir aux membres que tous les efforts seront concertés pour familiariser les membres avec l'exécution du chant grégorien tant recommandé par l'Eglise.

Une réunion est convoquée pour dimanche prochain, le 6 février, après la messe de 11 h. afin de procéder à l'élection d'un comité de la chorale.

Tous ceux qui désirent se joindre à la chorale sont invités à le faire. Toutefois il faudra être présent à la réunion de dimanche prochain et s'engager à prendre part aux pratiques régulières, sinon l'admission de nouveau membre deviendra, dans un avenir prochain, très difficile, sinon impossible.

Enfants de Marie

La réunion des membres de la congrégation aura lieu le lundi 7 février. Nous vous demandons de venir nombreuses afin de préparer la soirée du 14 février.

Soirée récréative

Les Enfants de Marie invitent cordialement les demoiselles de la paroisse et leurs amies à leur soirée récréative qui aura lieu le lundi 14 février, à 8 h. p.m. Le programme sera varié et très intéressant.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue des dames

Carlow	6
Beaubien	4
Joyal	4
Newman	2

Ligue de 10 quilles

La première d'une série de 4 rencontres entre les étoiles du Club du Sacré-Coeur et celles du Cercle Ouvrier pour la coupe Dufault aura lieu le samedi 12 février, à 8 h., au Cercle Ouvrier. Les amateurs de dix quilles réserveront donc cette date afin de pouvoir assister à cette première rencontre avec nos amis de St-Boniface. Venez encourager les membres de votre club samedi soir le 12 février, à 8 h. précises!

A VENDRE
A St-Boniface
Jolie maison dans bon district résidentiel, 2 suites, 2 installations de plomberie. Bâtie en 1947. Planchers de chêne, chauffage à air climatisé. 1 suite louée à $45.00 par mois. Prix, $9,300.00, Paiements faciles.
S'adresser à M. Pariseau, en téléphonant, le soir, à 89 276
FOUR PROVINCES INVESTMENT COMPANY
2,-300, rue Main
Tél. 925 266 971-42C.

UN TECHNICIEN EN CHEF ET DES TECHNICIENS (ELECTROENCEPHALOGRAPHIE) $2880-3180, $2580-2880 et $2460-2760, Winnipeg. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement, ou aux bureaux de la Commission du service civil à Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436, rue Main, à Winnipeg, au plus tard le 19 février 1949. 2950

MAGASIN GENERAL A VENDRE
Dans grand centre français et anglais. Chiffre d'affaires, $60,000.00. Stock propre. Prix, $2,000.00, plus stock, $15,000.00. Logis. Bonnes écoles et églises.
Ecrire à René Pariseau
Ou téléphoner, le soir, à 89 276
FOUR PROVINCES INVESTMENT COMPANY
Tél. 925 266 2-300 rue Main
971-42C.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow de 5 chambres en stucco, chauffage air chaud avec foyer automatique (stoker). Prix, $6,200.00. Comptant requis, $2,000.00.
St-Boniface — Bungalow de 5 chambres. Chauffage eau chaude. Prix, $4,800.00. Comptant requis, $1,800.00.
St-Vital — Maison de 6 chambres. Planchers en bois dur. Chauffage air chaud. Prix, $5,800.00. Comptant requis, $2,000.00.
Norwood — Maison de 7 chambres. Planchers bois dur. Prix, $6,800.00. Comptant requis, $2,500.00.
St-Boniface — Magasin d'épiceries et de viandes avec logis de 5 chambres. Chiffre d'affaires par mois, $3,300.00. Prix, $16,000.00 pour bâtiments et aménagements, plus stock au prix du gros.
Près de Winnipeg — 320 acres de terre dans bon district. Prix, $45.00 de l'acre.
Pour achat de terres près de Winnipeg, consultez-nous.
S'adresser à A. Sylvestre, 521, rue St-Jean-Baptiste. Tél. 929 398.
969-42C.

Souffrez-vous d'arthrite? de rhumatisme? de douleurs névralgiques, de lumbago, de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? Prenez les COMPRIMES GOLDEN HP2, et vous obtiendrez un soulagement durable pour douleurs d'arthrite et de rhumatisme. 40, $1.25 — 100, $2.50.
Avez-vous des maux d'estomac? Craigniez-vous de manger? Souffrez-vous d'indigestion, de gaz, de brûlures d'estomac ou d'estomac acide? Prenez les merveilleux comprimés "GOLDEN STOMACH TABLETS", et vous obtiendrez un soulagement durable pour maux d'estomac nerveux. 55, $1.00 — 120, $2.00 — 360, $5.00.
HOMMES! Manquez-vous de vigueur? Vous sentez-vous vieux? Nerveux? Epuisés? Sans vie? Jouissez le plus de la vie, prenez les "GOLDEN WHEAT GERM OIL CAPSULES". Redonnent de la vitalité à tout le système. Pour les personnes qui refusent de vieillir avant le temps. 100, $2.00 — 300, $5.00.
Tous ces remèdes peuvent être obtenus dans toutes les pharmacies, ou envoyés par la poste directement de
GOLDEN DRUGS
St. Mary's et Hargrave
Winnipeg, Man.
Vis-à-vis la cathédrale Ste-Marie
Une rue au sud de la station des autobus

Décès

M. J. POITRAS

M. Joseph Poitras, de 371, avenue McMillan, est décédé le lundi 31 janvier à sa résidence, à l'âge de 73 ans. Né à St-Norbert, Man., M. Poitras résidait à Winnipeg depuis 63 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur, le jeudi 3 février, à 9 h. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, officiait. L'inhumation se fit dans le cimetière Assiniboine Memorial Park.

La maison Mordue était en charge des funérailles.

Au Cercle Molière

Ce soir, vendredi 4 février, à 8 heures et demie précises, aura lieu une réunion dans la salle Jubinville, au sous-sol de la Cathédrale de St-Boniface. Ensuite de la conférence que donnera M. Pierre Adigard des Gautries, Consul de France, il y aura projection de trois films: **Hommage à Bizet, Comédies populaires avant Molière et Aux jardins de la France.**

Tous les membres, bienfaiteurs et amis du Cercle Molière y sont cordialement conviés.

Chef indien condamné

Jules Sioui, Indien du Québec âgé de 44 ans, fut condamné récemment à deux ans d'emprisonnement pour conspiration contre le gouvernement canadien en incitant les Indiens à la révolte. M. le juge G. F. Gibstone, qui rendit le verdict, déclara que la propagande de Sioui était fausse, méchante, dangereuse et répréhensible au plus haut degré. (CW).

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous sommes parfois tentés, Frères Chevaliers, de trouver étrange que notre foi soit éprouvée par les agissements, les paroles et même la rébellion ouverte de certains individus qui furent autrefois des enfants soumis de l'Eglise. Encore s'ils avaient tous le bon sens de ne pas crier sur les toits leur défection! Et lorsque ces fauteurs sont précisément des gens desquels nous devrions attendre les plus beaux exemples, l'épreuve est plus forte et la consternation plus générale.

Loin de murmurer, sachons accepter des mains de la Providence ce que nous pourrions appeler la grâce de passer par ce creuset épurateur. Notre foi ne pourra en ressortir que vivifiée et plus intense, à moins qu'elle ne soit semblable au roseau que le moindre zéphyr abat.

Il n'est pas nouveau dans l'histoire de l'Eglise et de notre pauvre humanité en proie à l'orgueil de rencontrer des apostats, des rebelles et des traîtres. Lucifer a eu et aura ses imitateurs, tels: l'avaricieux Judas, Tertullien, Julien l'Apostat, Luther et quantité d'hérésiarques. Jusqu'au Canada même qui a eu son Chiniquy, fondateur d'une petite "mitaine", maintenant oubliée. "Les hommes passeront, mais ma parole ne passera point!" Les Apôtres S. Thomas et S. Pierre eurent un moment de vacillation mais, le coeur contrit, se soumirent.

Le jeune homme qui reçoit le caractère sacerdotal — qui comporte sans doute des grâces d'état inestimables — n'en demeure pas moins un mortel à tendances humaines. Son combat est de tous les jours, semblable au nôtre. Pourquoi s'étonner qu'il y ait eu des défaillances? Le contraire serait beaucoup plus étonnant. Heureusement qu'elles sont très rares sur le nombre.

Dans notre "vallée d'humiliation", entourés d'ennemis jubilants et prêts à souscrire à nos défaillances, il est bon de se souvenir que ces mêmes ennemis savent très bien qu'il n'y a que les mauvais catholiques qui deviennent protestants et rien que des bons protestants qui embrassent la foi catholique.

Nous, laïcs, n'ayant pas fait de théologie ne sommes pas en mesure de reconnaître et de réfuter l'erreur en matière religieuse. Nous ne pouvons poser en juges sur ces questions et devons accepter les interprétations de l'autorité compétente. Ce qui, de prime abord, semble juste et vrai, peut receler le mensonge. Nul ne prétend être médecin, avocat, ingénieur, etc., sans avoir, au préalable, fait des études sérieuses. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit de théologie nous ne pouvons sauter aux conclusions devant les avancés d'un dissident quelconque. Sachons nous incliner, Chevaliers de Colomb, devant les opinions des théologiens de grande envergure et les décisions des grands conciles de l'Eglise.

"Heureux l'homme auquel Dieu n'impute point son péché, et dont le coeur est sans artifice" (psaume de la Pénitence). Ayons un coeur sans artifice, Chevaliers, combattons l'erreur. Mais tout n'est pas là. Prions pour les brebis égarées afin qu'elles reviennent au bercail du Bon Pasteur, toujours prêt à pardonner aux âmes "sans artifice". Prêts à combattre pour la vérité, n'oublions pas les principes de la charité chrétienne qui font plus que violence et imprécations.

"He had died a few minutes before and I knew there would never be a cross over his grave"! Frères et ex-Frères, puisse-t-on ne jamais dire que ce fut le sort de l'un de vous.

• • •

On invite tous les Chevaliers de Colomb à une conférence donnée par le capitaine Guy d'Artois, le lundi 7 février, sous les auspices du Conseil de St-Boniface. Ce catholique d'action à la carrière si intéressante, aura un message important à vous livrer.

BISTOURI.

Mesures proposées à la Législature en Saskatchewan

REGINA — On croit ici dans les milieux politiques que la prochaine session de l'Assemblée législative de la Saskatchewan aura une longue portée dans ses effets sur la politique canadienne et indiquera la tournure que prendront les choses dans cette province.

La première session du 10ème parlement de cette province s'ouvrira le 10 février et le gouvernement CCF, pour la première fois depuis son accession au pouvoir, devra faire face à une importante opposition composée de 20 députés libéraux et d'un député progressiste-conservateur tous prêts à scruter dans leurs moindres détails chacun des actes du gouvernement qui n'a que 31 députés pour donner la réplique.

Il y a dans l'âme un goût qui aime le bien, comme il y a dans le corps un appétit qui aime le plaisir. — J. JOUBERT.

Pas d'immunité aux consuls soviétiques dans le Québec

OTTAWA — On a appris que le gouvernement de Québec n'accordera point d'immunités ou de privilèges diplomatiques aux représentants des pays soviétiques ou sous domination soviétique.

Toutefois, la restriction ne s'applique présentement qu'à trois personnages diplomatiques, à savoir le consul général de Tchécoslovaquie et les consul et vice-consul de Pologne, tous à Montréal.

La décision du premier ministre Duplessis et de son cabinet exécutif de retirer ces privilèges est contenue dans une lettre adressée au ministère des Affaires extérieures, le 9 décembre dernier.

Aucun des trois personnages consulaires concernés n'a porté plainte à ce sujet, jusqu'ici.

L'Alberta a également formulé une réserve en ce qui concerne l'octroi de privilèges diplomatiques. Les représentants de pays étrangers dans cette province doivent payer la taxe sur l'essence comme tous les simples résidants de l'Alberta.

L'Alberta applique, toutefois, ces mesures à tous les représentants étrangers, sans distinction spéciale pour les pays soviétiques ou soviétisés. Les seuls pays représentés en Alberta sont la Norvège, la France, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède.

En juillet dernier, à la requête de certains représentants étrangers, résidant en dehors de la capitale, le ministère des Affaires extérieures a fait parvenir un mémo à tous les gouvernements provinciaux expliquant les formes traditionnelles des privilèges et courtoisies normalement accordés aux officiers diplomatiques par tous les pays.

Il suggérait que, en autant que ces privilèges tombent sous la juridiction des autorités provinciales, celles-ci adoptent ces façons de procéder.

Au nombre des privilèges qui ressortent de la juridiction provinciale se trouvent l'exemption des taxes locales, la gratuité des permis d'autos et de chauffeurs, la gratuité des permis de chiens, les facilités spéciales en ce qui concerne la chasse et la pêche, et certaines autres exemptions.

Mgr Parent est en visite en Espagne

MADRID — Mgr Alphonse-Marie Parent, secrétaire général de l'Université Laval, de Québec, est arrivé à Madrid, en vue d'étudier l'organisation de la cité universitaire de la capitale espagnole. Mgr Parent visitera d'autres universités européennes. Il se peut que la future cité universitaire Laval, qui doit se construire sur les hauteurs de Sainte-Foy, s'inspire des plans et du nombre des pavillons de l'université madrilène, en particulier, et des autres universités du même type en d'autres pays.

Vente de la margarine permise dans l'Ouest

SASKATOON — M. George Urwin, président des Coopératives fédérées de la Saskatchewan, a demandé à la Fédération canadienne de l'agriculture de ne pas combattre la margarine.

M. Urwin a déclaré qu'il a appris que le Conseil national de l'industrie laitière se préparait à en appeler de la décision de la Cour suprême légalisant la fabrication et la vente de la margarine. Il espère que la Fédération ne dépensera pas son argent pour semblable projet.

Le comité des résolutions de la Fédération a reçu instruction de préparer une résolution demandant que l'agriculture soit mieux représentée dans le bureau des gouverneurs de Radio-Canada.